



DOCUMENTATION UTILISATEURS DE L'APPLICATION CROMIS

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

VOLUME 3 : PLONGEURS

DEVENEZ UN OBSERV'ACTEUR !

Auteur : CNEBS - Patrick GIRAUDEAU

Version 9 de Mars 2023

SOMMAIRE

	Page
1. Introduction	3
2. Fonctionnalités documentées	5
3. Fonctionnalités utiles au plongeur	6
3.1 Connexion au carnet de plongées	6
3.2 Consultation des sites de plongée	10
3.3 Consultation des espèces	15
3.4 Consultation de ses plongées	20
3.5 Saisie d'une nouvelle plongée	26
3.6 Création d'un nouveau site	39
3.7 Edition et export d'un carnet de plongée	43
3.8 Cartes des espèces	47
3.9 Jeu sur les espèces	58
3.10 Recherche d'images d'observations CROMIS	63
3.11 Gestion de son profil / compte	66
3.12 Consultation des clubs	69
3.13 Export en pdf des résultats de recherches	72
3.14 Transformation d'une plongée standard en plongée CROMIS	81
3.15 Duplication d'une plongée existante	84
3.16 Création d'une plongée virtuelle / bac à sable	85
4. Notes finales	87

1. INTRODUCTION

Les trois volumes de cette documentation utilisateurs ont pour objectif de fournir à tous les usagers de l'application CROMIS, le carnet de plongée naturaliste fédéral, toutes les informations nécessaires à l'utilisation des différentes fonctionnalités offertes.

CROMIS est une extension du carnet de fédéral auquel il rajoute des fonctionnalités orientées naturalisme. Certaines ont été mises à disposition des utilisateurs du carnet à titre pédagogique. Ces fonctionnalités nouvelles amenées par CROMIS sont :

- CROMIS a développé une base d'espèces plus complète et riche de plus d'informations que dans la version standard. On y trouve des caractères remarquables, le code INPN, le nom scientifique. Cette base s'appuie sur la base de DORIS et y ajoute quelques données. Ces deux bases sont synchronisées mensuellement à partir des fichiers extraits par DORIS, incluant les fiches créées et celles modifiées sur les données importantes pour CROMIS.
- CROMIS offre la capacité de se voir proposer un nombre plus important d'espèces lors de la saisie des observations, ou, au contraire, un nombre plus réduit d'espèces quand on s'adresse alors au public spécifique des jeunes plongeurs bio.
- CROMIS offre une liste d'espèces sélectionnées par leur rencontre possible durant une promenade sur l'estran.
- CROMIS permet le chargement de dix images (au lieu de quatre dans le carnet standard) accompagnées de commentaires et de la capacité de proposer un nom d'espèce, même en dehors de la liste des espèces présentes dans la base CROMIS. Ces images sont, de plus, conservées à un niveau de précision supérieur à celui des images des relevés standards. Elles sont marquées du nom de leur auteur et proposées à la consultation et au téléchargement de tous les plongeurs utilisant l'application, dès qu'elles sont validées.
- Ces images seront validées par des modérateurs spécialistes du bassin du site de plongée concerné. Ceux-ci auront la capacité de supprimer l'image si elle est inexploitable, de changer le nom d'espèce proposé, d'ajouter un commentaire à destination du plongeur et d'envoyer un message vers l'administration de DORIS pour demander l'ouverture ou la modification d'une fiche en cas de première observation d'une espèce inconnue de DORIS.
- CROMIS propose une recherche par lieu géographique, indiquant tous les sites de plongée de la zone autour du lieu, ayant fait l'objet d'observations, et les espèces observées avec de nombreuses informations.
- CROMIS propose également une recherche par espèce indiquant tous les sites par bassin où cette espèce a été observée, et combien de fois.

Nota : Ces deux recherches sont rendues disponibles aux plongeurs du carnet standard

- CROMIS propose un jeu éducatif sur les espèces cherchant à faire découvrir de nouvelles espèces aux plongeurs bio
- CROMIS propose un carnet de plongée éditable en format pdf plus riche que dans le carnet standard avec la liste imagée de toutes les observations et les images téléchargées.

Il existe trois types d'utilisateurs sur l'application CROMIS :

- Les administrateurs en charge de la gestion de nombreux objets de la base de données (tables de paramètres, espèces, bassins, habitats, ...)
- Les valideurs, en charge de la validation des images déposées par les plongeurs lors de la saisie de leurs relevés d'observations CROMIS. Leur rôle est organisé régionalement et concentré sur la zone géographique de compétence de chacun
- Les plongeurs désireux de déposer leurs observations de plongée au sein d'une application de sciences participatives.

D'autres profils d'acteurs autour du produit CROMIS existent mais ne se distinguent pas des précédents pour leur usage du produit :

- Le/a chargé(e) de mission CROMIS au sein de l'équipe d'animation de la CNEBS
- Les correspondant(e)s régionaux CROMIS
- Les autres organismes fédéraux et les partenaires sous convention, utilisateurs de données CROMIS (les administrateurs sont les seules personnes possédant l'accès au requêteur SQL sur la base CROMIS).

Il n'y a a priori aucune contre-indication à ce qu'une même personne remplisse plusieurs rôles dans l'organisation CROMIS : correspondant et valideur ou administrateur. Tous peuvent aussi être bien sûr plongeurs et participer à l'enrichissement des observations mémorisées.

2. FONCTIONNALITES DOCUMENTEES

Trois documents décrivent les fonctionnalités suivantes, par nature d'utilisateur :

2.1 Administrateur

- Gestion des sites de plongée (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des habitats (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des embranchements (base commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des bassins / zones géographiques (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des niveaux de sélection d'espèces (table spécifique à CROMIS)
- Gestion des caractères remarquables des espèces (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des espèces (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des images saisies sous CROMIS et export de ces images
- Gestion des observations (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des caractéristiques remarquables des sites (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des médias (base commune au carnet, à CROMIS et à la CNEBS)
- Requêtes SQL sur la base du carnet de plongées (base de données commune au carnet et à CROMIS)

2.2 Valideur

- Validation des images déposées par les plongeurs dans des relevés CROMIS

2.3 Plongeur

- Connexion au carnet de plongée
- Consultation des sites de plongée
- Consultation des espèces
- Consultation de ses plongées
- Saisie d'une nouvelle plongée
- Création d'un nouveau site
- Edition et export d'un carnet de plongée
- Cartes des espèces (recherches par lieu ou par espèce)
- Jeu sur les espèces
- Recherche d'images d'observations CROMIS
- Gestion de son profil / compte
- Consultation des clubs
- Export en pdf des résultats de recherches
- Transformation d'une plongée standard en plongée CROMIS

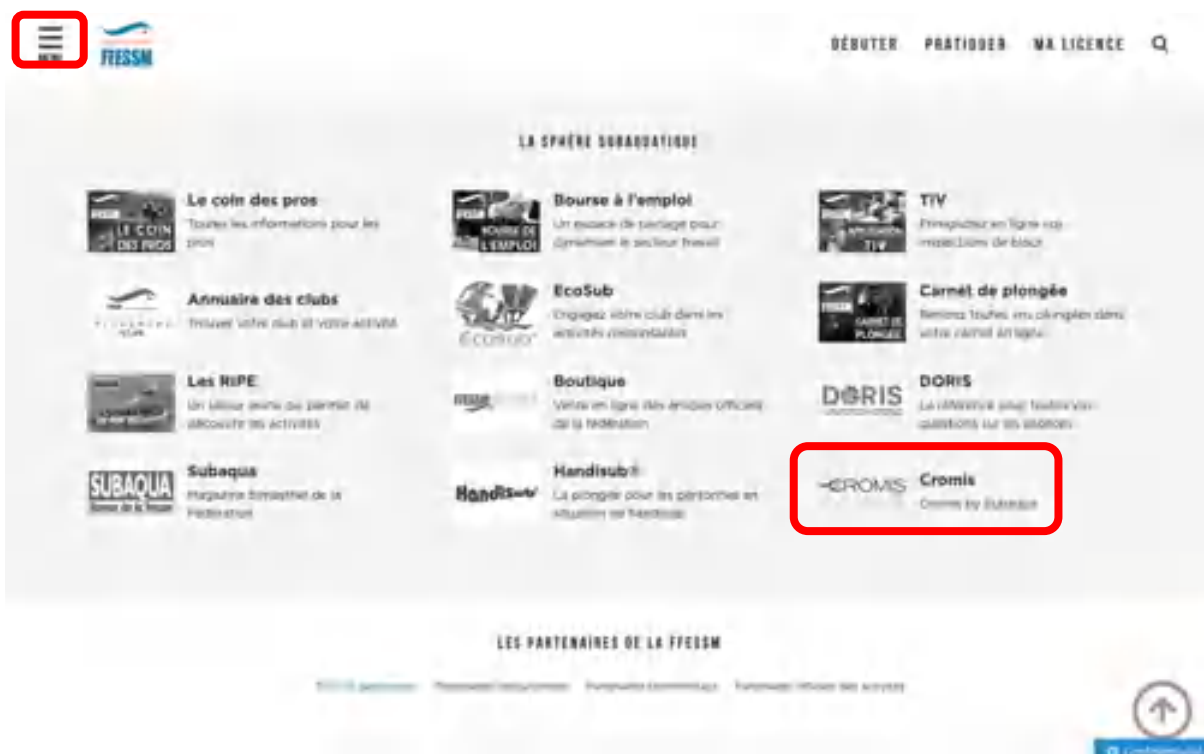
Le présent volume se concentre sur les fonctionnalités accessibles par les plongeurs utilisant CROMIS.

3. FONCTIONNALITES UTILES AUX PLONGEURS

3.1 Connexion à CROMIS

Pour se connecter à CROMIS, il y a 3 points d'entrée :

- Cliquer sur le choix CROMIS dans la sphère subaquatique qui se trouve dans la partie inférieure de la page d'accueil du site fédéral.



- Cliquer sur le choix CROMIS tout en bas du menu burger qui s'ouvre en cliquant tout en haut à gauche de tous les écrans du site web fédéral



- En tapant l'URL d'accès direct dans la barre de navigation du navigateur internet :
<https://cromis.ffessm.fr>

On arrive alors sur la page d'accueil du carnet de plongée :



Deux cas se présentent sur cette page :

1) Si vous êtes licencié FFESSM :

En cliquant sur la boîte 'Connectez-vous' on obtient la page ci-dessous si l'on ne s'est pas encore connecté préalablement, où l'on indique son identifiant (numéro de licence) et son mot de passe :

Connexion

Identifiant
k-25-223606

Mot de passe

[Se souvenir de mes identifiants](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

[Connexion](#) [Annuler](#)

Informations

L'identifiant est pour :

- Un licencié : le numéro de licence (ex: A-01-000001)
- Un club / sca / od : le numéro de la structure (ex: 01010001)

Pour votre première connexion, utiliser le lien "Mot de passe oublié ?" pour initialiser votre nouveau mot de passe

La connexion n'est possible que si votre email est renseigné sur votre profil. Dans le cas contraire, adressez-vous à votre Club/SCA ou au siège de la FFESSM

2. Vous n'êtes pas licencié FFESSM et vous désirez utiliser CROMIS :

Vous cliquez sur la boîte 'Je crée mon compte' et l'écran suivant apparaît :

Inscription

Prénom *
Nom *

CIN *
Date de naissance *

Adresse *

Code Postal *
Ville *
Pays *

Téléphone *

Email *

Mes Autorisations et mes Données Personnelles

[Je crée mon compte](#) [Annuler](#)

☐ J'accepte de recevoir périodiquement les lettres d'information de la FFESSM

☐ J'accepte de recevoir des offres promotionnelles de la part de la FFESSM

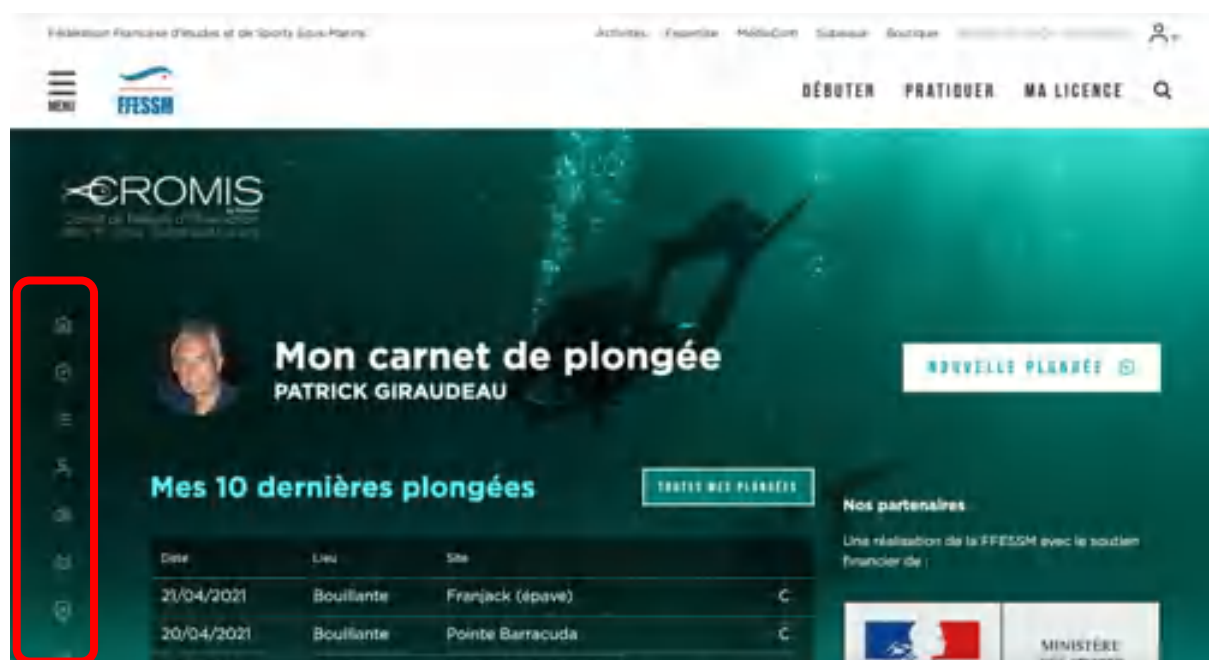
☐ J'accepte de recevoir des offres promotionnelles de la part des partenaires de la FFESSM

☐ J'accepte la FFESSM à utiliser mes coordonnées personnelles à des fins strictement réservées à des fins strictement réservées à des fins strictement réservées

[Je crée mon compte](#) [Annuler](#) [Ajouter](#)

En remplissant tous les champs, vous créez un compte dont les caractéristiques vous seront adressées par email et vous permettront de vous connecter à CROMIS.

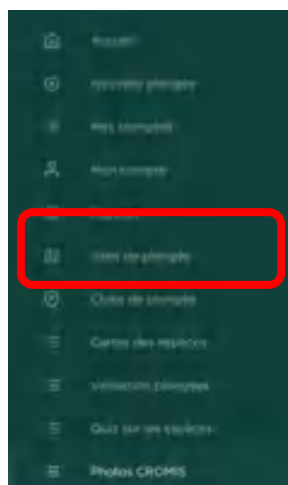
Après s'être connecté vous obtenez l'affichage de l'écran d'accueil de l'application.



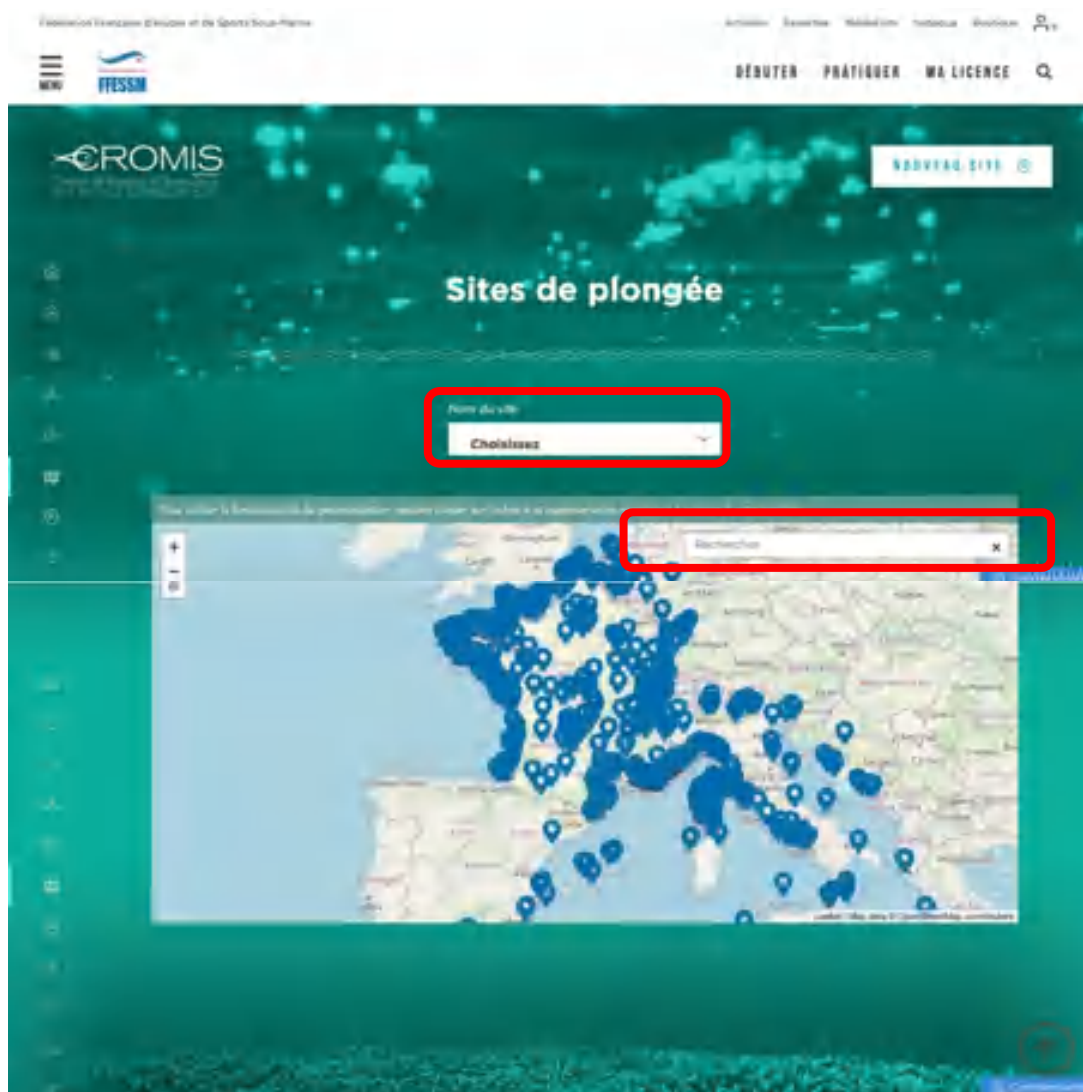
On remarque le menu de CROMIS à la gauche de l'écran ci-dessus (cadre rouge). Nous allons y retrouver les fonctions que nous allons détailler ci-après.

3.2 Consultation des sites de plongée

Cette consultation est accessible en cliquant sur le choix du menu représentant une petite carte pliée :

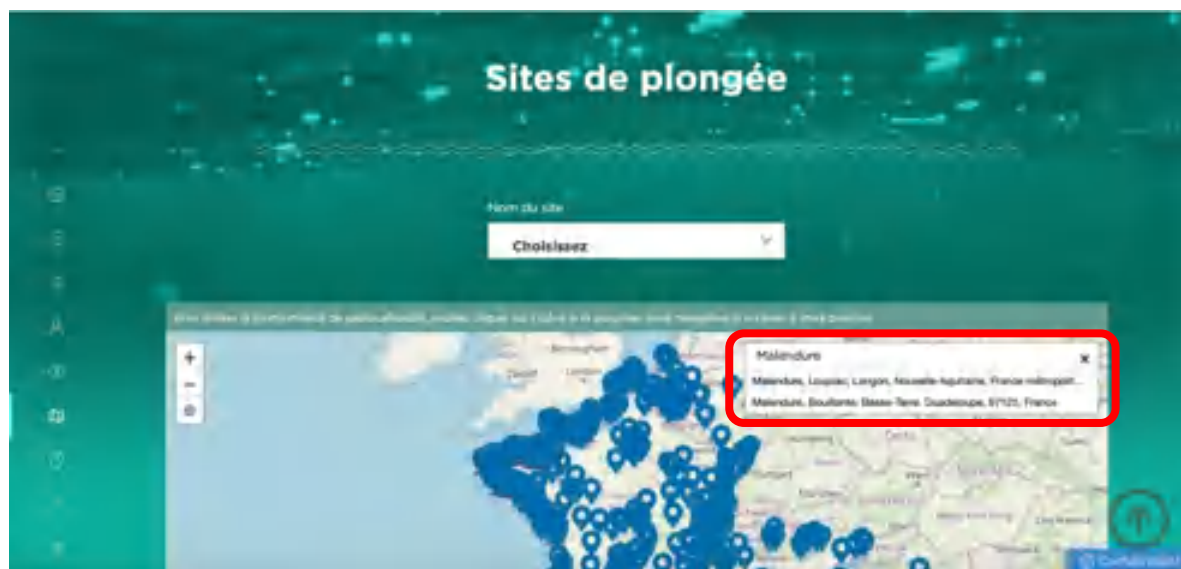


On obtient la page suivante, où chaque point bleu sur la carte représente un site de plongée :

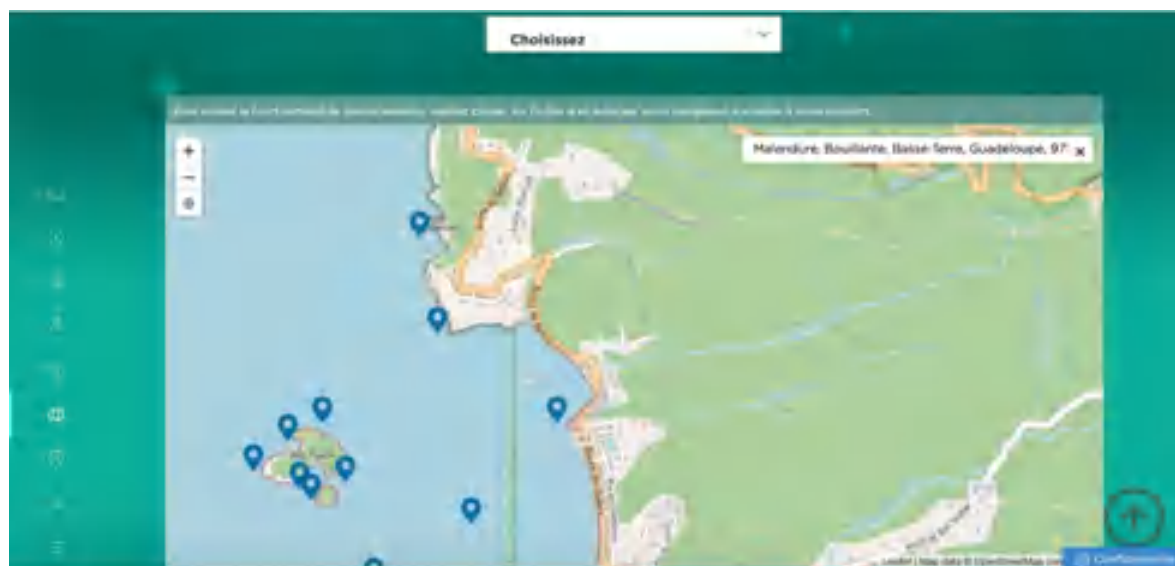


On peut y effectuer une recherche par deux moyens :

- 1) Soit on saisit un nom de lieu dans la zone de recherche située en haut à droite du fond de carte. On utilise alors les capacités du moteur de recherche de la carte et ce que l'on saisit doit être en relation avec des repères géographiques de cette nature : ville, pays, lieu-dit assez célèbre pour être connu du moteur, etc. Dans l'exemple ci-dessous, on recherche le lieu-dit 'Malendure' en Guadeloupe.



Voici alors la réponse du système :



La carte est centrée sur Malendure, a changé d'échelle et montre les sites connus autour du lieu demandé. Les boutons + et - de zooming et dézooming sont disponibles et on peut faire glisser la carte dans la fenêtre.

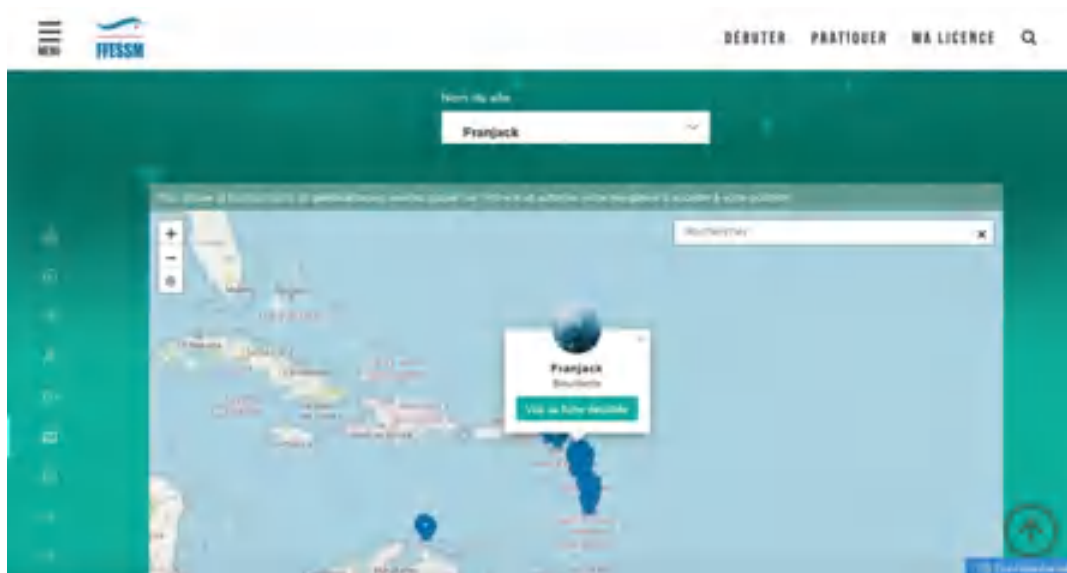
- 2) Soit on saisit un nom de site de plongée dans la zone située au-dessus de la carte. Il s'agit d'une zone en auto-complétion qui va commencer ses recherches dans

l'ensemble des sites de la base (3440 en mai 2020) dès la saisie du 3^{ème} caractère. Seront alors proposés les sites possédant cette chaîne de caractères dans leur nom. Plus le nombre de caractères sera important plus la liste proposée sera courte et précise. Dans l'exemple ci-dessous, en tapant 'fran' on obtient six sites parmi lesquelles on choisit le Franjack, épave guadeloupéenne.



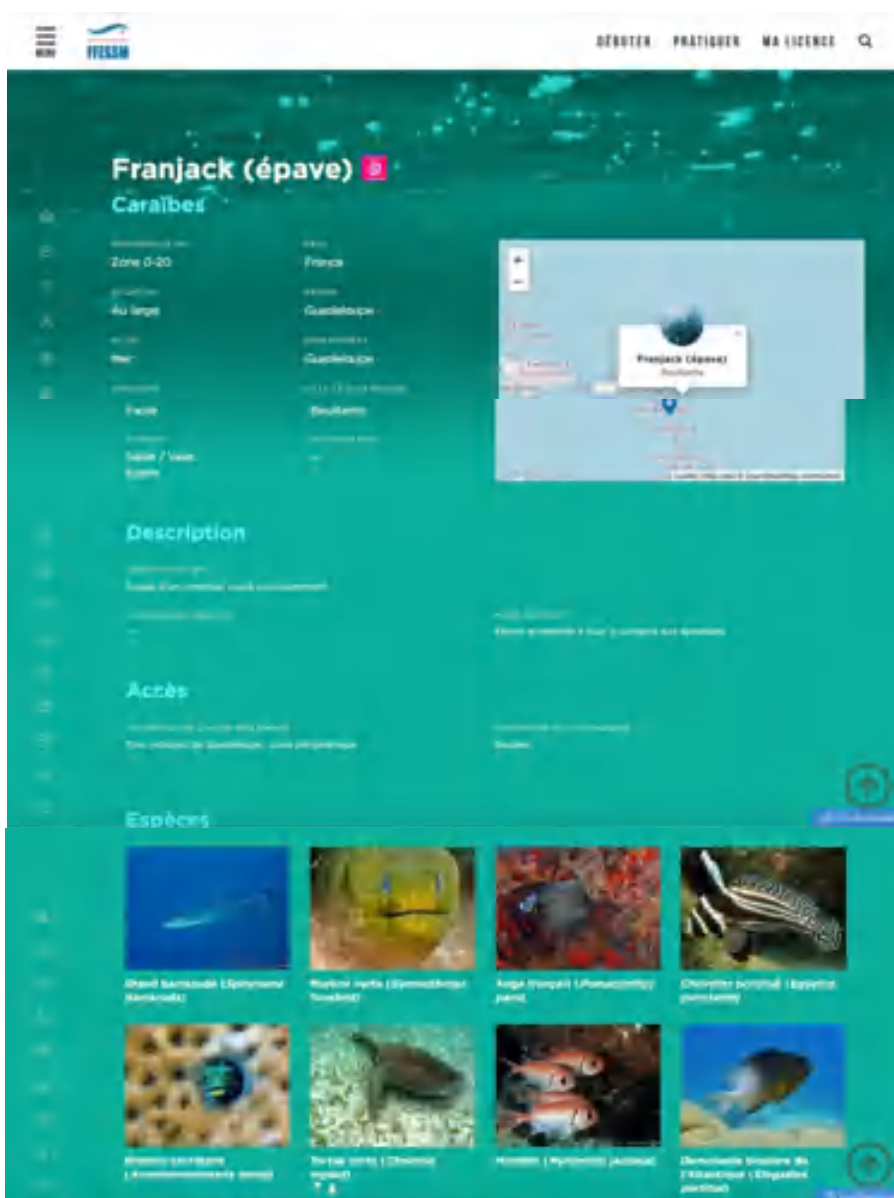
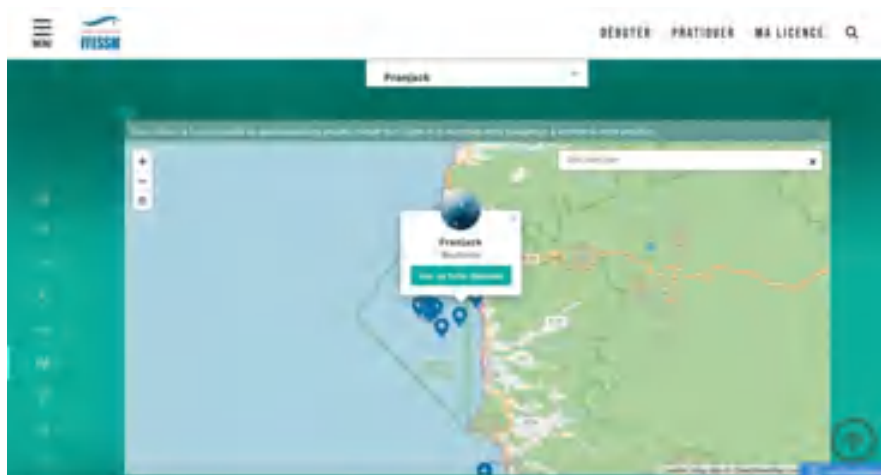
Nota : il est préférable de taper une chaîne de caractères appartenant à un mot significatif du nom du site et d'éviter les mots trop communs comme pointe, plage, anse, etc.

La réponse du système est la suivante : la carte est centrée sur le site en question, l'échelle est restée la même.



En zoomant via les boutons + et -, on peut visualiser plus précisément l'emplacement du site, comme la première page ci-dessous.

Un cartouche apparaît avec le nom du site, sa commune, et une boîte «Voir sa fiche détaillée» qui permet, en la cliquant, d'accéder aux informations du site sur la page suivante :



Une icône peut apparaître à côté du nom du site (ici, un picto rose) pour indiquer que ce site possède au moins un caractère remarquable. Un popup contenant l'explication de cette icône s'ouvre au survol de l'icône avec la souris et on est redirigé vers un site web lié au caractère remarquable quand on clique sur l'icône.



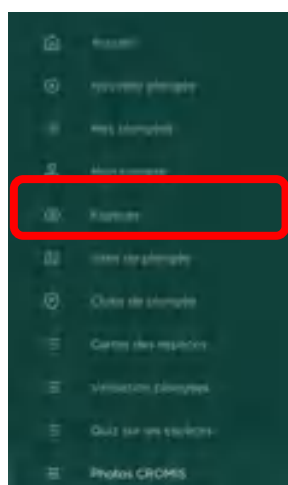
Il est à noter que les espèces montrées en bas de la page sont choisies aléatoirement parmi les observations faites sur ce site. C'est une illustration sans valeur indicative sur les nombres d'observations opérées sur ce site.

On revient au point de départ (carte de France avec tous les sites) en cliquant sur la boîte « Retour à la liste » apparaissant en bas de cette page, soit par retour arrière, soit on sort par un choix du menu du carnet, à gauche.

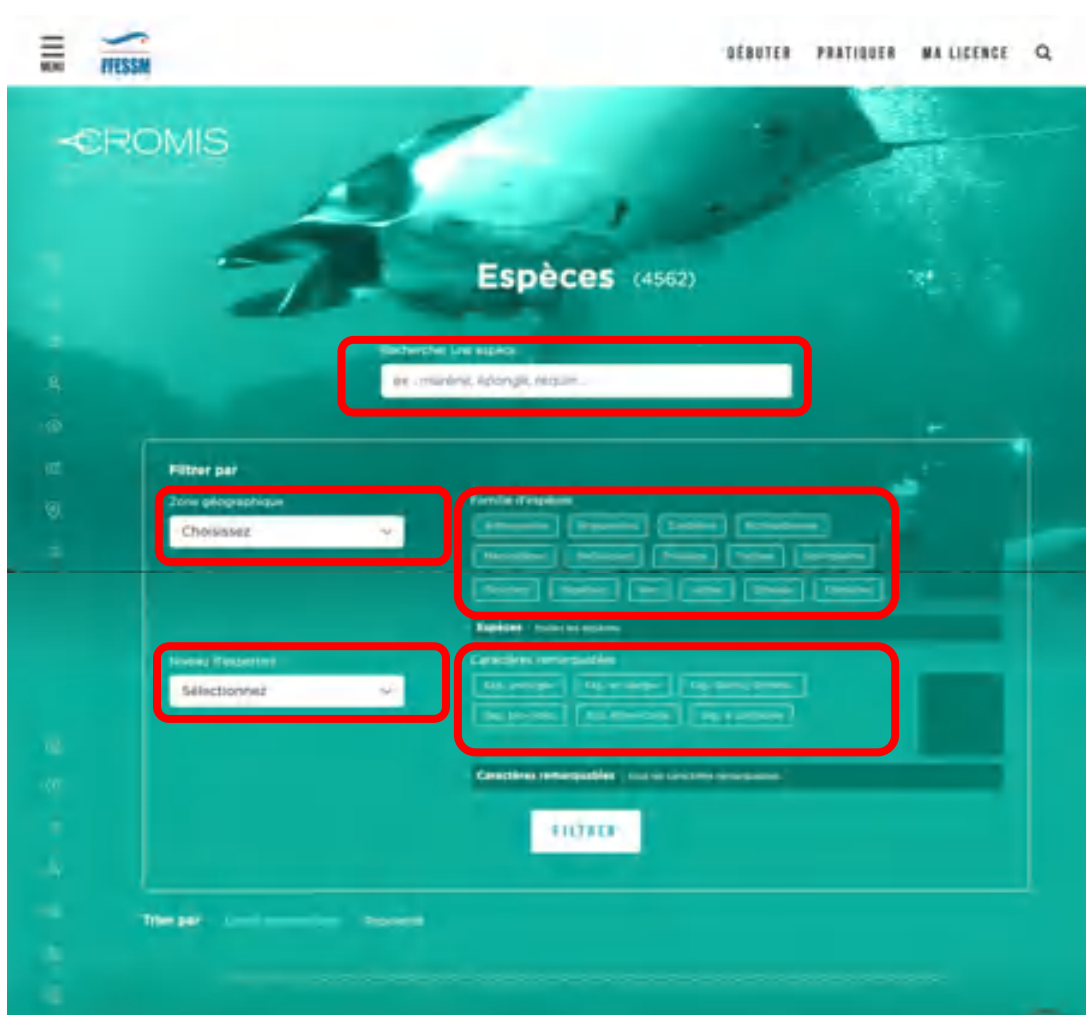
Nota : la V3 de CROMIS, mise en œuvre en mars 2023, a introduit la notion de sites virtuels, créés par l'administrateur CROMIS à raison d'un par bassin. Ils servent à créer des plongées virtuelles qui peuvent être dupliquées et modifiées rapidement en cas de plongées répétitives sur un ensemble de sites du bassin, avec observations sur un ensemble assez fixe d'espèces. Ces sites virtuels n'apparaissent pas dans les listes et les cartes.

3.3 Consultation des espèces

Cette consultation est accessible en cliquant sur le choix du menu représentant un œil :

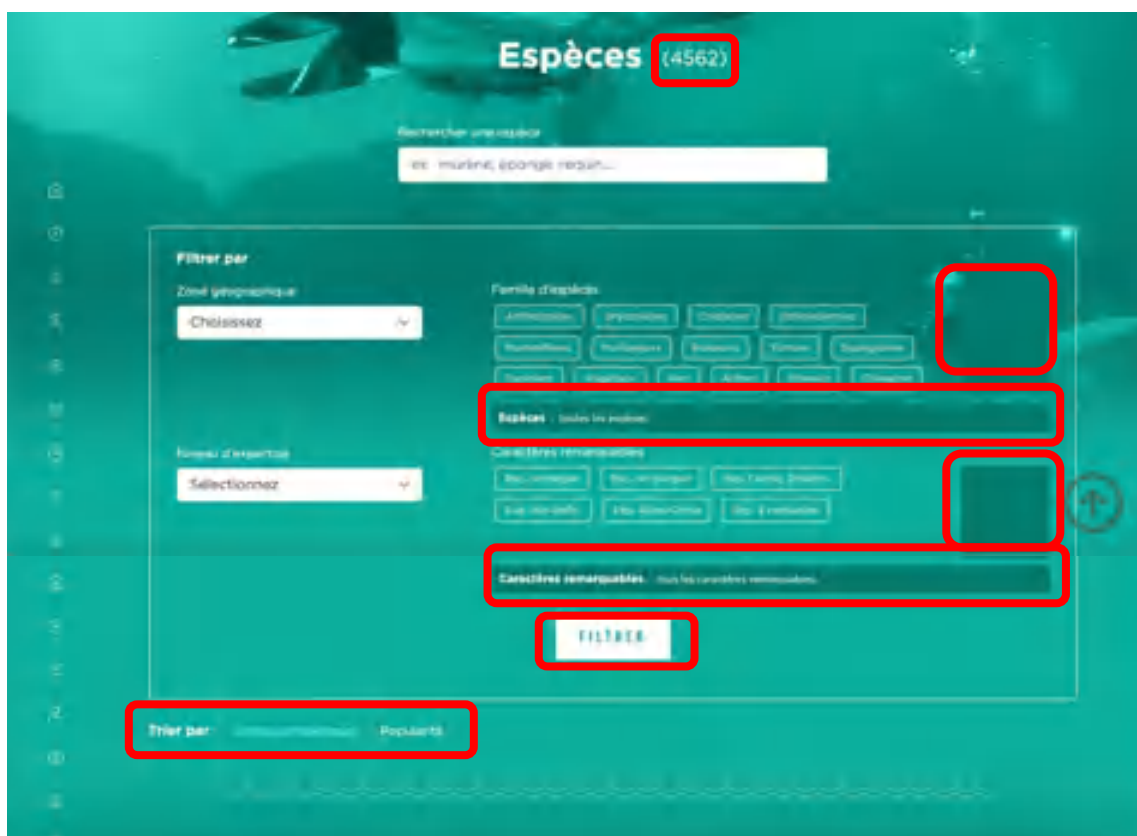


On obtient la page suivante où apparaissent des filtres sur un bassin et/ou un embranchement et/ou sur un niveau d'expertise et/ou un caractère remarquable des espèces.

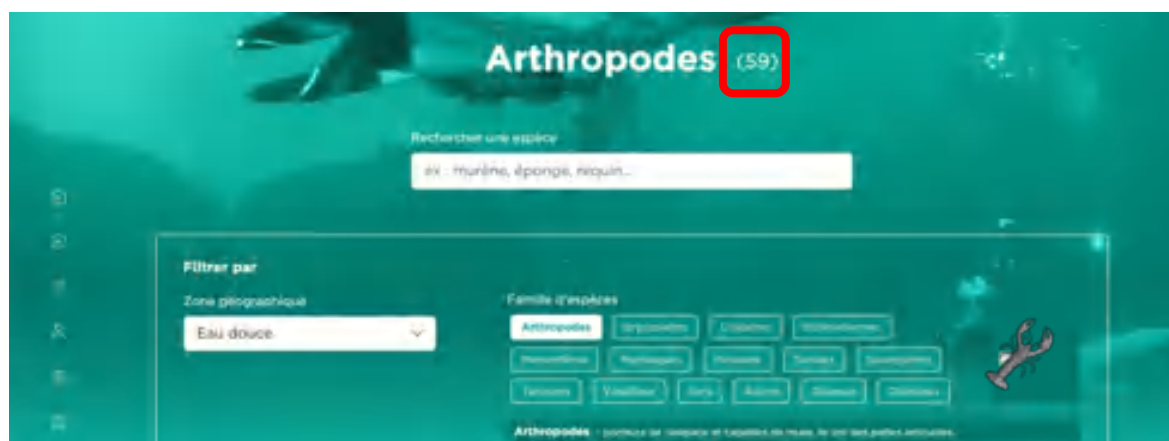


On notera ci-dessous :

- Le nombre d'espèces visibles (entre parenthèses) qui s'incrémente et se décrémente en fonction des filtres choisis (bassin, embranchement)
- La capacité de choisir l'affichage des images par ordre alphabétique (défaut) ou par nombre d'observations décroissant (popularité)
- Une zone picto et une zone d'information sur les embranchements se remplissant quand la souris survole un embranchement
- Une zone picto et une zone d'information sur les caractères remarquables des espèces se remplissant quand la souris survole un caractère
- Un bouton 'Filtrer' sur lequel il faut cliquer après avoir indiqué ses filtres pour afficher les espèces correspondant au filtrage.

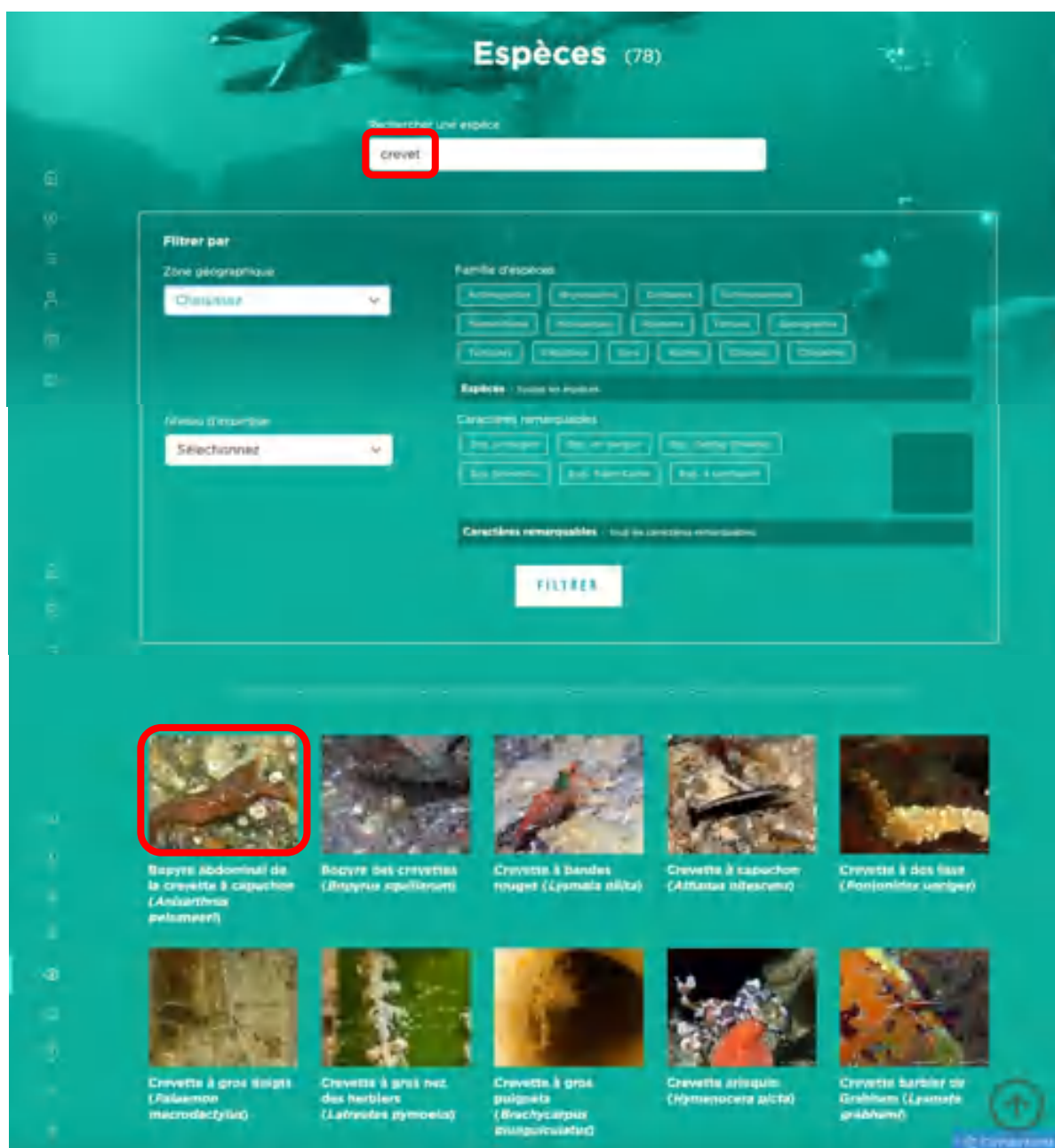


Sur l'exemple ci-dessous, on constate qu'il y a 59 espèces proposées pour les arthropodes d'eau douce :



Si l'on recherche une espèce ou un ensemble d'espèces portant une partie de leur nom en commun, ce nombre d'espèces s'incrémentera également en fonction du nombre d'espèces trouvées dont le nom porte la chaîne de caractères recherchée.

Dans l'exemple ci-dessous, le système a identifié 78 espèces portant dans leur nom la chaîne 'crevet', moyen de retrouver rapidement toutes les crevettes de la base et les organismes liés :

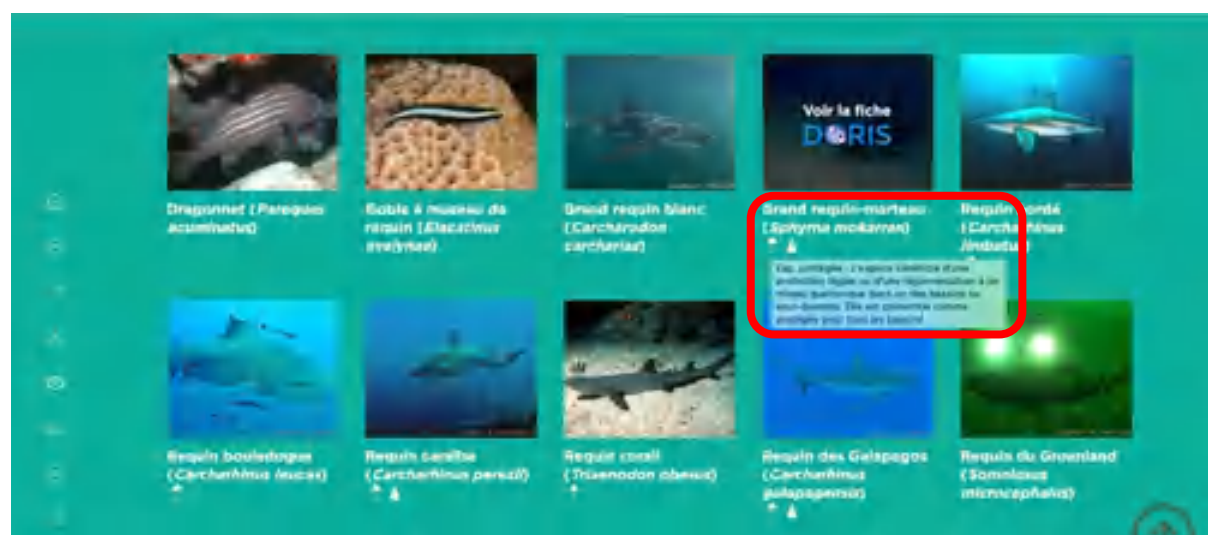


En cliquant sur une image on peut accéder à la fiche DORIS de l'espèce. La fiche DORIS s'ouvre dans un autre onglet de votre navigateur, comme ci-dessous :



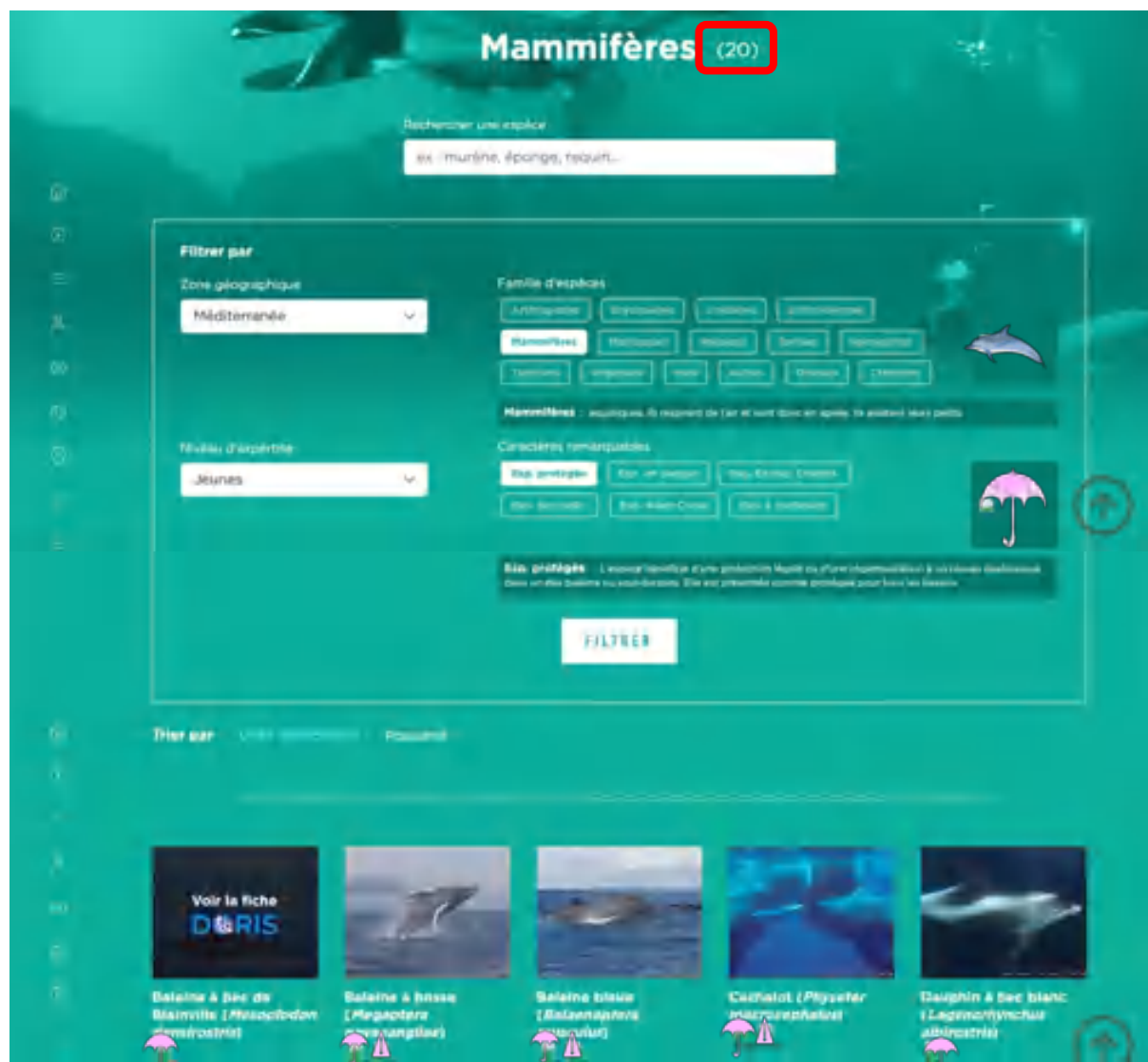
Si l'on sélectionne des espèces ayant des caractères remarquables, ceux-ci apparaissent sous forme de picto. Dans l'exemple ci-dessous, le grand requin marteau est protégé et en danger.

Quand on survole les pictos avec la souris, une petite fenêtre s'ouvre, qui comporte une explication sur la signification du picto de caractère remarquable survolé (dans l'exemple ci-dessous, celui de l'espèce protégée).



Les deux autres filtres fonctionnent sur le même principe. Dans l'exemple ci-dessous, on recherche les espèces de mammifères visibles avec des jeunes (petites profondeurs), en Méditerranée, et qui sont protégées. Il y a 20 espèces présentées après avoir cliqué sur 'Filtrer' :

Nota : le nombre d'images (ici 20) est affiché avant même de cliquer sur 'Filtrer' ce qui permet d'adapter le filtrage avant l'affichage.



Nota : chaque modification dans les filtres sélectionnés fait disparaître les images déjà affichées. La nouvelle sélection d'images n'apparaît qu'après avoir cliqué sur 'Filtrer'.

3.4 Consultation de ses plongées

Après la connexion au carnet de plongée, comme indiqué au §3.1, on peut voir cette page :



Mon carnet de plongée
PATRICK GIRAudeau

Mes 10 dernières plongées

Date	Lieu	Site	C
30/07/2020	Bouillente	La Kaye	C
29/07/2020	Marseille	Tiboulen de Mairie	
29/07/2020	Beaumont-sur-Oise	Base Fédérale de Beaumont sur Oise - Lac de Beaumont	
08/07/2020	Bouillente	La Kaye	
03/07/2020	Larmor Baden	Les Gorges - Golfe du Morbihan	C

Mes statistiques

Nombre de plongées / zone de profondeur:

Profondeur (m)	Nombre de plongées
0-5	2
5-10	3
10-15	16
15-20	34
20-25	4

Total plongées: 59

Profondeur max: 43m

Durée totale cumulée: 56h30mn

Nombre de plongées: 2 / 57

Mes sites de plongée favoris

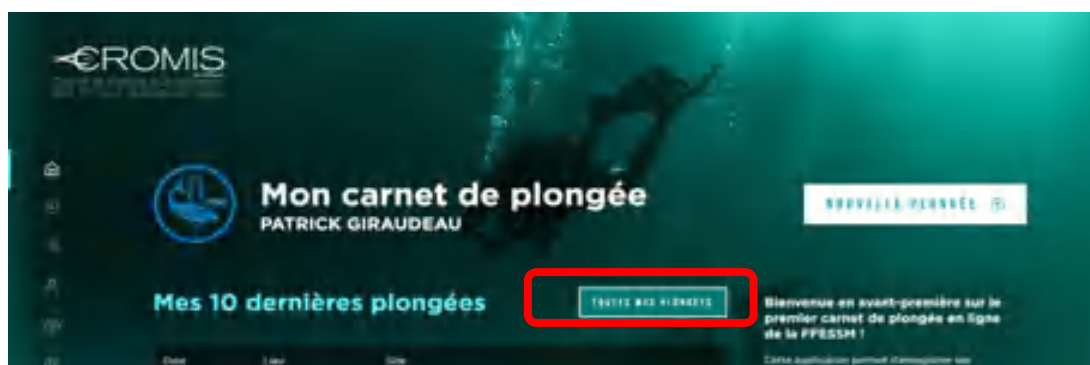
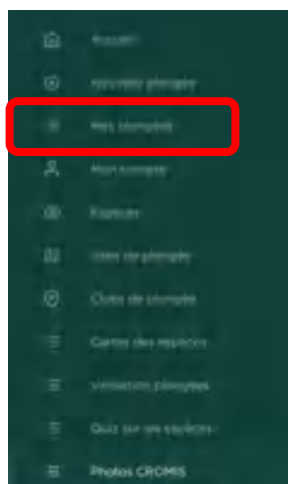
Bouillente - Pointe Haldenre



On y trouve la liste de ses 10 dernières plongées, les statistiques concernant ses plongées, ses sites de plongée favoris. L’affichage de ces rubriques est paramétrable dans son profil/compte (cf. §3.11).

Cette page est accessible aussi à tous moments en cliquant sur le picto représentant une maison dans le menu du carnet de plongée. Il s’agit de la page d’accueil personnalisée du carnet de plongée.

En cliquant sur le picto représentant une petite liste avec boutons dans le menu du carnet de plongée, on peut accéder à l’ensemble de ses plongées, et non pas juste les 10 dernières. Il est à noter qu’au-dessus de la liste des 10 dernières plongées, se trouve une boîte intitulée ‘Toutes mes plongées’ qui permet d’accéder, de la même façon, à l’ensemble de ses plongées.



La réponse du système est la suivante :



On constate que le système propose en liste l'ensemble des plongées saisies avec les champs suivants :

- Numéro séquentiel de la plongée
- Nom du site de plongée
- Commune du site
- Profondeur max de la plongée
- Durée de la plongée
- Picto d'appréciation de la plongée
- Un carré blanc à ticker pour supprimer la ligne
- Type d'immersion : exploration, formation (reçue), encadrant, apnée, randonnée subaquatique

Nota : Ce dernier champ est proposé en filtre afin de n'afficher que les immersions de ce type, si désiré.

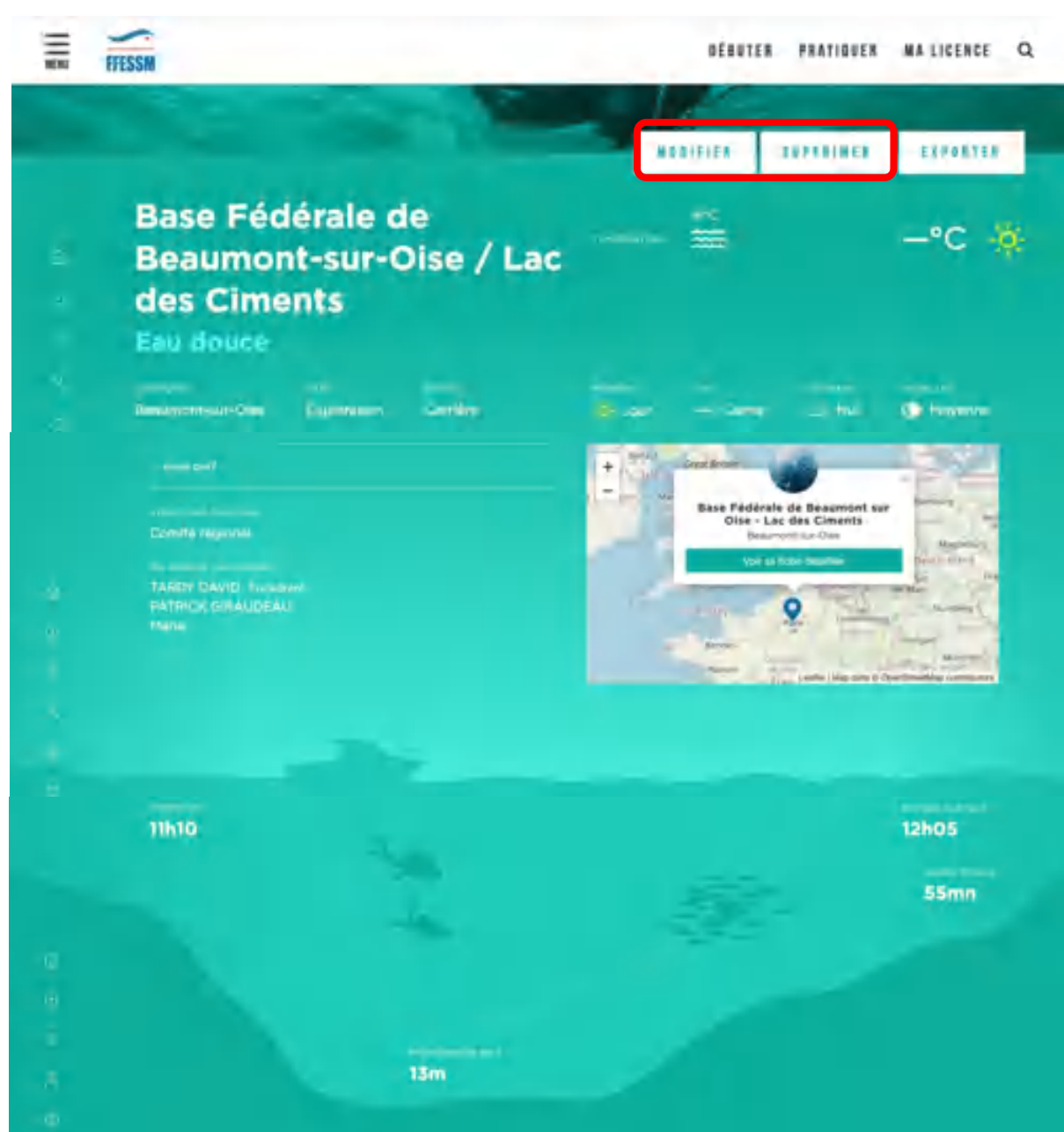
Dans CROMIS, un C apparaît en bout de ligne pour indiquer que cette plongée est une plongée CROMIS et non une plongée standard.



En cliquant sur l'une des lignes du tableau, on peut accéder au détail de la plongée, avec toutes les informations saisies par le plongeur lors de la création de sa plongée :

- Informations sur le site et les conditions de plongée
- La composition de la palanquée
- Le profil de la plongée avec ses paramètres (profondeur, durée, heures, paliers)
- Les équipements utilisés
- Les observations (image et nom des espèces observées)
- Les images et les liens vidéo personnels

Il est à noter que la plongée est accessible en modification à partir de cette page détaillée, en cliquant sur la boîte 'Modifier', et peut être supprimée en cliquant la boîte 'Supprimer'.



NATUREL

INSTRUMENTS / MONTRE

3m 8mm

PNEU DE BOUTEILLE :

Mojito - 12 litres court

COORDONNÉES :

Humide

ESTIMÉE :

5kg

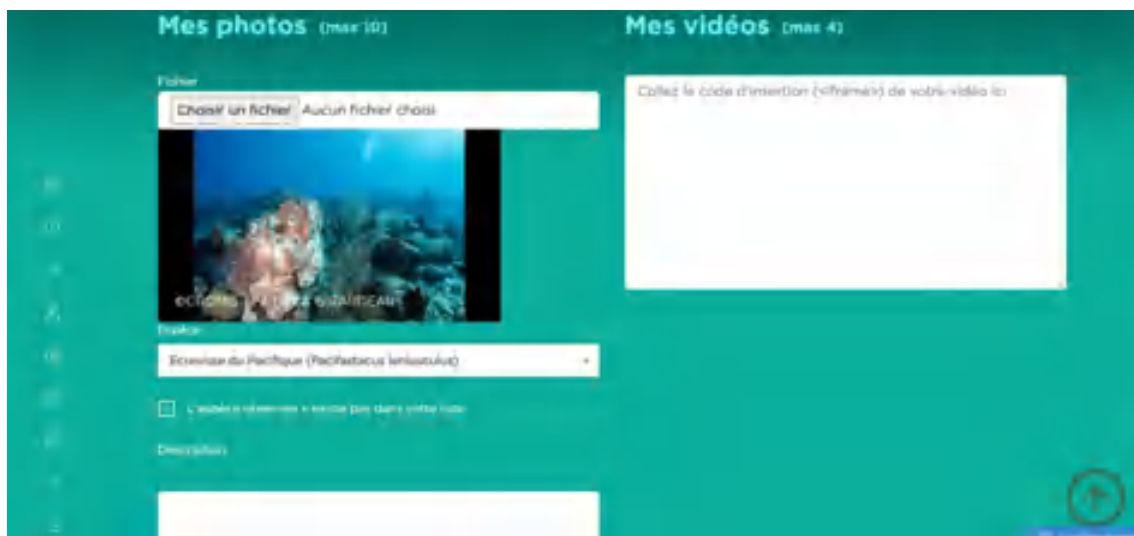


Mes observations

 Brushet (<i>Zoarces archus</i>) ♀	 Perche-soleil (<i>Lepomis gibbosus</i>) ♂	 Perche (<i>Perca fluviatilis</i>)	 Boulène (<i>Rhodospirillum rubrum</i>)
 Xanthoria (<i>Xanthoria parietina</i>) ♀	 Ver gorgonien (<i>Gorgonia ventalina</i>)		

Mes photos et vidéos

Pour une plongée CROMIS, les images chargées se présentent ainsi en mode 'Modification' :

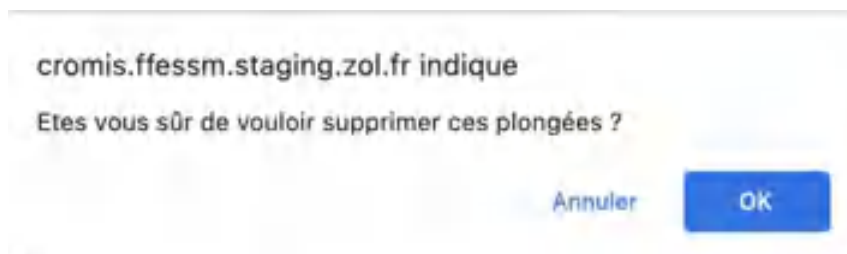


En bout de ligne du tableau listant les plongées, apparaît une case blanche. Si on clique sur cette case, un tick y apparaît (voir image ci-dessous) et la boîte « Supprimer » s'éclaire.



ID	Date	Nom du site	Commune	Profondeur max	Durée totale	Type	Appréciation	
57	30/07/2020	La Keye	Bouillante	12.0m	1h10	Exploration	C	
56	29/07/2020	Tiboulen de Mairie	Marseille	34.0m	50mn	Exploration		
55	29/07/2020	Base Fédérale de Beaumont sur Oise - Lac des Ciments	Beaumont-sur-Oise	34.0m	50mn	Exploration		
54	28/07/2020	Passé Tiputa	Rangiroa	12.0m	1h10	Exploration	C	

En cliquant alors sur cette boîte, le système demande la confirmation de la suppression par un pop-up.

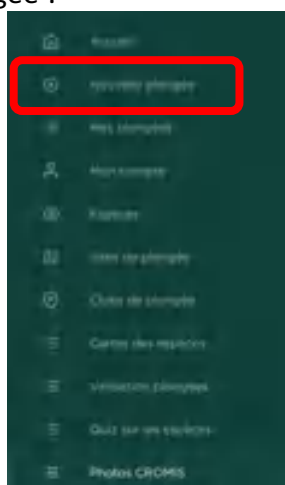


ATTENTION : la suppression de la plongée entraîne également la suppression de toutes les photos et de toutes les observations qui y sont liées.

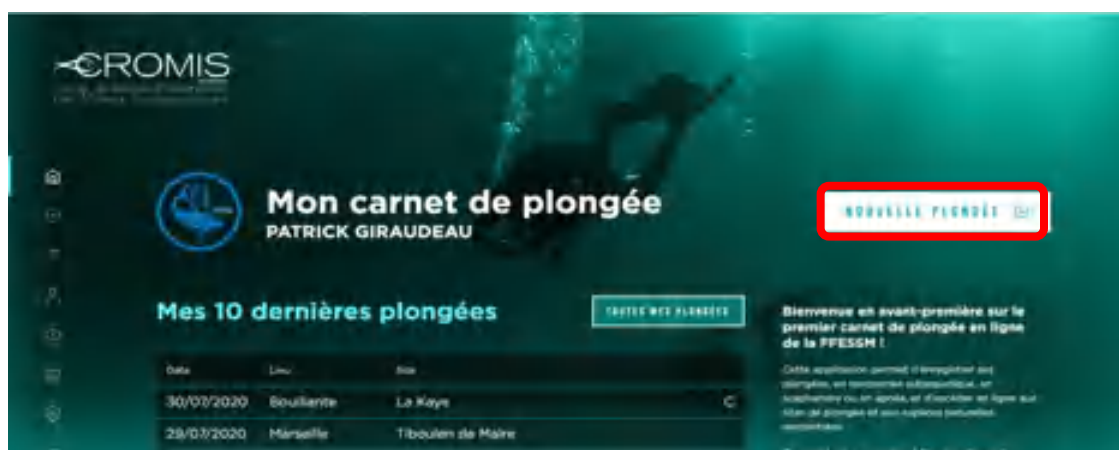
3.5 Saisie d'une nouvelle plongée

On peut accéder à cette fonctionnalité par plusieurs voies :

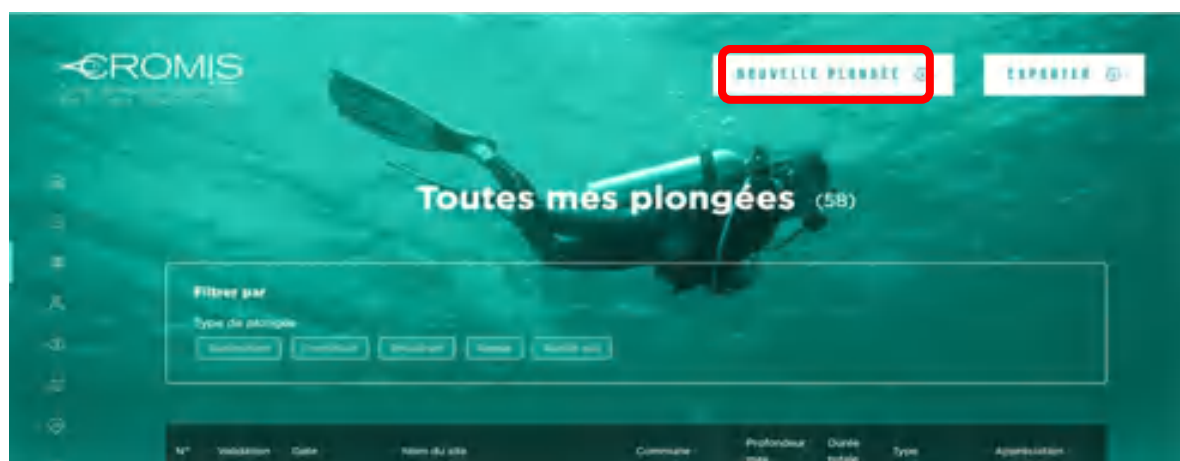
- 1) Soit le menu du carnet de plongée :



- 2) Soit en cliquant sur la boîte 'Nouvelle plongée' sur la page d'accueil de son carnet personnel :



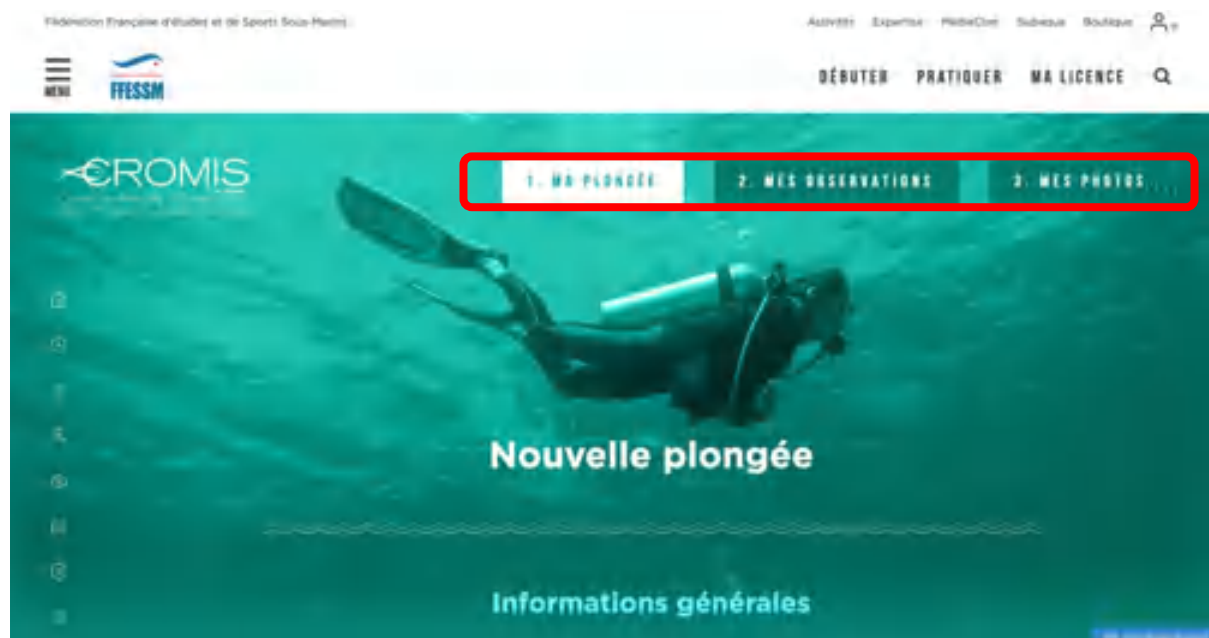
- 3) Soit en cliquant sur la boîte 'Nouvelle plongée' sur la page listant toutes ses plongées :



Dans les trois cas, on obtient l'accès à la page suivante, où l'on peut choisir le type d'immersion désiré : plongée scaphandre, apnée, randonnée subaquatique (ce dernier choix est utilisé pour les randonnées sur estran).



Puis on obtient une page où apparaissent trois boîtes 'Ma plongée', 'Mes observations' et 'Mes photos', qui représentent les trois étapes de la saisie d'une plongée. Le premier onglet, 'Ma plongée', va permettre la saisie de tous les paramètres caractérisant sa plongée : site de plongée, paramètres techniques, équipements, météo, etc.



28

[illegible]



Cette très longue page comporte plusieurs parties :

1) Caractères généraux :

- Date de la plongée (obligatoire)
- Type de plongée : exploration, formation, encadrant (obligatoire)
- Structure d'accueil : SCA, base fédérale, etc
- Milieu de la plongée : mer, lac, rivière, souterraine, sous-glace, artificiel, carrière, estran
- Le niveau d'expertise, qui fera varier le nombre d'espèces proposées pour les observations en deuxième volet de la saisie. Il est positionné par défaut sur la valeur 'Intermédiaires', mais le plongeur peut le changer pour choisir l'un des autres niveaux : 'Estran', 'Jeunes' ou 'Confirmés'.

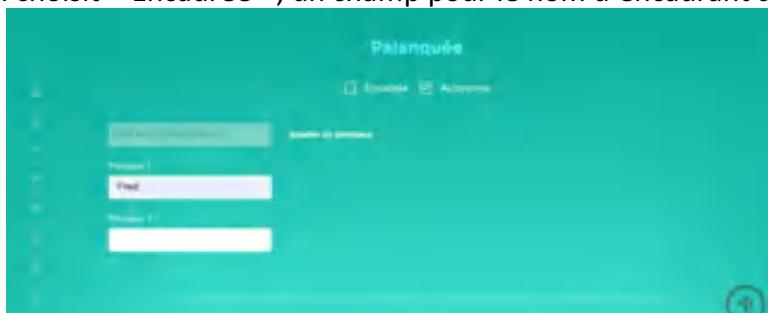
Nota : le niveau 'Pour tous' est réservé au carnet standard et possède un nombre d'espèces situé entre ceux du niveau 'Jeunes' et du niveau 'Intermédiaires'.

2) Chapitre concernant le site : il y a quatre options pour saisir un site de plongée :

- Soit choisir un site dans le champ en auto-complétion sur le nom du site ; quelques caractères suffisent pour obtenir la liste des sites dont le nom porte cette chaîne de caractères
- Soit choisir le site sur la carte en utilisant ou pas la zone de recherche interne à la carte et les boutons + et - pour zoomer ou dézoomer.
- Soit créer un nouveau site si on ne trouve pas son site de plongée dans la liste ou sur la carte (cf. §3.6).
- Soit ne saisir qu'un nom à votre choix dans le champ « Renseignez ce que vous voulez ». Ce champ sera conservé avec votre plongée mais ne créera pas un site de plongée et vous devrez le saisir de nouveau à chaque fois que vous souhaitez le réutiliser (**Cette dernière option n'est disponible que pour le carnet seulement - écrans bleus**).

ATTENTION : IMPORTANT

- a) Il ne faut créer un nouveau site de plongée QUE SI l'on est certain de ne pas l'avoir trouvé sur la carte ou dans la liste du champ en auto-complétion. Tous les sites en doublon seront invalidés par l'administration fédérale de la base des sites. Pour trouver un site, ne tapez que quelques caractères du mot le plus significatif.
- b) Aux utilisateurs du carnet (écrans bleus) : il est fortement recommandé d'utiliser un nom de site plutôt que de saisir un nom à usage personnel. En effet seuls les noms de sites administrés permettent la composition de statistiques sur les sites, telles que proposées dans le menu du carnet, et celles souhaitées par notre tutelle, le Ministère des Sports, à leur demande. De même les observations ne peuvent être utilisées si elles se rapportent à un lieu non attaché à un site validé.
- 3) Chapitre concernant la palanquée :
Il faut préciser si cette plongée est en autonomie ou encadrée.
Si l'on choisit « Encadrée », un champ pour le nom d'encadrant apparaît alors :



Son propre nom est pré-rempli grâce aux informations connues du système depuis la connexion au carnet ; on peut saisir les noms des autres membres de la palanquée, ou pas. Il n'y a aucun contrôle entre ces noms saisis et le fichier fédéral. Il faut cliquer sur « Ajouter un plongeur » autant que de besoin.

- 4) Chapitre concernant le profil de la plongée :
Les paramètres : profondeur, heure de début, heure de fin sont obligatoires. On peut rajouter plusieurs paliers (temps et profondeur) en cliquant sur « Ajouter un palier » autant de fois que nécessaire.
 - 5) Chapitre concernant les équipements de plongée utilisés :
Aucun champ n'y est obligatoire. On peut saisir :
 - Le type de bouteille parmi la liste proposée
 - Le type de combinaison parmi la liste proposée
 - Le lest
- Nota : ces 3 zones peuvent être mémorisées dans votre profil de plongeur (voir §3.11) et ainsi proposées par défaut.
- D'autres pièces d'équipement à votre choix. Cliquer sur « Ajouter un équipement » autant de fois que nécessaire
 - Un ou des gaz respirés à choisir entre Air, Nitrox et Trimix.

6) Chapitre « Conditions de plongée » :

Aucun champ n'y est obligatoire. On peut saisir :

- Température extérieure
- Température de l'eau en surface
- Température de l'eau au fond
- Jour ou Nuit
- État de la mer : calme ou agitée
- Un picto météo
- La qualité de la visibilité
- La force du courant

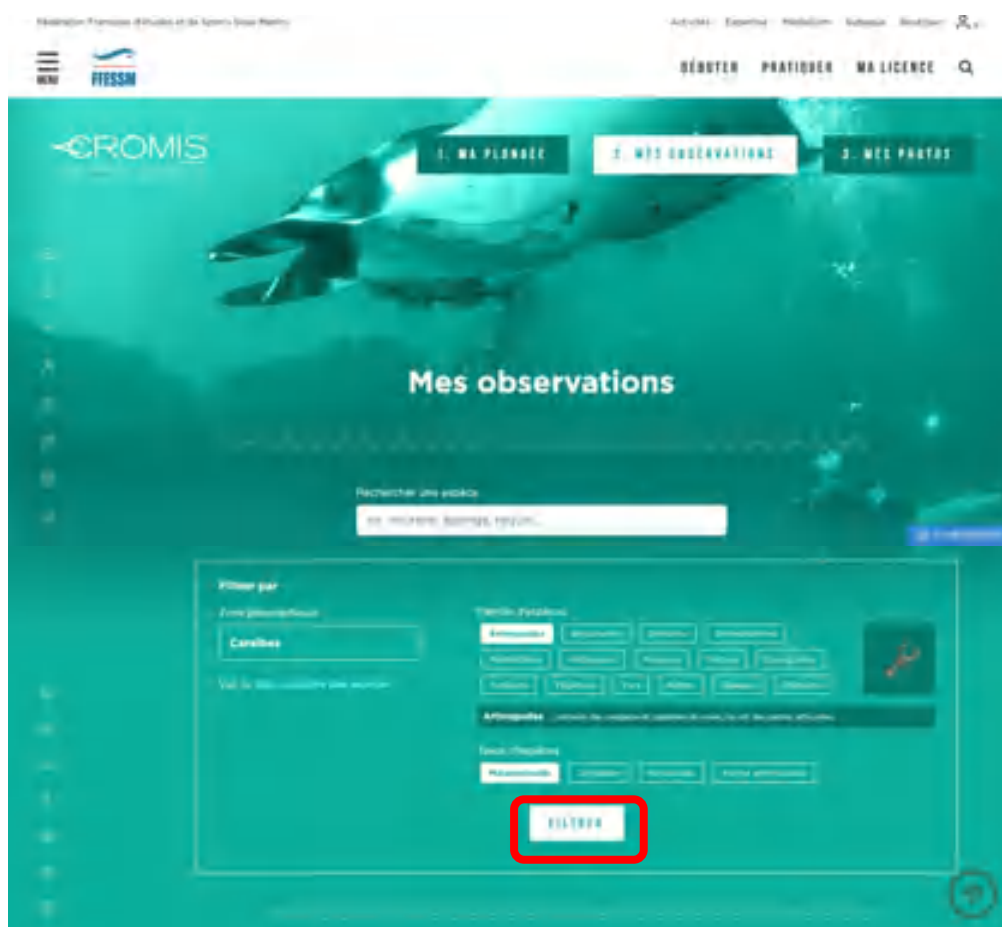
7) Chapitre renfermant les commentaires et son appréciation :

- Un champ commentaires est à disposition du plongeur pour tous types de remarques à usage personnel
- Un picto Smiley pour résumer son impression générale de la plongée

Nota : en cas de promenade sur estran, cliquer sur la photo « Rando sub. » puis choisir « Estran » dans le champ Milieu. Les sites sur estran sont également repérés comme tels.

Une fois terminée la saisie sur cet onglet, on peut passer à la partie « Mes Observations » en cliquant sur la boîte 'Étape Suivante', soit conclure la saisie de cette plongée en cliquant sur la boîte 'Enregistrer'.

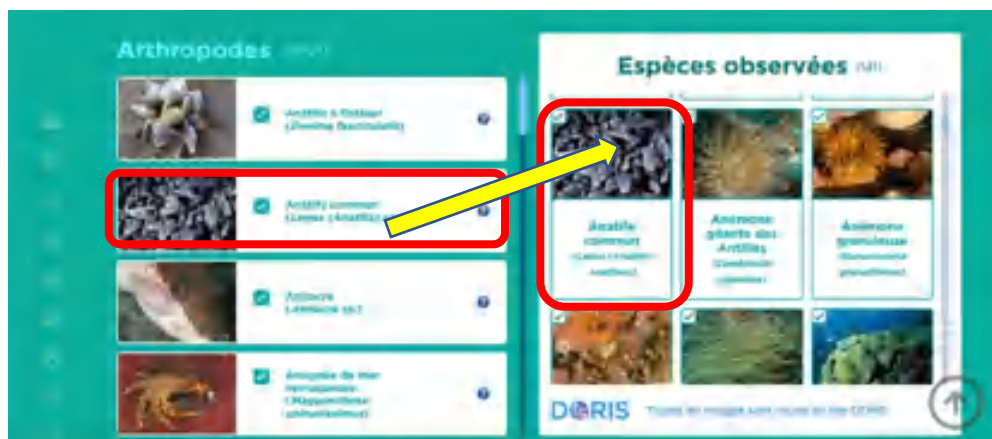
Le deuxième onglet de saisie, celui des observations, se présente ainsi :



Il faut tout d'abord cliquer sur la boîte 'Filtrer' afin que les espèces puissent être présentées dans la colonne de gauche. Afin d'améliorer les performances et les temps de réponse il est très préférable de sélectionner un embranchement avant de cliquer sur 'Filtrer' (Arthropodes dans l'exemple ci-dessus).

Depuis la V3 de CROMIS (mars 2023) il est possible de sélectionner aussi un taxon de niveau inférieur à l'embranchement. Dans l'exemple ci-dessus, pour les arthropodes, on peut sélectionner un des taxons suivants : Malacostracés, Cirripèdes, Hexapodes et Autres arthropodes.

Ce filtre Taxon apparaît quand on clique sur un embranchement. On désélectionne le filtre en re-cliquant sur la boîte sélectionnée, pour les embranchements comme pour les taxons.



Une fois la boîte 'Filtrer' cliquée, en cliquant sur les images d'espèces de gauche au fur et à mesure de leur défilement, et si l'on pense l'avoir observée durant la plongée, l'image cliquée change de couleur de fond dans sa boîte (le fond devient blanc), et apparaît sur la droite de l'écran, rejoignant ainsi les images précédemment cliquées (flèche jaune).

En cliquant sur le petit point d'interrogation qui est près de chaque espèce, on peut consulter la fiche DORIS de l'espèce concernée.

Le bassin correspond à celui du site de plongée choisi et ne peut pas être modifié, afin de ne pas choisir des espèces qui ne sont pas présentes dans le bassin du site (Caraïbes dans l'exemple ci-dessous).

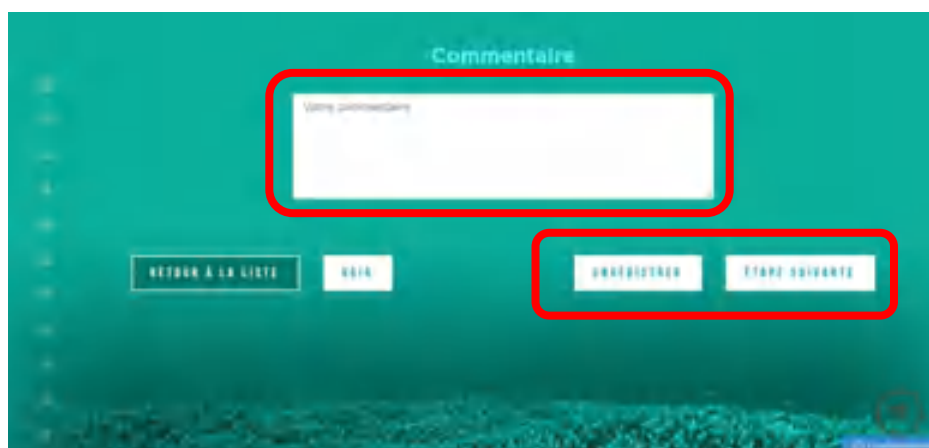
On peut aussi taper quelques caractères dans la zone 'Recherche une espèce' ('crab' dans l'exemple ci-dessous), ce qui est pratique pour rechercher un groupe ou une espèce particulière. Ce filtre peut se combiner avec les deux autres, sur les embranchements et les taxons. Là encore il faut cliquer sur la boîte 'Filtrer'.



Nota : en mode modification, on peut voir les observations déjà saisies dans la colonne de droite avant de cliquer sur 'Filtrer', ainsi que le nombre d'espèces de l'embranchement sélectionné déjà observées. Dans l'exemple ci-dessous : 2 espèces d'arthropodes déjà observées sur les 46 proposées.



En bas de la page, une autre zone 'commentaires' est également présente, à usage personnel.



Commentaire

Votre commentaire

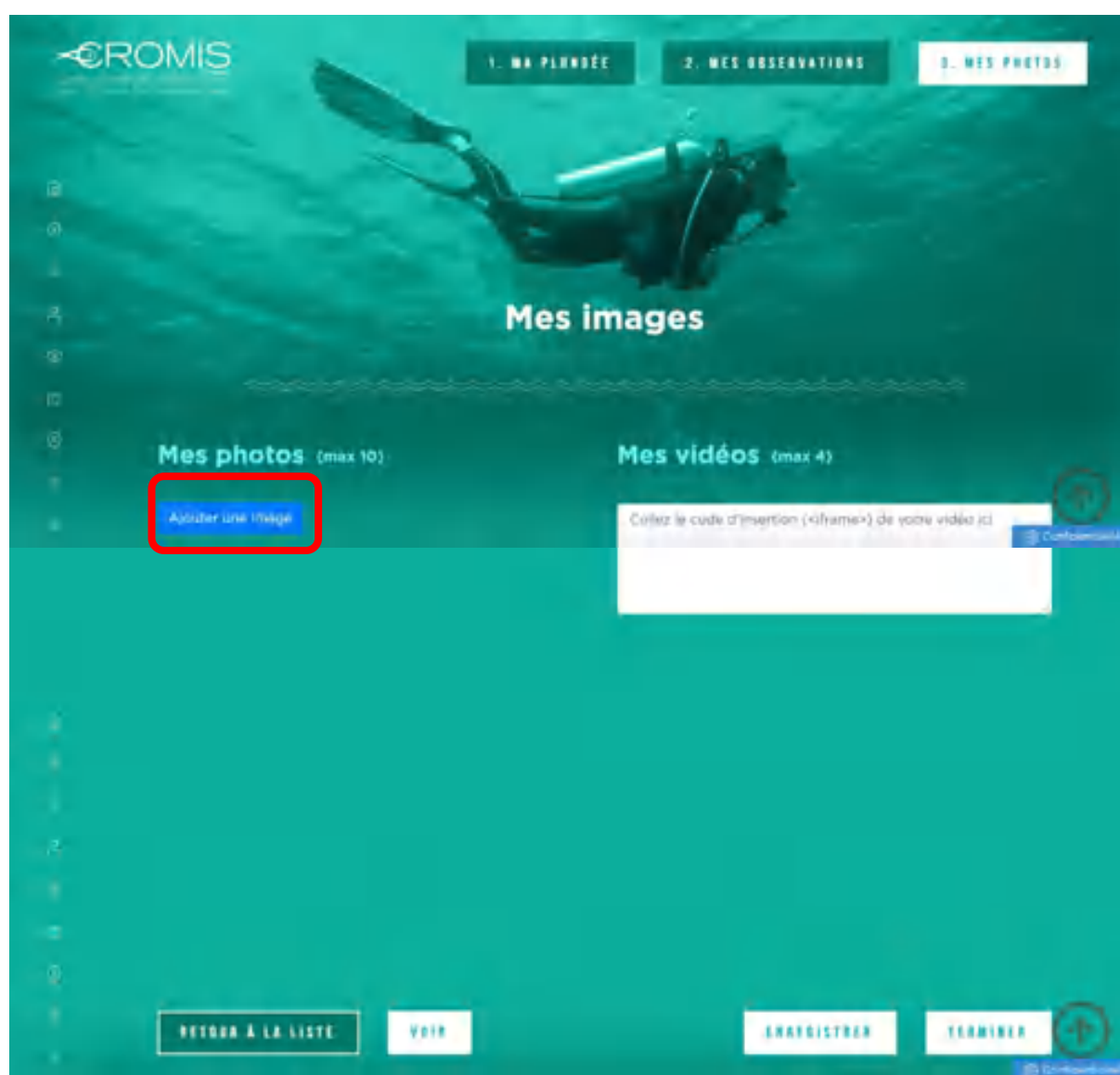
RETOUR À LA LISTE

VOIR

ENREGISTRER

ETAPE SUIVANTE

En cliquant sur 'Enregistrer' on termine la saisie, et en cliquant sur 'Étape Suivante', on peut passer au troisième et dernier onglet de la saisie d'une plongée : 'Mes Photos'. Cette dernière page se présente ainsi :



CROMIS

1. MA PLONGÉE

2. MES OBSERVATIONS

3. MES PHOTOS

Mes images

Mes photos (max 10)

Ajouter une image

Mes vidéos (max 4)

Collez le code d'insertion («iframe») de votre vidéo ici

Confirmer

RETOUR À LA LISTE

VOIR

ENREGISTRER

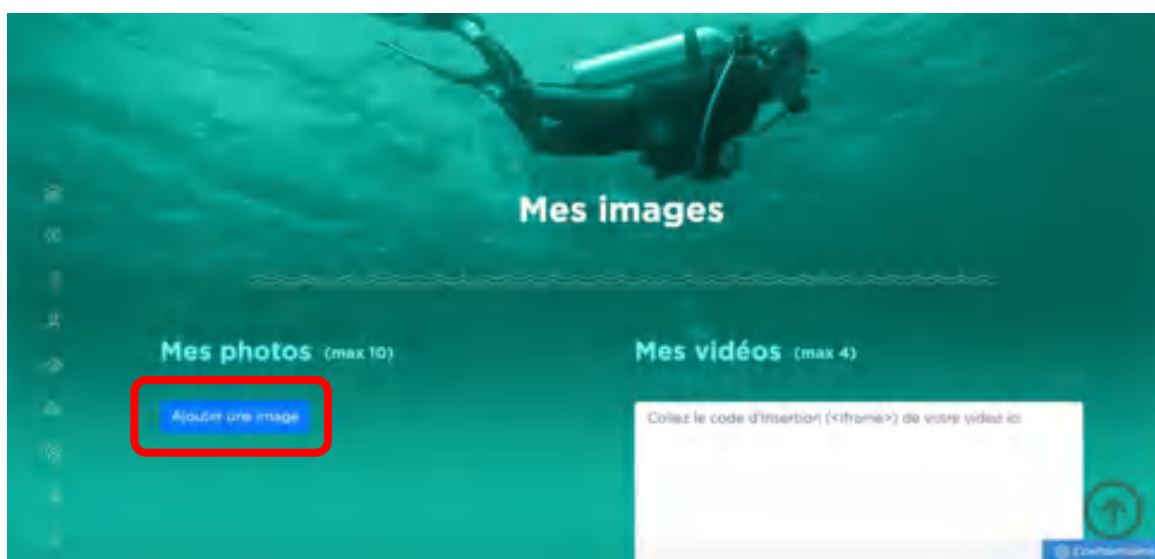
TERMINER

On peut charger jusqu'à 10 images en plongée CROMIS. Les images sont reformatées au moment du téléchargement afin de ne pas occuper trop de volume sur le serveur (format HD 1080x720).

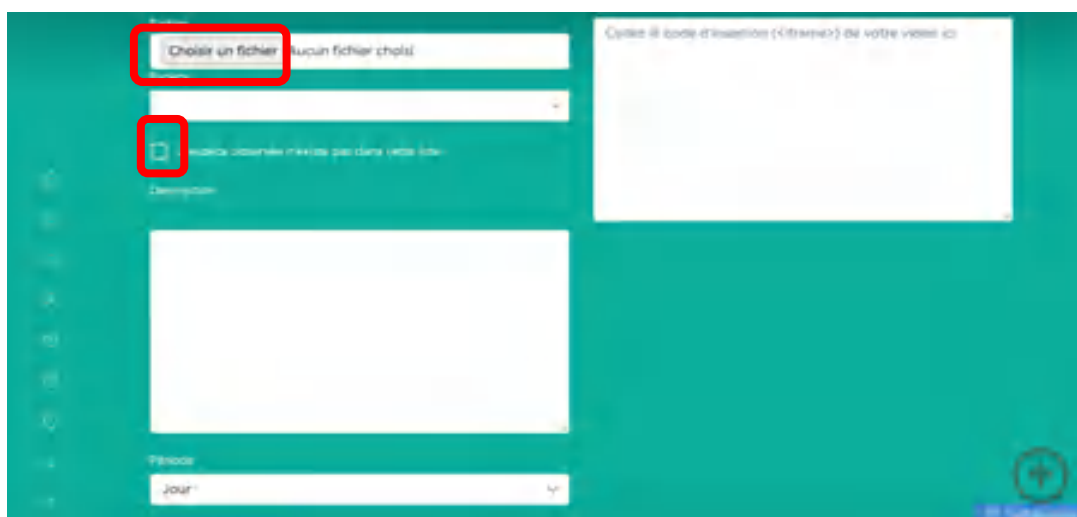
Au bout de 10 images téléchargées, le bouton 'Ajouter une image' devient inopérant.

On peut aussi saisir, dans le cadre de droite, 4 iframes de vidéos stockées sur Vimeo, Youtube, etc.

Voici le déroulement du téléchargement d'une image :



On clique sur la boîte 'Ajouter une image' et alors plusieurs champs se présentent :

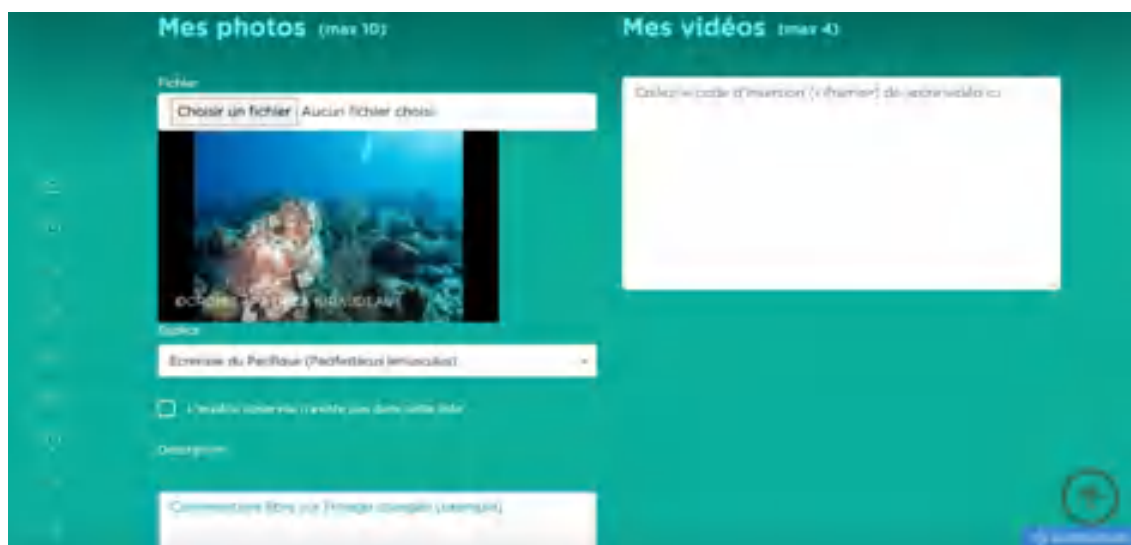


On choisit une image, on saisit un nom d'espèce proposé dans une zone en auto-complétion sur le nom commun ou le nom scientifique et un commentaire à destination du valideur si nécessaire, ou à usage personnel, et un indicateur jour/nuit (renseigné par défaut par la valeur qui a été éventuellement saisie sur le premier onglet).

On peut aussi cocher la case 'L'espèce observée n'existe pas dans cette liste' s'il s'agit de la première observation de l'espèce dans un bassin ou d'une espèce inconnue dans la liste des espèces proposées. Alors, la zone en auto-complétion de saisie du nom d'espèce devient une zone en saisie libre. Le plongeur peut y rentrer ce qu'il propose comme nom scientifique, et peut ajouter des explications pour le valideur dans le champ 'Commentaires'.

On peut effectuer ce chargement à 10 reprises en cliquant sur la boîte 'Ajouter une image' autant de fois que nécessaire.

En mode modification, la page de chargement des images se présente ainsi :



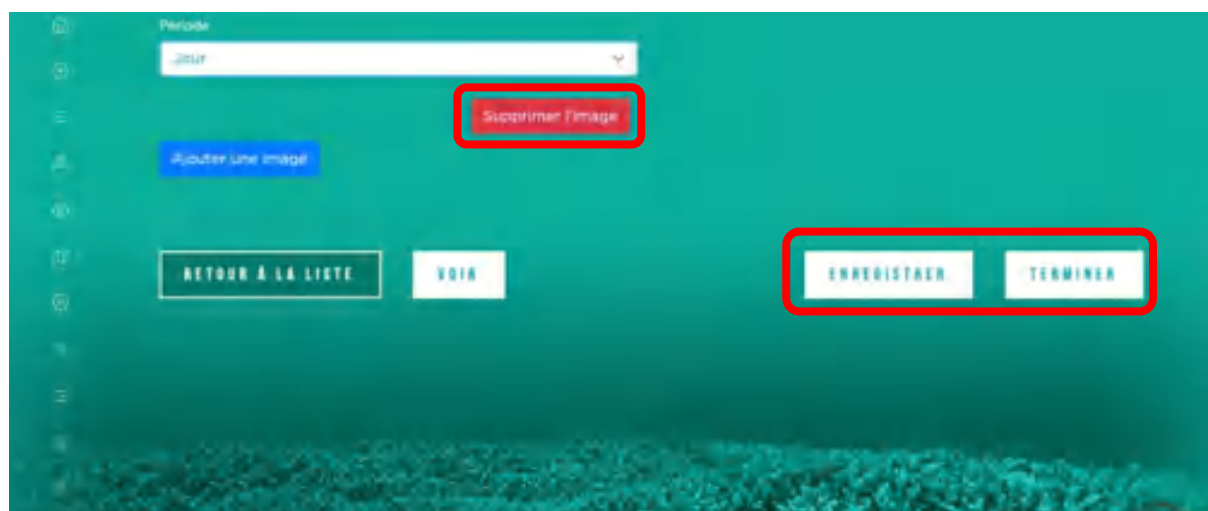
Les images chargées en création apparaissent en vignette.

On peut alors en ajouter de nouvelles au-dessous. Si les premières images chargées en création avaient été validées, les nouvelles seront proposées également aux valideurs dans un nouveau message.

On peut également supprimer des images chargées lors d'une connexion précédente, en cliquant sur le bouton rouge 'Supprimer'. L'image disparaît alors de la page, aucune confirmation n'est demandée.

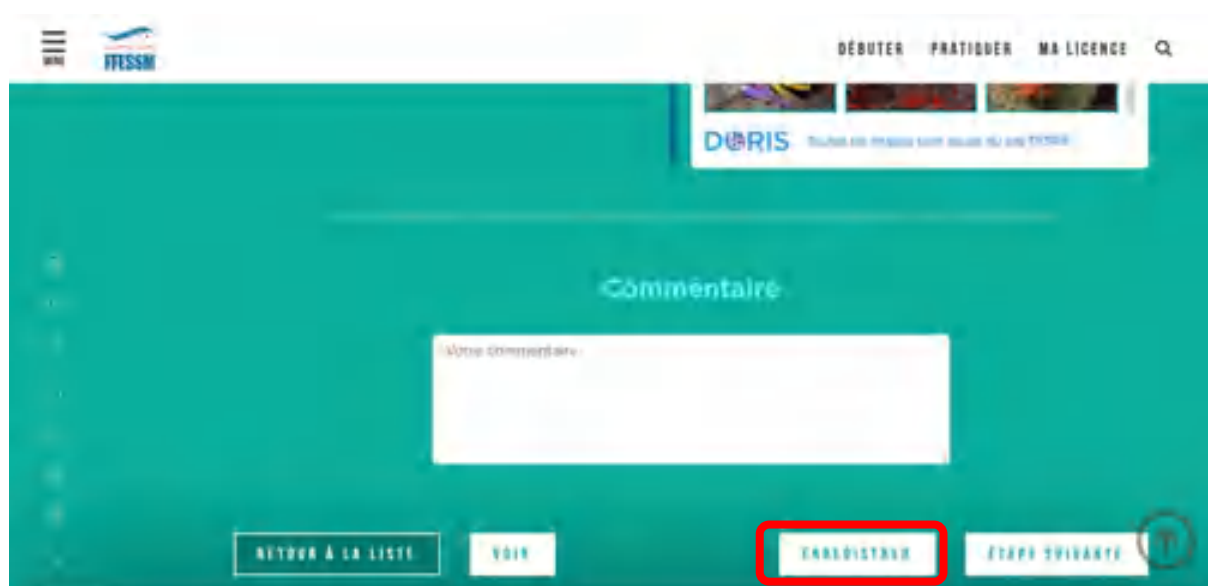
IMPORTANT : Si une modification quelconque est faite sur une image validée (changement d'image, changement de nom, etc) l'image est alors dé-validée et sera re-proposée aux valideurs du bassin du site de cette plongée. Cela permet d'éviter des erreurs d'identification et autres après que la validation a été faite.

On termine la saisie en cliquant sur 'Enregistrer' ou 'Terminer' qui vous fera revenir à la consultation de la plongée. Cliquer sur 'Retour à la liste' ne permet pas l'enregistrement des dernières modifications faites sur cette page. Celles-ci seront alors perdues.



Nota : la V3 de CROMIS (mars 2023) a amené une amélioration concernant les performances techniques. Les saisies des observations sont sauvegardées toutes les 30 secondes, ce qui permet de rester un long moment sur la page de saisie des observations. Si le temps de 'time out' de la page est néanmoins atteint, ne peuvent être perdues que les saisies des 30 dernières secondes.

Il est néanmoins conseillé d'effectuer une sauvegarde physique régulièrement en cliquant sur le bouton 'Enregistrer'. De plus, cela redémarre le temps de session à zéro.

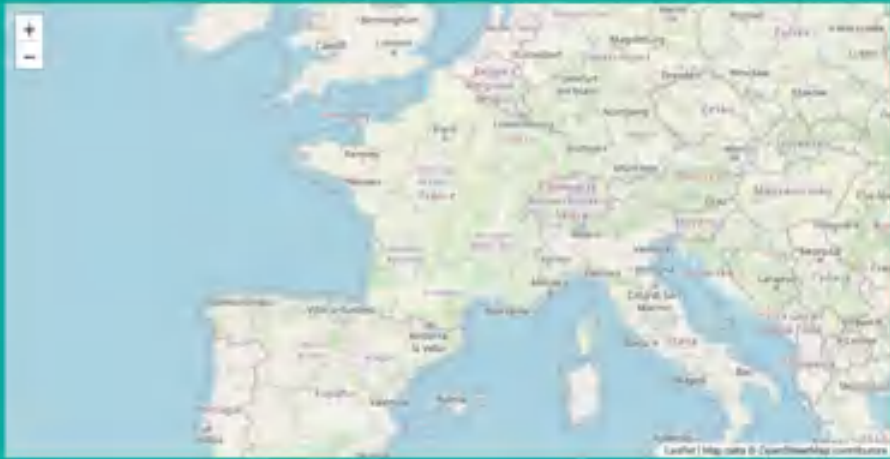


Localisation

Zone géographique : Choisissez : **Période plus proche :** **Type :** Choisissez : **Département :** Choisissez

Latitude : Ex : 4.06226
Longitude : Ex : -108.628792

Latitude DMS (Degrés, Minutes, Secondes) : N Ex : + Ex : 06
Longitude DMS (Degrés, Minutes, Secondes) : E Ex : 108 Ex : 27



Conditions d'accès

Lien vers la ressource : Ex : <https://www.fr/>

☐ Accès résiliemment ? ☐ Site aménagé ?



Cette longue page se décompose en plusieurs parties :

1) La partie 'Informations générales' ; on y saisit :

- Le nom du site (voir les consignes générales de création de nom sur les recommandations fédérales)
- La zone de profondeur principale, la profondeur maxi
- Le milieu (mer, souterrain, lac, rivière, artificiel, sous-glacé, carrière, estran)
- La situation (au large, départ du bord, sentier sous-marin)
- La condition (facile ou expert)
- L'altitude (pour les sites d'eau intérieure).

2) La partie des 'habitats' :

18 habitats sont proposés. Ils couvrent la totalité de ce qui peut être rencontré en plongée. On peut en choisir plusieurs par site. Plus on en précise et plus la description du site sera utile aux autres plongeurs. Par exemple, préciser la nature du fond sur lequel repose une épave, en plus de l'habitat 'épave'.

3) La partie 'Localisation' qui comporte l'ensemble des renseignements d'ordre géographique :

- La zone géographique ou le bassin. Attention, pour un site d'eaux intérieures, le bassin est 'Eau douce' quelle que soit la région où se trouve le site. C'est à partir de cette zone que les espèces observées sont proposées au plongeur lors de la saisie d'une plongée.
- Ville la plus proche : commune à l'aplomb du site ou la plus proche qui peut être identifiée par le plongeur. Ce n'est pas forcément la ville de départ du bateau de plongée. Il faut être le plus précis possible.
- Pays : choisir le pays dans la liste proposée
- Région : choisir la région dans la liste des régions françaises proposées
- Département : indiquer le nom du département (Finistère, Var, etc) en France ou de l'organisation administrative à l'étranger (province, canton, etc).

- La longitude et la latitude par trois méthodes différentes :
 - Soit en saisissant les coordonnées en décimales
 - Soit en entrant les valeurs en degrés, minutes et secondes et elles seront traduites en décimales par le système
 - Soit en pointant le plus précisément possible un point sur la carte, ce qui générera les coordonnées décimales. Pensez à zoomer sur la carte pour être précis.

4) La partie 'Conditions d'accès' :

On y renseigne une URL vers une page web contenant des informations de réglementation sur le site (exemple : lien vers le site web d'un Parc Régional).

On y indique également si le site est aménagé (bouées de mouillage, ponton de mise à l'eau,...) ou d'accès règlementé (accès payant, zone protégée,...). Quand on coche une des checkboxes, une fenêtre s'ouvre sur la page afin de saisir des informations complémentaires sur le sujet.

5) La partie 'Descriptif du site' :

On y renseigne les types d'activités pour lesquels le site est adapté : plongée, apnée, randonnée subaquatique.

Puis on y saisit aussi ses commentaires pour la description du site, les points d'intérêt et les aspects de sécurité (courant, trafic, ...), ainsi qu'un lien vers un site web porteur d'informations complémentaires (histoire d'une épave du site par exemple).

Puis on peut ajouter des images illustratives du site. **Elles ne doivent comporter aucun aspect personnel.**

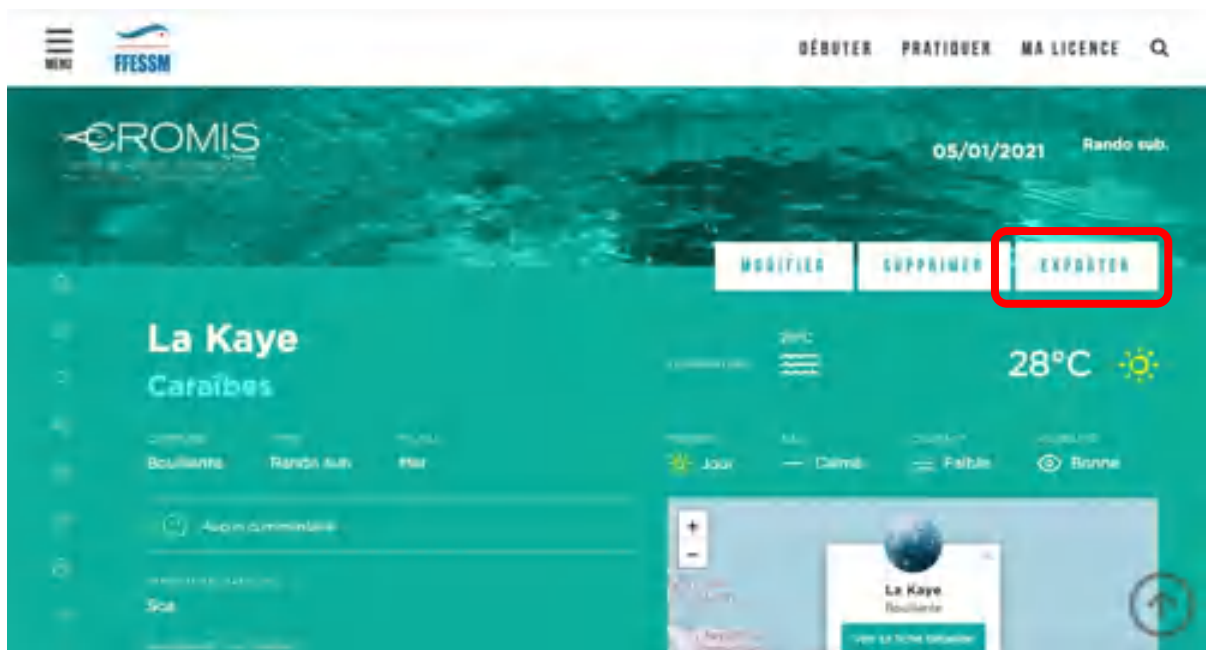
ATTENTION :

- 1) **Il est recommandé de prendre le temps nécessaire pour compléter le maximum de zones de ce formulaire car la base des sites est d'intérêt collectif et communautaire. Plus les données seront riches et vérifiées et plus elles seront utiles à un grand nombre de plongeurs.**
- 2) **Après deux années d'utilisation du carnet, certaines zones ont été rendues obligatoires : nom, latitude, longitude, bassin/zone géographique, profondeur max, pays, ville, situation, condition, milieu, habitats (au moins un doit être saisi).**
- 3) **Cette base des sites est modérée par des administrateurs qui valident les informations et éventuellement les corrigent. S'ils rencontrent un doublon avec un site existant, ils devront invalider l'un des deux sites, le moins bien renseigné en règle générale. L'autre sera marqué '(doublon)' dans la zone nom.**
- 4) **Une fois le site créé il n'est visible et utilisable que par son créateur jusqu'à ce que le site soit validé. S'il est invalidé par un modérateur, le site continuera d'exister et restera accroché aux plongées pour lesquelles il a été utilisé, mais il n'apparaîtra ni dans la recherche par auto-complétion des sites ni sur la carte des sites de plongée.**
- 5) **Une fois le site créé par un plongeur, il n'y a plus d'accès pour le modifier. Seuls les modérateurs auront cette capacité. **Contactez les pour signaler une anomalie.****

3.7 Edition d'un carnet de plongée

Il est possible d'éditer un carnet de plongée sous format pdf, donc imprimable ou conservable sous forme numérique. Deux options existent :

- Soit éditer un carnet concernant une seule plongée, celle en consultation, en cliquant sur la boîte 'Exporter'



- Soit un éditer un carnet complet en cliquant sur le choix 'Toutes les plongées' dans le menu du carnet de plongée puis en cliquant sur la boîte 'Exporter'. Ce carnet contiendra toutes les plongées saisies par le plongeur connecté dans le carnet fédéral.



Voici un exemple pour les deux pages d'une plongée CROMIS :

Plongée N°xxx du 13/04/2019 à 15h00

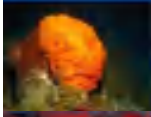
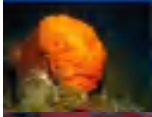
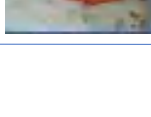
Site : Tiboulou du Frioul
 Marseille, France - Méditerranée

Durée : 40 mn - Profondeur : 23 m - Paliers : 3 mn à 3 m

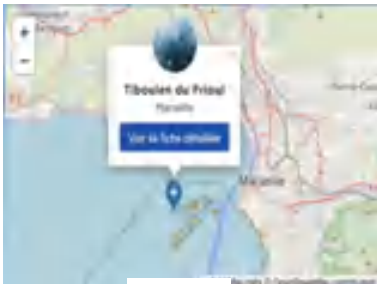
Formation - Encadrée - Encadrant : xxxxxxxx
 Palanquée : xxxxxxxx - yyyyyyyyyy - zzzzzzzzzzzz
 Structure d'accueil : SCA

Jour – Mer calme – Courant nul – Visibilité moyenne - Temp. air : 26°C – Temp. mer : 17°C
 Bloc : Mono 12l court - Combinaison : humide - Lest : 5 kg - Equipements : xxxxxxxx
 Gaz : Nitrox 32

Observations : 😞 *Il ne faisait pas chaud*

 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	 Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy







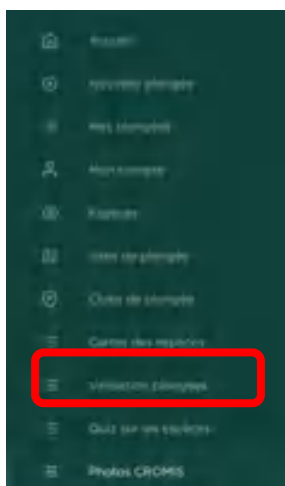
Page 4

Edition du 13 mars 2020 pour Patrick Giraudeau

3.8 Cartes des espèces (Recherche par lieu ou par espèce)

Il est possible pour tous les plongeurs connectés au carnet de plongée et à CROMIS d'utiliser des consultations sur les observations saisies dans le carnet standard et CROMIS.

Pour cela il faut cliquer sur le choix « Cartes des espèces » dans le menu du carnet de plongée (on va effectivement obtenir des cartes en réponse aux recherches) :



On obtient alors la page suivante qui est dominée par deux boîtes mitoyennes : 'Recherche par lieu / zone' et 'Recherche par espèce'. Il faut cliquer sur l'une des deux en fonction des informations recherchées.



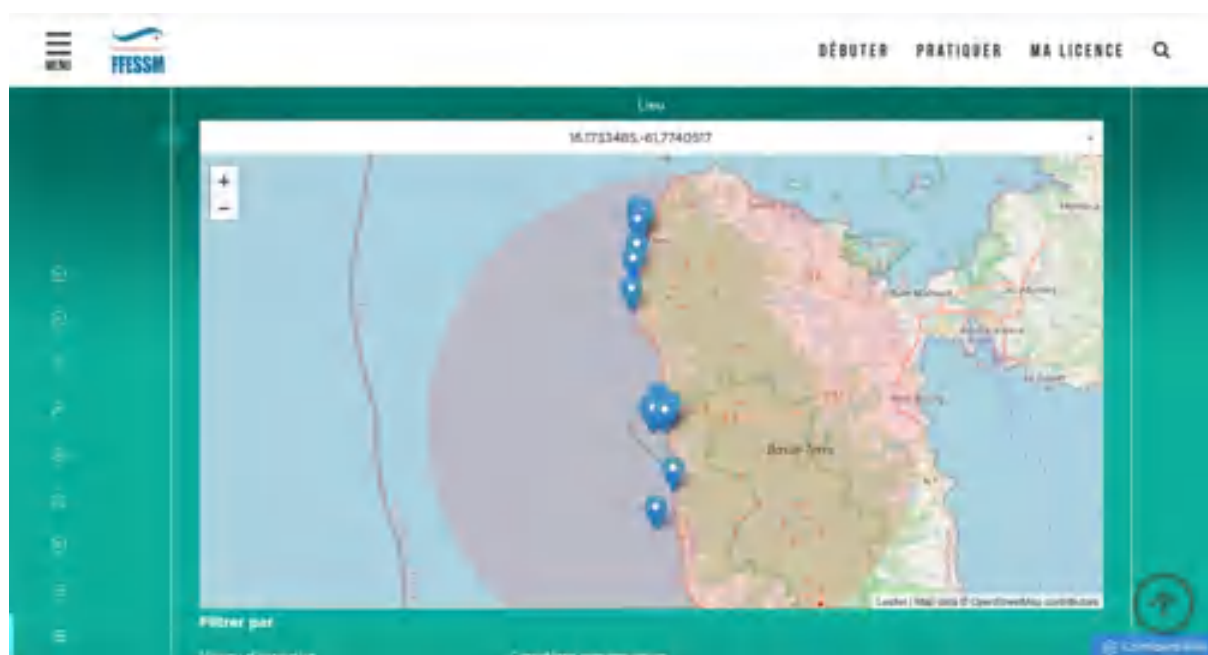
La 'Recherche par lieu / zone' permet au plongeur de sélectionner un lieu dans la carte et d'obtenir la liste des sites de plongée possédant des observations dans un rayon de 20 km autour de ce lieu, la position des sites sur la carte et les espèces observées sur ces sites. S'y ajoutent des filtres par niveau de complexité et caractères remarquables, puis par embranchement et site.

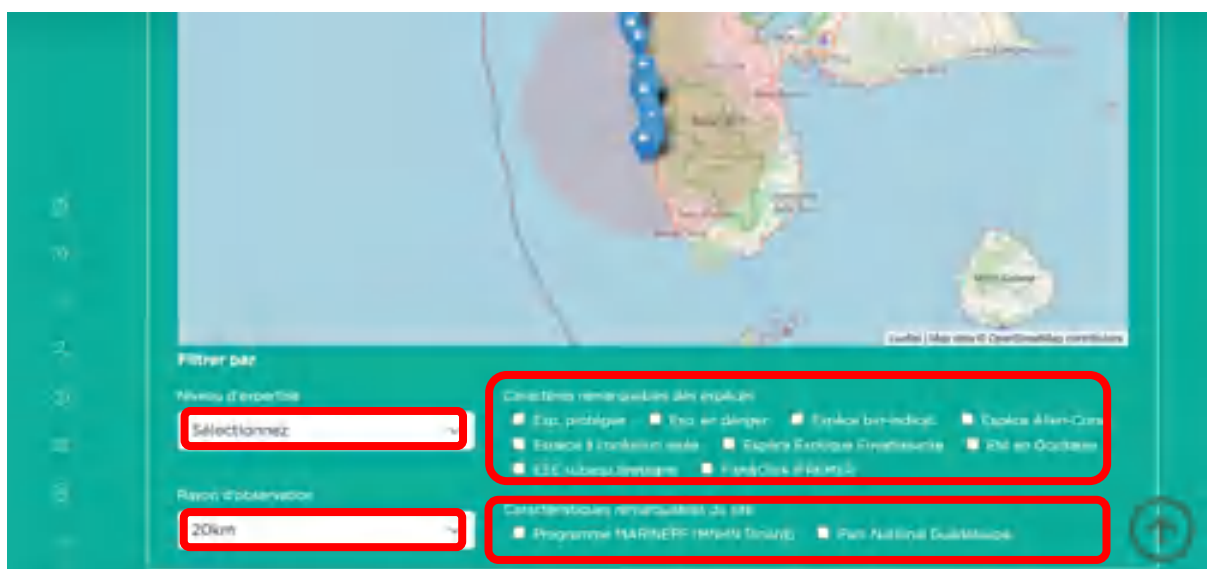
La 'Recherche par espèce' permet au plongeur de visualiser, pour une espèce, la carte d'un bassin sélectionné avec l'ensemble des sites validés où cette espèce a été observée (les boutons des sites prennent des couleurs variées en fonction du nombre d'observations), la liste de ces sites et des informations détaillées d'un site par clic sur le bouton dans la carte.

A. Recherche par lieu



Le choix d'un lieu comme Malendure en Guadeloupe, saisi dans le premier champ, nous fournit une carte centrée sur Malendure avec un rond coloré de 20 km de diamètre.





Il apparaît aussi des filtres sur le niveau d'expertise souhaité, les caractères remarquables des espèces (optionnels), les caractères remarquables des sites, ainsi que les 8 valeurs proposées pour le rayon du cercle rouge de recherche : 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 et 200 km. La valeur affichée par défaut est 20 km. Si l'on choisit une autre valeur, la liste des sites proposés en dessous sera plus longue si le rayon est supérieur à 20 km ou plus courte dans le cas contraire.

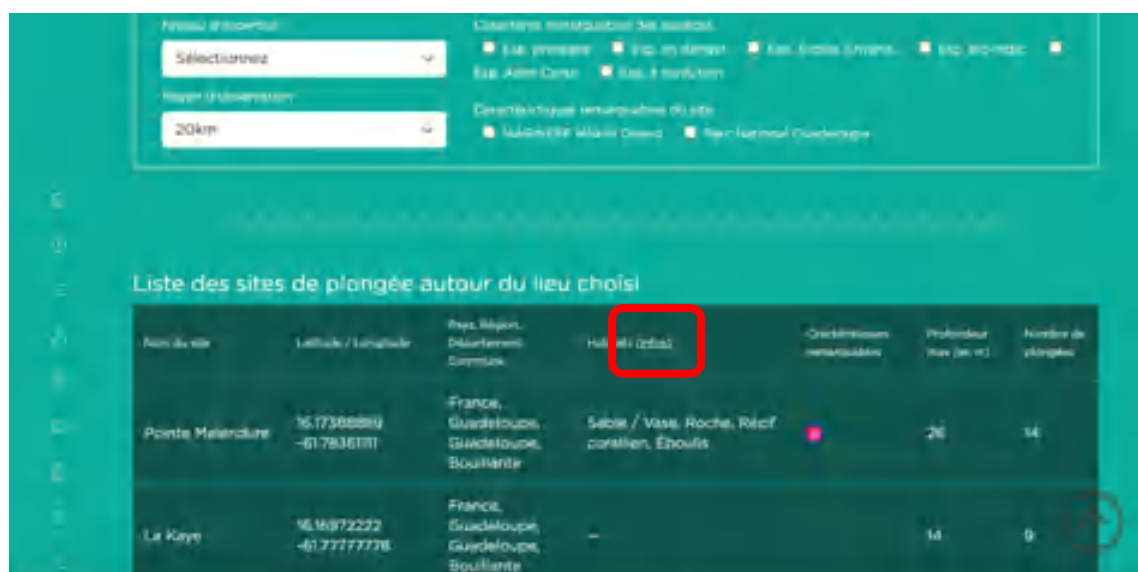
La nouvelle liste des espèces se limitera aux observations des sites inclus dans le nouveau rond rouge.

Ces sites possèdent au moins une observation et correspondent aux éventuels filtres : les espèces observées sont d'un niveau de complexité au moins égal au niveau sélectionné et/ou les espèces observées portent le ou les caractères remarquables d'espèce sélectionnées (exemple : espèce protégée) et/ou les sites portent le ou les caractères remarquables de site sélectionnés.

Comme dans la consultation des sites de plongée, il est possible de cliquer sur un bouton de site et d'obtenir une petite fenêtre avec le nom et la commune puis la capacité d'afficher les détails de ce site en cliquant sur la boîte verte et le picto du ou des caractères remarquables de site.



Cette carte est suivie d'un tableau listant les sites de plongée montrés sur la carte, avec des renseignements géographiques, les habitats, le ou les caractères remarquables du site, la profondeur et le nombre de plongées avec observations (critère de tri du tableau).



Nom du site	Latitude / Longitude	Pays, Région, Département, Commune	Habitats (Infos)	Caractéristiques remarquables	Profondeur Max (en m)	Nombre de plongées
Pointe Melendure	16.1736889 / -61.7836111	France, Guadeloupe, Guadeloupe, Bouillante	Sable / Vase, Roche, Récif corallien, Éboulis		26	14
Le Keye	16.1697222 / -61.7777778	France, Guadeloupe, Guadeloupe, Bouillante	-		14	9

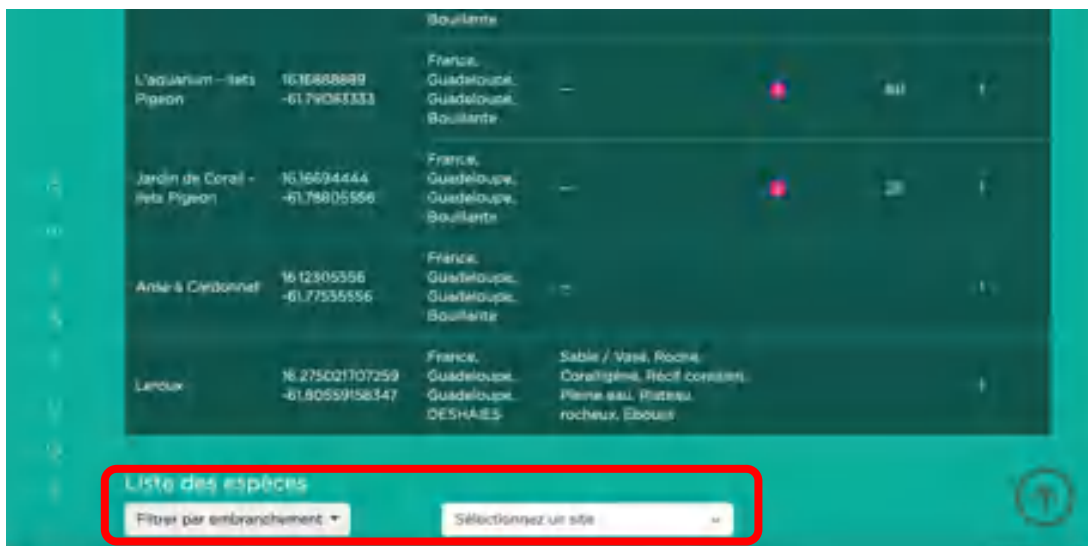
Nota : on peut obtenir des informations détaillées sur les habitats en cliquant sur le mot 'Infos' dans l'entête du tableau, dans la colonne des habitats. On obtient la page ci-dessous, contenant un menu accordéon listant les habitats proposés dans le système :



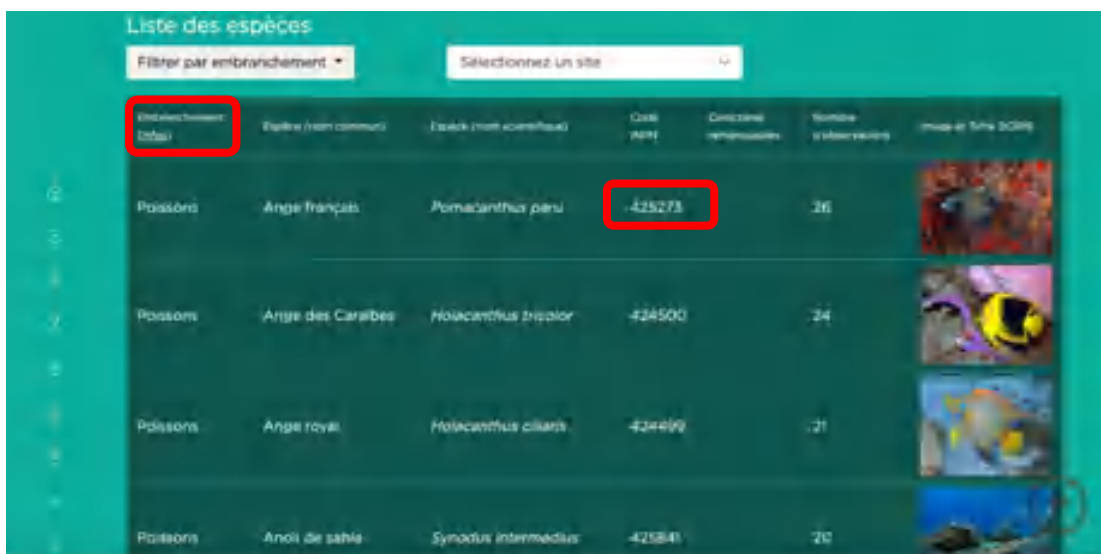
Sous ce premier tableau des sites sont affichés deux filtres :

- Un premier listant les embranchements, dont les checkboxes sont toutes présentées à blanc. En cliquant sur ces boîtes (une à une) la liste des espèces ne montrera que les espèces de cet (ces) embranchement(s).

- Un second sur les sites sélectionnés et apparaissant dans le premier tableau.
On peut y choisir un site pour ne plus lister que les espèces observées sur ce site.
Le nom du site choisi reste affiché dans la zone. Les deux filtres peuvent se combiner (ex : poissons sur un seul site choisi).



Cette liste d'espèces apparaît dans le dernier tableau de la page :

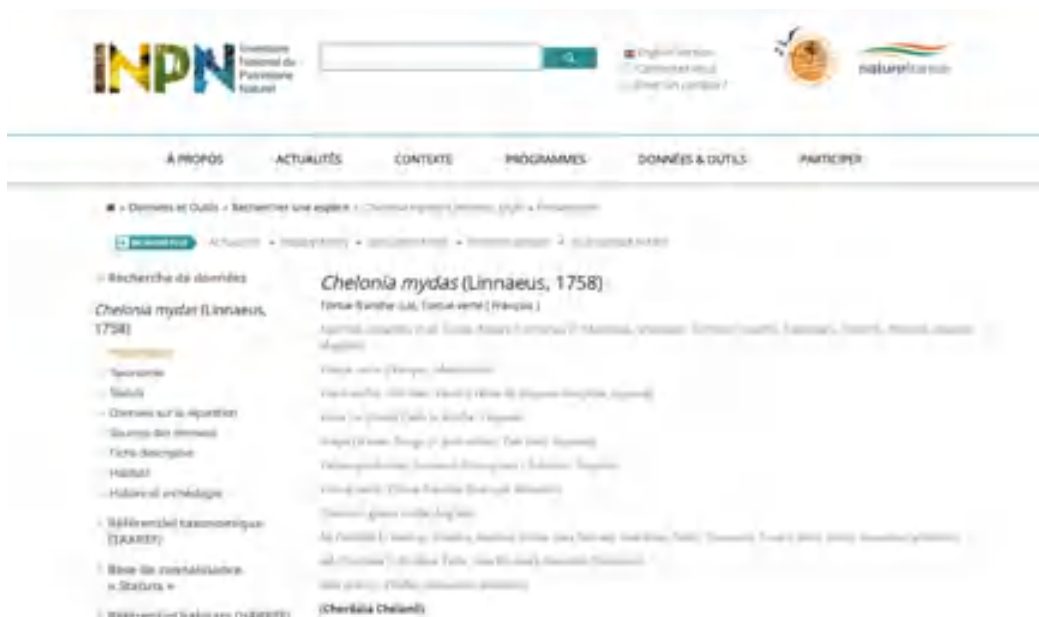


On peut consulter, par ligne, l'embranchement, le nom commun et le nom scientifique de chaque espèce, le code INPN, les pictos des éventuels caractères remarquables, le nombre d'observations sur ces sites pour cette espèce (critère de tri du tableau).

On observe aussi une image de l'espèce avec un lien vers la fiche DORIS correspondante lorsque l'on clique sur cette image (cf. ci-dessous) :



On peut également obtenir la visualisation de la fiche MNHN en cliquant sur le code INPN figurant sur la ligne de l'espèce concernée (si la fiche de l'espèce n'existe pas dans les fiches de l'INPN, c'est celle du genre qui sera présentée) :



Nota : on peut obtenir des informations détaillées sur les embranchements en cliquant sur le mot 'Infos' dans l'entête du tableau des espèces, dans la colonne des embranchements (cadre rouge). On obtient la page ci-dessous :

Cette page comporte un menu accordéon listant les différents embranchements :



Note importante : les filtres de cette recherche n'ont d'action que sur les tableaux se situant en-dessous d'eux, c'est-à-dire que les filtres 'Niveau d'expertise', 'Caractères remarquables d'espèces', 'Caractéristiques remarquables de sites' et 'Rayon de recherche' ont un effet sur les sites et les espèces, alors que les filtres 'Embranchements' et 'Site' n'agissent que sur les espèces.

B. Recherche par espèce

Après avoir cliqué sur la boîte correspondante en haut de la page d'accueil, on peut saisir des valeurs dans deux champs obligatoires, en deux temps :



FFESM

DÉBUTER PRATIQUER MA LICENCE

RECHERCHE PAR LIEU / ZONE RECHERCHE PAR ESPÈCE

Préciser votre recherche

Nom d'espèce (commun ou scientifique)

Sélectionner une espèce

congr

- Congre (Conger conger)
- Heterocongre tacheté (Heterocongre tigré)
- Congre des Baléares (Etmopterus taylori)
- Congre à moustache (Conger conger)
- Congre blanc (Conger conger)
- Congre perlé (Heterocongre congeroides)
- Congre noir (Heterocongre congeroides)

- 1) Le nom de l'espèce recherchée. La zone est en auto-complétion sur les espèces connues, que cela soit par le nom commun/vernaculaire ou le nom scientifique. Le champ propose une liste dont les noms comportent la chaîne de caractère saisie, sur l'un des deux noms,

PUIS

- 2) Le bassin choisi parmi la liste des bassins proposés. Cette liste n'est composée que des bassins où l'espèce est présente selon la fiche DORIS.

CROMIS

DÉBUTER PRATIQUER MA LICENCE

Recherches par lieu et par espèce

RECHERCHE PAR LIEU / ZONE RECHERCHE PAR ESPÈCE

Préciser votre recherche

Nom d'espèce (commun ou scientifique)

Mérou brun (Etmopterus maroccanus)

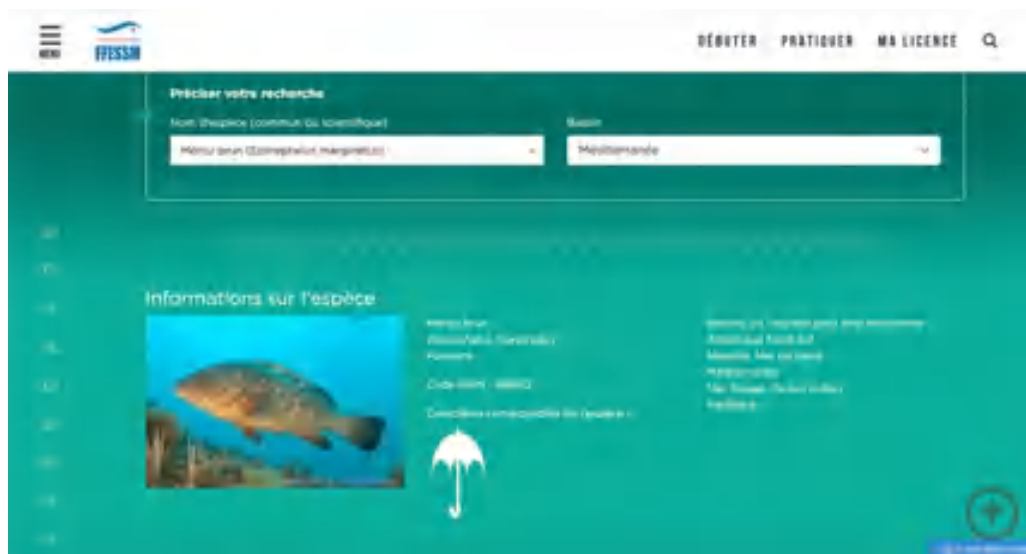
Bassin

Méditerranée

Le système renvoie alors toutes les informations disponibles dans le système au sujet de l'espèce recherchée :

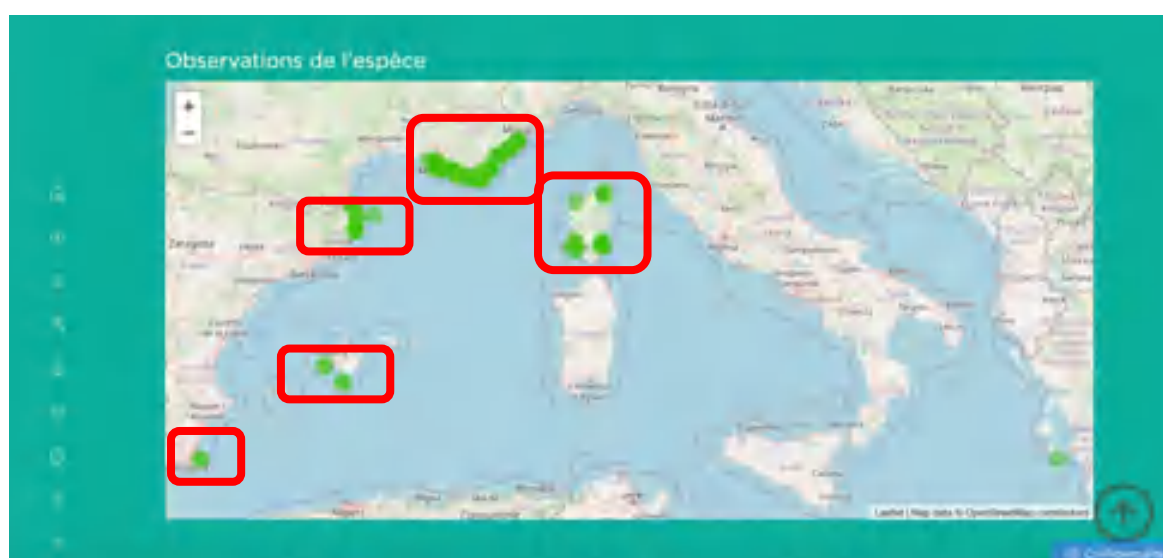
- Nom vernaculaire
- Nom scientifique

- Code INPN
- Caractères remarquables
- Bassins de présence



- L'image est cliquable pour obtenir la fiche DORIS de cette espèce.
- Le code INPN est cliquable pour obtenir la fiche MNHN de cette espèce.

Le système renvoie également une carte montrant le bassin choisi, éventuellement réduite à une seule partie du bassin si celle-ci est la seule possédant des sites portant des observations de l'espèce en cause.

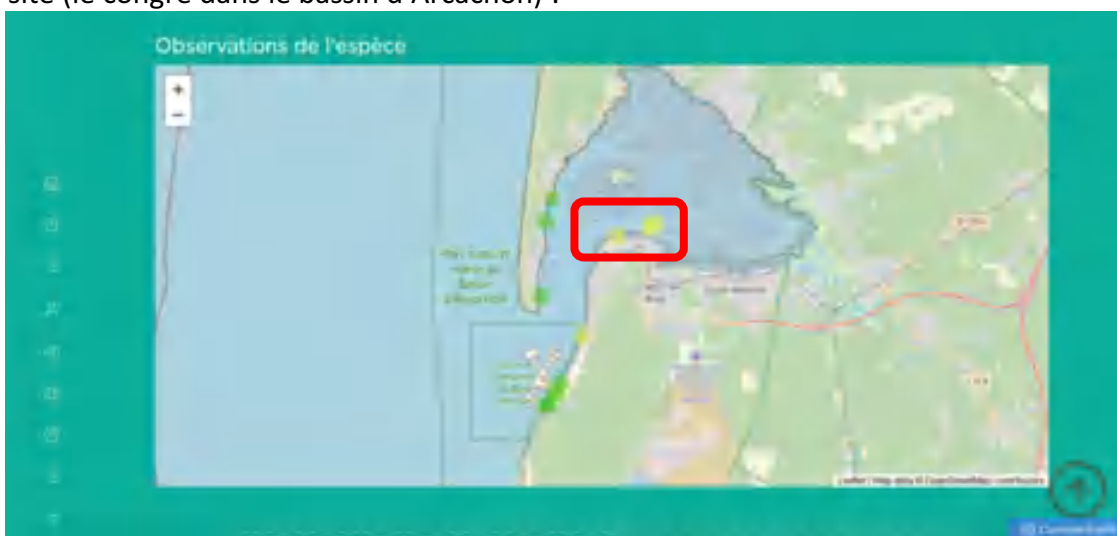


Cette carte montre des points de couleur, représentant chaque site où au moins une observation de l'espèce a eu lieu. Selon le nombre d'observations, les points seront de couleurs différentes, selon le tableau suivant :

Couleur du point	Nombre d'observations de l'espèce sur le site
Vert	1-10
Jaune	11-50
Orange	51-200
Rouge	201-500
Noir	+ de 500

Ces valeurs ne sont pas paramétrables en backoffice et ne peuvent être changées (très facilement) que par l'intervention d'un programmeur.

Voici un exemple (jaune) d'une espèce avec plus de 10 observations sur un même site (le congre dans le bassin d'Arcachon) :



Nota : si aucun bassin n'est choisi, le système renvoie une carte mondiale montrant toutes les observations de l'espèce saisies dans CROMIS.

La carte est suivie d'un tableau comportant la liste des sites apparaissant sur la carte (ici, l'ange français dans la réserve Cousteau en Guadeloupe). On note les pictos colorés dans la colonne des caractères remarquables de site.

Sites où l'espèce a été observée						
Nom du site	Nom d'eau	Site groupe	Département	Région	Pays	Caractéristiques remarquables
Le Keye	13	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Pointe Baracouda	12	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Aquarium - Îlots Pigeon	9	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Piscine (Bouillante)	6	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Pointe Malendure	5	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Franchet (Bouillante)	4	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Jardin de Corail - Îlots Pigeon	4	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Spille Anticyclonique	3	Bouillante	Guadeloupe	Guadeloupe	France	
Paradise Reef	2	Old Road Town	Saint-Thomas-Martin Island	Saint-Kitts	Saint-Kitts-et-Nevis	

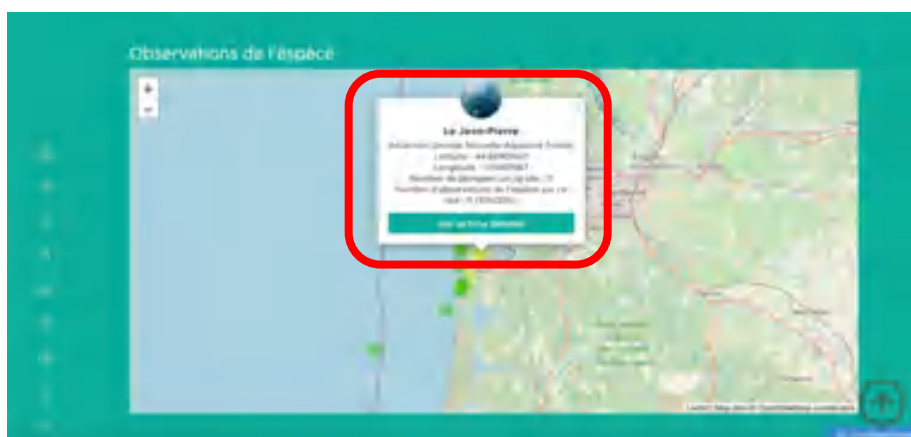
Les données suivantes y sont affichées :

- Nom du site
- Nombre d'observations (critère de tri du tableau)
- Ville la plus proche
- Département, Région et Pays

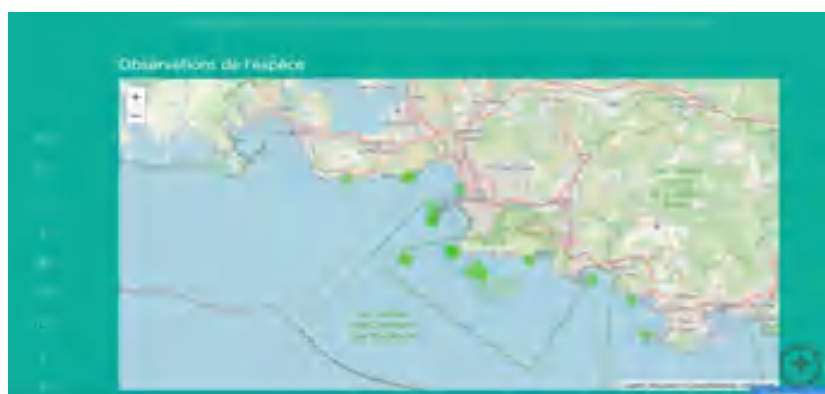
Si l'on clique sur l'un des boutons représentant un site sur la carte, alors s'ouvre une fenêtre comportant les informations suivantes :

- Nom du site
- Ville proche
- Département
- Région
- Pays
- Longitude et latitude
- Nombre de plongées sur ce site
- Nombre d'observations de l'espèce sur ce site
- Pourcentage d'observations vs le nombre de plongées. Exemple : s'il y a eu 25 plongées avec relevé sur ce site et que l'espèce y a été observée 5 fois, le pourcentage affiché sera alors de 20%.

On peut voir la fiche détaillée du site en cliquant sur la boîte 'Voir sa fiche détaillée'.



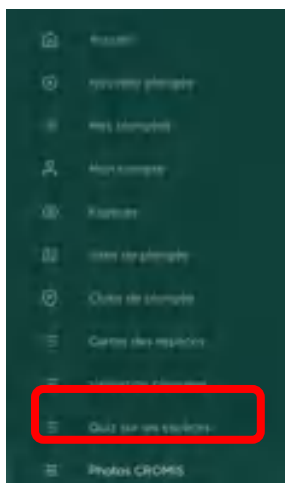
Voici un autre exemple avec le poulpe commun en Méditerranée après zooming sur la région de Marseille :



3.9 Jeu avec les espèces

Afin de permettre aux plongeurs de tester leurs connaissances sur les espèces subaquatiques et de les améliorer, CROMIS met à leur disposition un jeu simple.

Ce jeu est accessible via le choix correspondant du menu du Carnet de plongée.



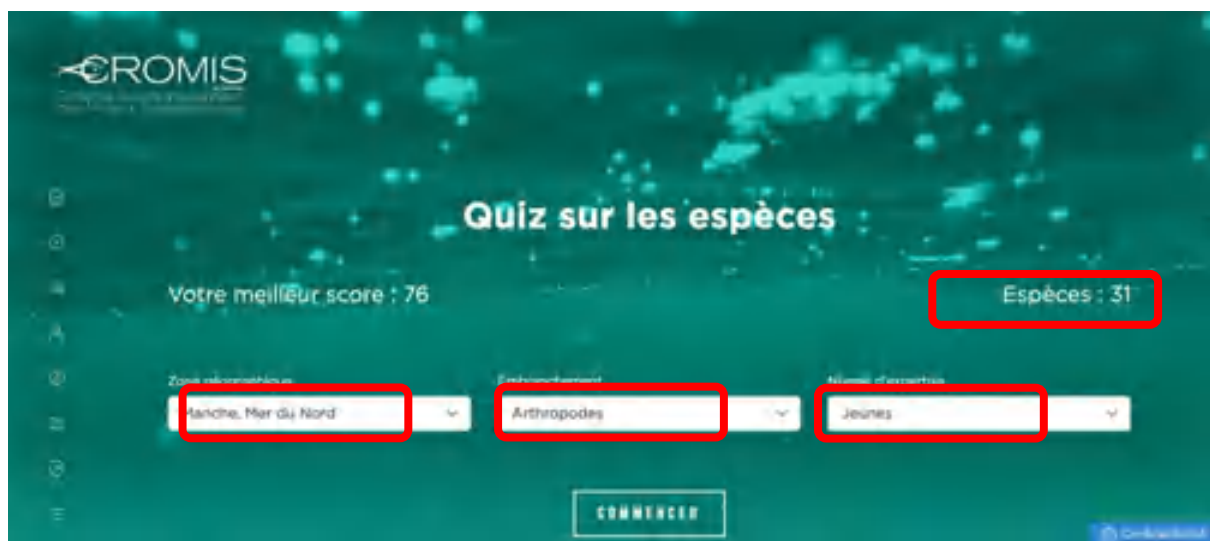
La page suivante apparait alors :



On peut y choisir un bassin parmi la liste des bassins proposés et/ou un embranchement parmi ceux proposés en liste et/ou un niveau de complexité parmi les trois niveaux proposés en liste.

Le nombre des espèces qui vont être proposées durant la durée du jeu est affiché et varie selon les filtres sélectionnés. Le plongeur peut ainsi ajuster le nombre d'espèces à venir dans le jeu en fonction de ses connaissances présumées et de son temps

disponible pour le jeu. Par exemple il y a 31 espèces d'Arthropodes en Manche-Mer du Nord au niveau de sélection 'Jeunes'



En cliquant sur la boîte « Commencer » on obtient la page suivante montrant l'image de la première espèce proposée :



Les filtres utilisés pour ce jeu sont rappelés en haut de la page.

Le plongeur peut alors identifier l'espèce présentée, ou se contenter d'en deviner l'embranchement s'il n'y a pas eu de filtre saisi sur ce critère. Le plongeur est libre de fixer le niveau de complétude de sa réponse en fonction de ses connaissances et de ses objectifs.

Une fois la réponse fixée, le plongeur peut cliquer sur la boîte 'Voir les informations sur cette espèce' et apparaît alors la même page complétée des informations suivantes :

- Nom vernaculaire
- Nom scientifique
- Embranchement
- Code INPN
- Caractères remarquables
- Bassins de présence

L'Image est devenue cliquable pour atteindre la fiche DORIS.

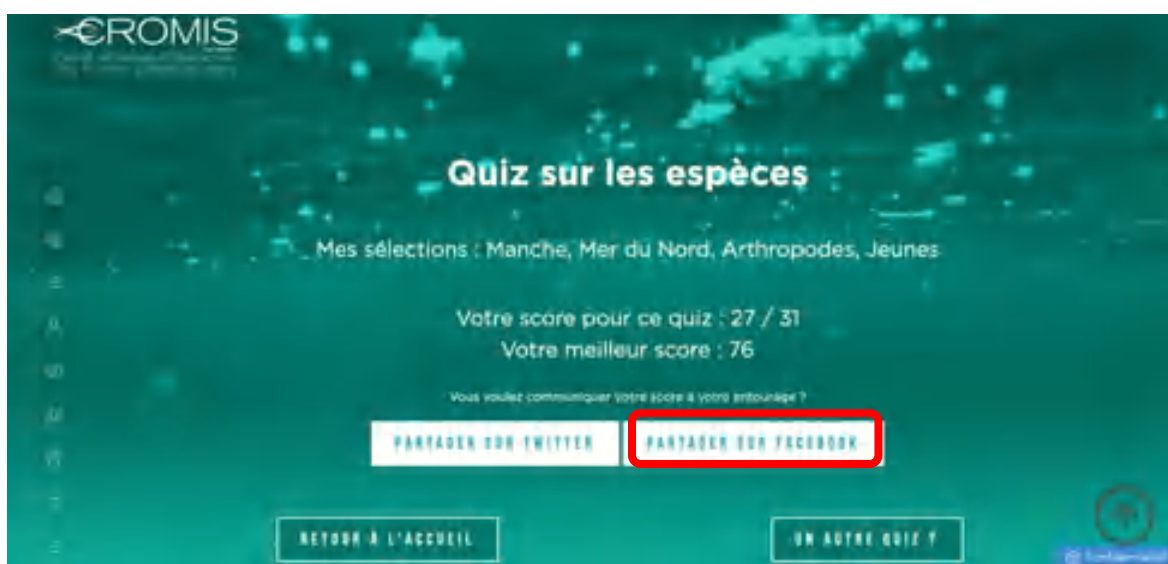


Si le plongeur constate qu'il avait trouvé la bonne réponse, il clique sur la boîte 'J'ai trouvé' sinon, il clique sur la boîte 'Je ne savais pas...'.

Le score s'incrémente dans le premier cas et, dans les deux cas, la page portant l'image de l'espèce suivante s'affiche.



Et ainsi de suite jusqu'à la fin du jeu lorsque toutes les espèces sélectionnées ont été proposées au plongeur. Celui-ci peut interrompre le jeu à tout moment en cliquant sur le bouton d'arrêt 'Je m'arrête' en bas à gauche de la page.

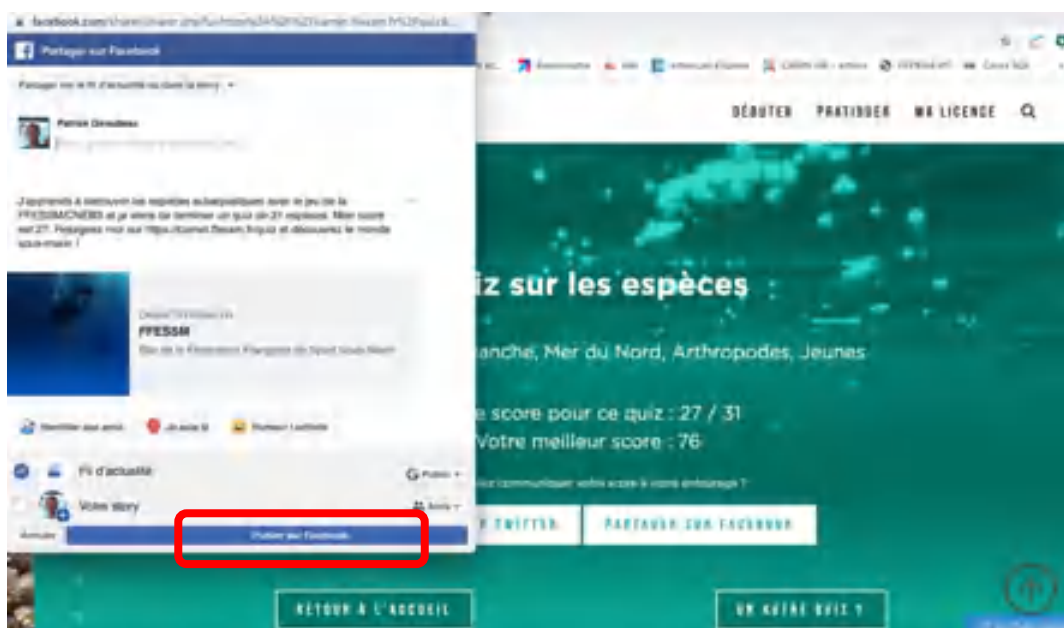


Une fois parvenu à la dernière espèce de la sélection obtenue avec les filtres de la page d'accueil, le plongeur constate le score qu'il a obtenu et peut décider de publier ce score sur deux réseaux sociaux : Facebook et/ou Twitter, s'il le désire.

Un texte générique présentant l'origine du jeu pratiqué, le nombre d'espèces défilées et le score obtenu est contenu dans les messages générés.

Dans l'exemple, on a choisi Facebook et une fenêtre s'ouvre. Quand on est déjà connecté à Facebook, le texte généré apparaît et il faut alors cliquer sur 'Publier sur Facebook' pour terminer le partage. Si on n'est pas connecté à Facebook, apparaît alors la page traditionnelle de connexion de Facebook.

Le processus est identique avec Twitter.



Voici le post généré dans la page Facebook du plongeur connecté :



S'il choisit de ne pas communiquer sur les réseaux sociaux, le plongeur peut revenir à la page d'accueil du jeu et en commencer un autre, ou partir via le menu vers d'autres fonctionnalités de CROMIS.

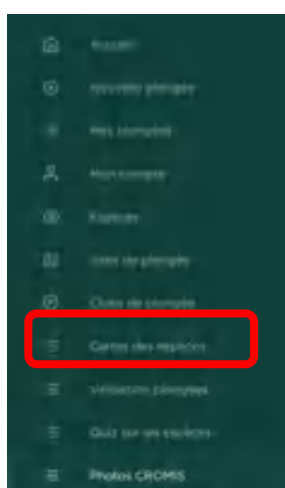
3.10 Recherche d'images des relevés CROMIS

Chaque plongeur saisissant des relevés CROMIS peut télécharger jusqu'à 10 images par plongée. Ces images seront validées par les modérateurs attachés au bassin ou à la sous-zone géographique du site sur lequel s'est déroulée la plongée.

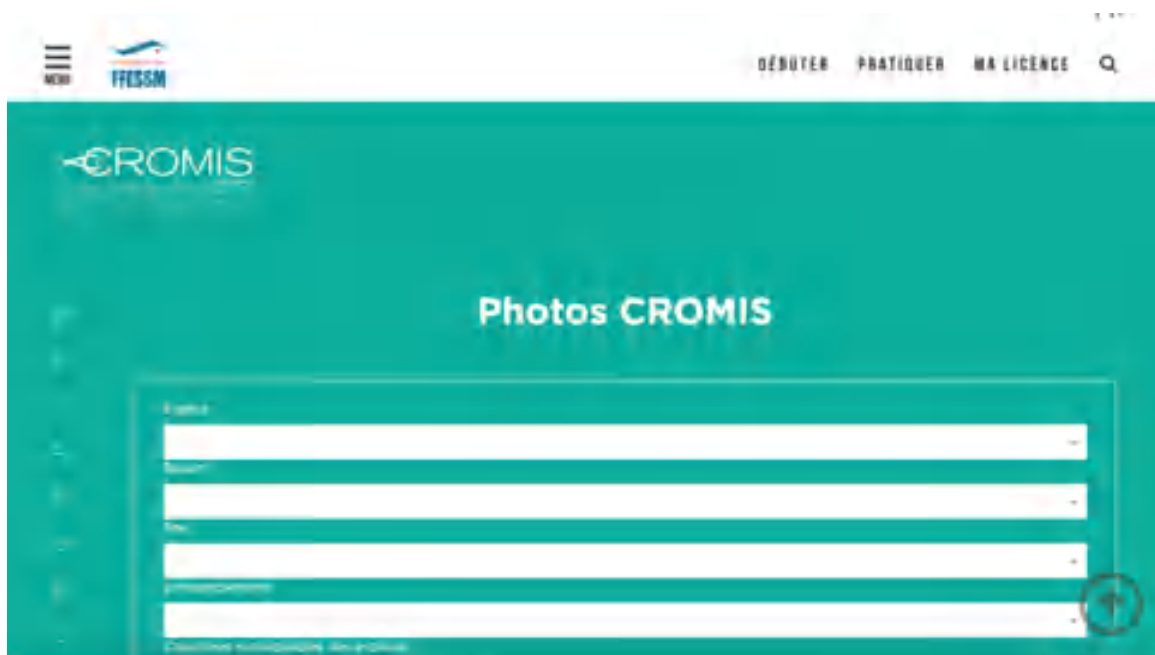
Dès qu'elles sont validées, ces images deviennent consultables par tous les plongeurs et utilisables dans un cadre fédéral (formations, préparation de sortie dans le milieu, présentations, etc).

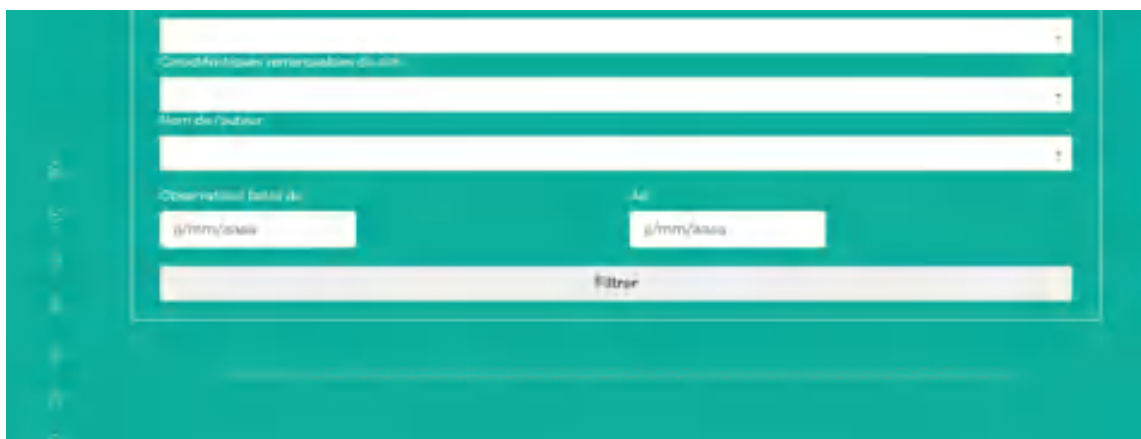
Les images porteront un libellé stipulant le nom de l'auteur, le picto Copyright et le mot CROMIS.

On peut accéder à ce choix dans le menu 'Photos CROMIS' du carnet de plongée :



On accède alors à une page d'accueil sur laquelle on peut sélectionner des filtres :





Search filters and input fields:

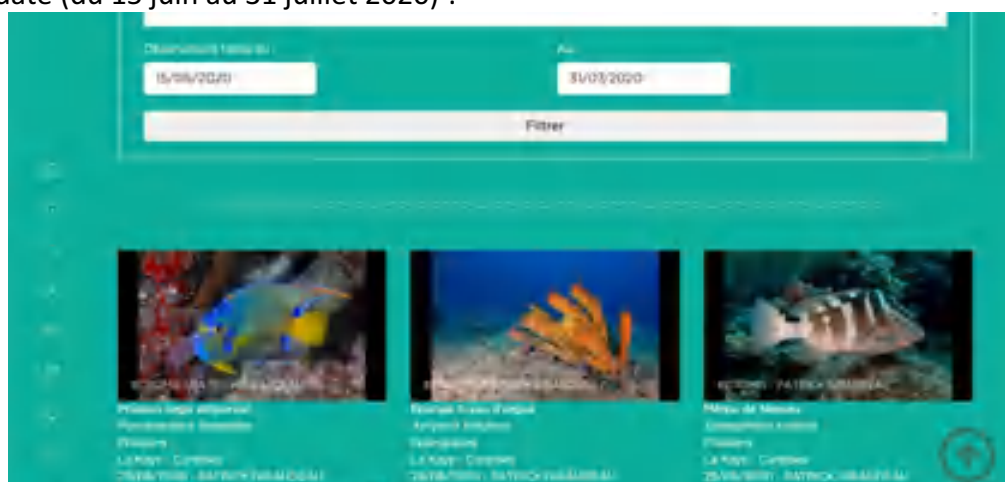
- Caractéristiques remarquables d'espèces
- Nom de l'auteur
- Observations faites au :
 - De :
 - À :
-

- Nom d'espèce dans un champ en auto-complétion présentant la liste des espèces disponibles (nom commun ou nom scientifique)
- Un bassin à choisir dans la liste déroulante des bassins existants
- Un nom de site dans un champ en auto-complétion sur la liste des sites validés
- Embranchement / famille d'espèces
- Caractères remarquables d'espèces
- Caractéristiques remarquables de sites
- Tranche de dates de la création des plongées portant les images
- Le nom de l'auteur (plongeur ayant créé la plongée)

Les images correspondant aux filtres sont alors affichées en ordre anti-chronologique. Chaque image porte les informations suivantes :

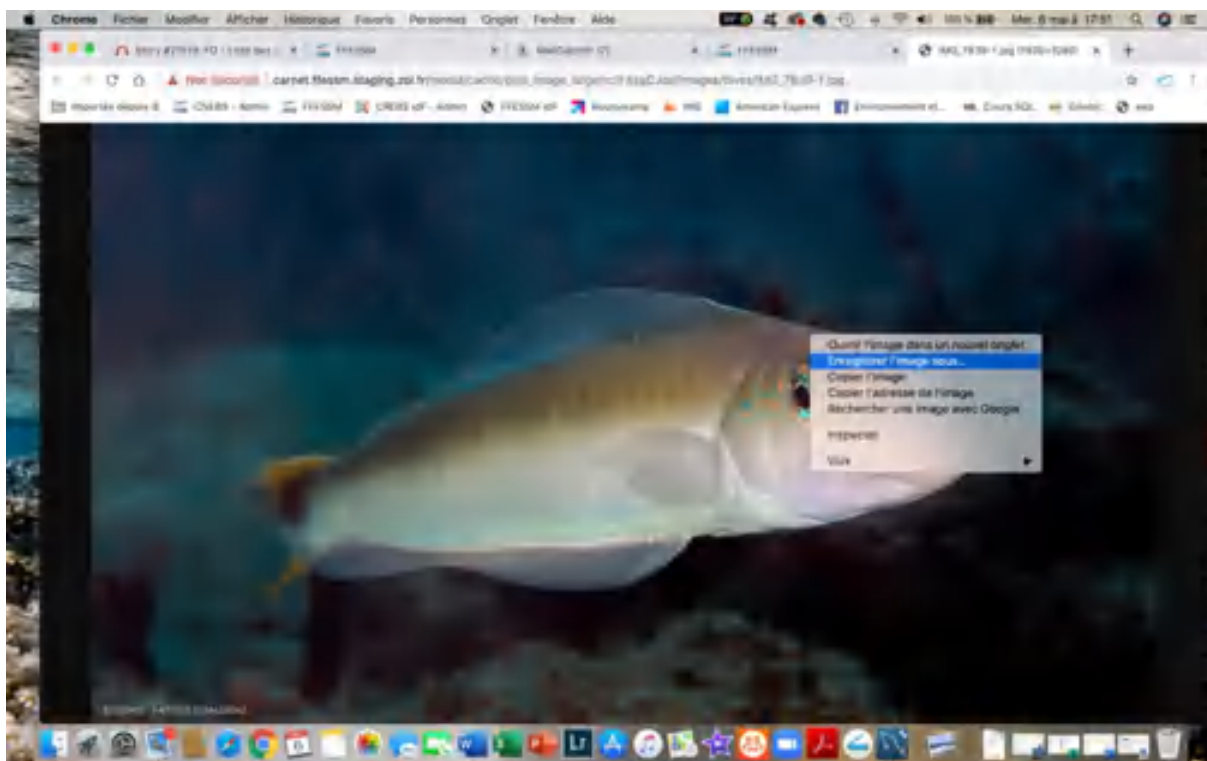
- Nom vernaculaire
- Nom scientifique
- Embranchement
- Site de plongée
- Bassin du site
- Date de la plongée
- Nom de l'auteur

Dans l'exemple ci-dessous, on a effectué un filtre sur le site 'La Kaye ' et une tranche de date (du 15 juin au 31 juillet 2020) :



Il est possible de télécharger ces images qui ont une précision de 1080*720 pixels, supérieure à celle des images personnelles saisies dans les plongées standards. L'usage de ces images doit rester fédéral, dans le cadre de formations ou de partenariats sous convention par exemple, comme indiqué dans les CGU disponibles dans la page de gestion de son compte.

Il suffit de cliquer sur une des images pour l'obtenir en pleine page. Le téléchargement s'effectue avec un clic droit sur l'image qui ouvre le pop-up propre à l'OS de l'ordinateur utilisé (ici iOS sur Mac) :

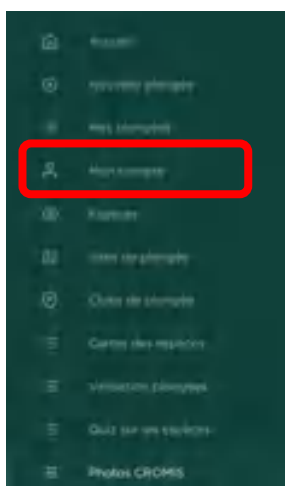


On revient à la page d'accueil via le menu du Carnet.

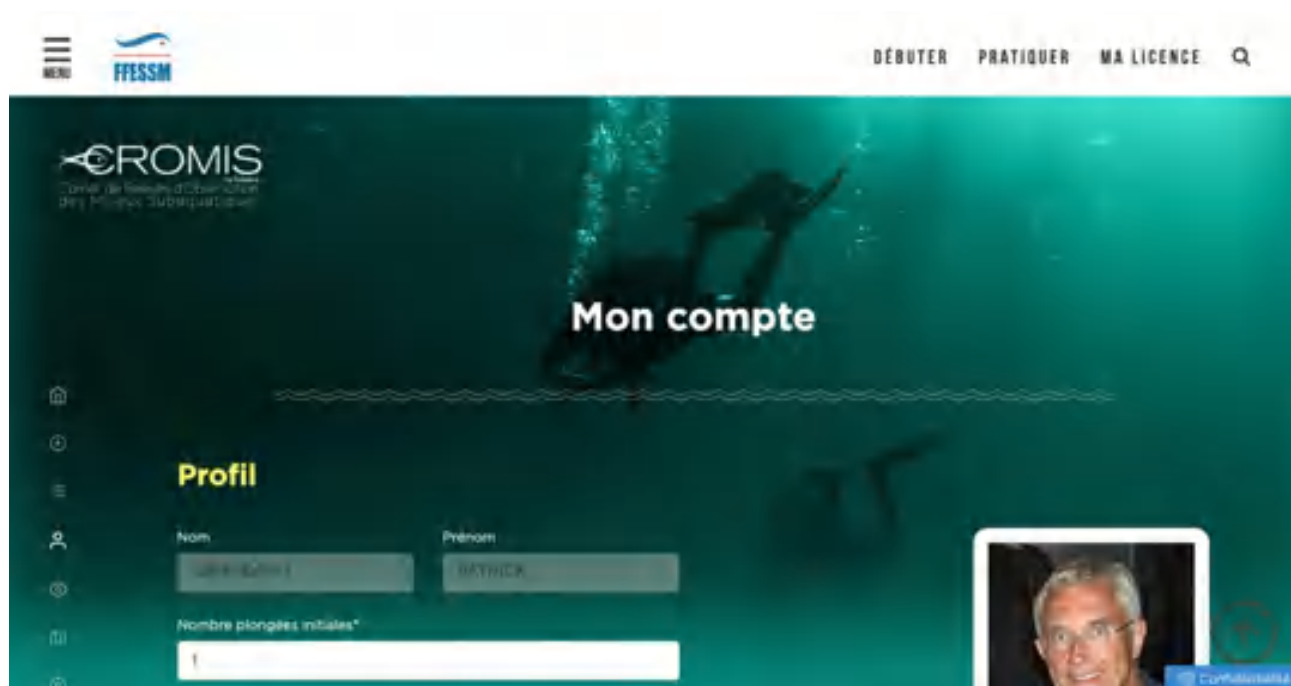
3.11 Gestion de son profil

Il est possible de gérer son profil de plongeur en y remplissant quelques champs qui seront repris en valeurs par défaut dans la saisie d'une plongée ou qui feront varier l'affichage de la page d'accueil de son carnet.

Pour cela on clique sur le choix 'Mon compte' dans le menu du carnet de plongée où le picto est un petit bonhomme.



La page suivante s'affiche alors :



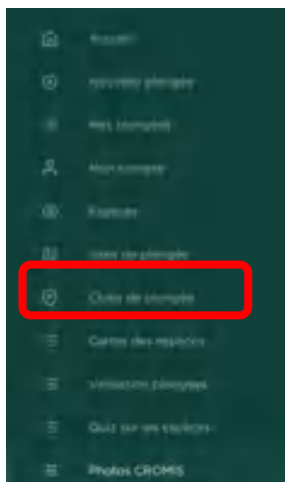
[illegible]

Cette page se décompose en quatre parties :

- 1) Profil : les champs nom et prénom sont affichés par défaut à partir du fichier fédéral auquel l'application s'est référée au moment de la connexion au carnet. Ils ne peuvent être modifiés.
Par ailleurs, on peut y indiquer le numéro de la première plongée de son carnet : 1 en règle générale sauf si l'on ne veut pas reprendre la totalité de son carnet passé et ne commencer l'usage du carnet fédéral qu'à partir d'une certaine plongée (ex : 354).
L'image est affichée à partir du profil fédéral.
Le tampon sert à la validation des plongées de formation dans le carnet standard quand on est moniteur. Il est inutilisé dans CROMIS pour l'instant
- 2) L'équipement par défaut : type de bloc, type de combinaison, lest. Les valeurs saisies dans ces champs seront reprises par le système au moment de la saisie d'une plongée. Ces valeurs restent modifiables durant la saisie d'une plongée si l'un des équipements en question n'est pas celui habituel. Exemples : lest plus léger, combinaison étanche, bloc alu.
- 3) Les statistiques à afficher dans la page d'accueil : il suffit de cocher / décocher les check-boxes correspondants à chaque partie des statistiques personnelles affichées sur sa page d'accueil du carnet de plongée.
- 4) Les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) : celles-ci sont accessibles par chaque utilisateur selon les règles du RGPD. Elles sont réputées acceptées si l'utilisateur se sert des fonctionnalités de l'application 'carnet de plongée'. Il est conseillé de les lire et les comprendre avant tout usage.

3.12 Consultation des clubs

Il est possible de consulter la liste des clubs fédéraux ou SCA sur une carte.
 Pour cela on clique sur le choix 'Clubs de plongée' dans le menu du carnet de plongée où le picto est un pion repère.



La page suivante s'affiche alors :

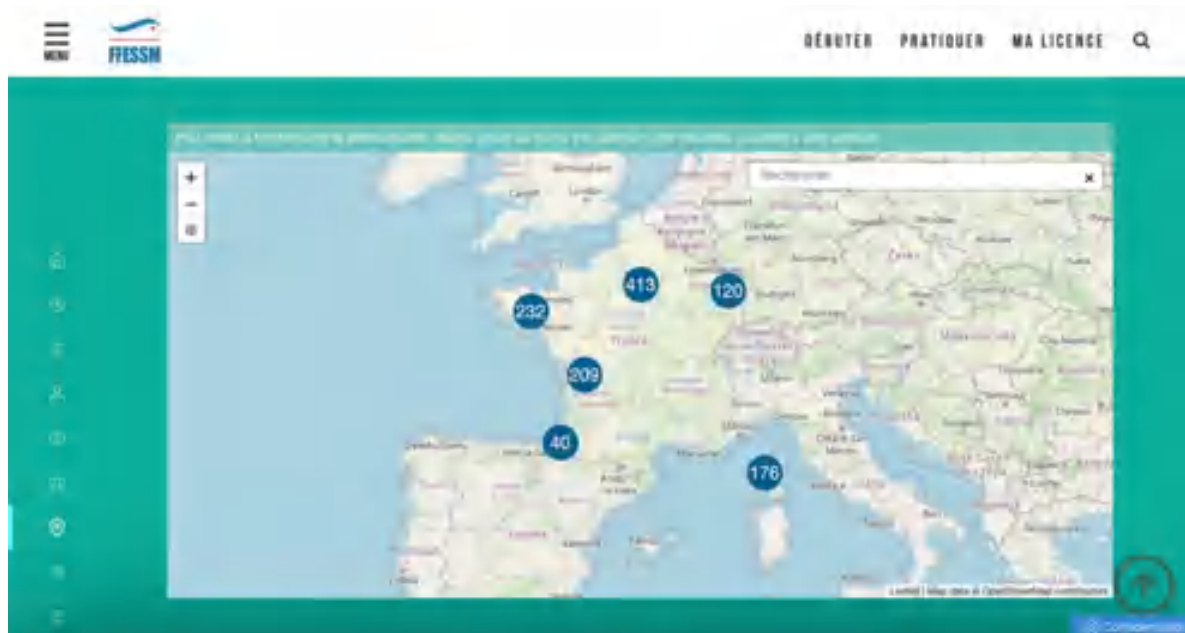


Dans le premier champ, on peut choisir entre les clubs fédéraux ou les SCA. Puis il y a un ensemble de checkboxes que l'on peut cocher. Elles deviennent alors blanches.

Dans l'exemple ci-dessous, on recherche les SCA proposant des plongées au Nitrox et une activité Bio.

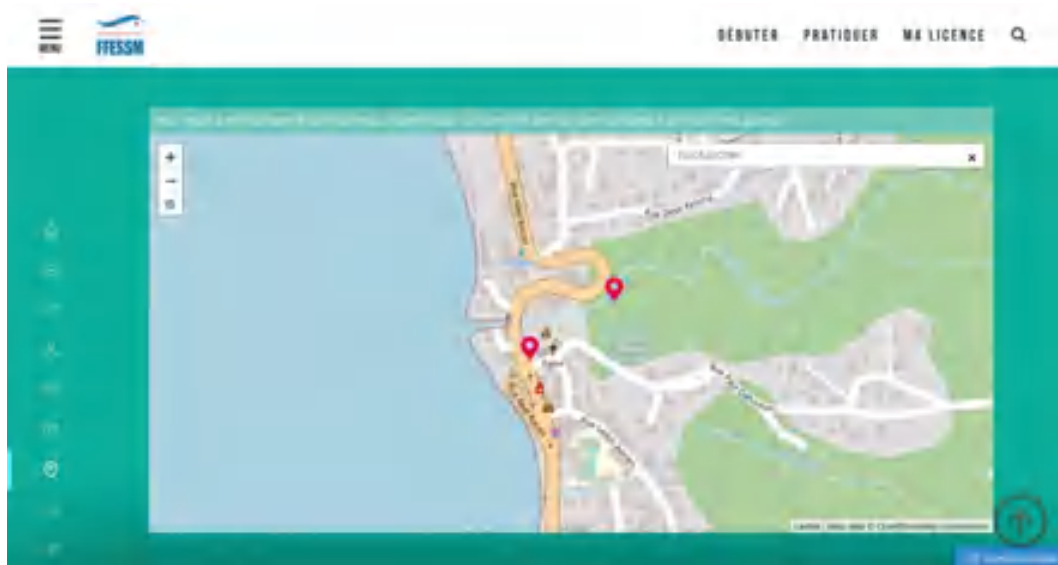


Le système renvoie alors une carte à jour montrant des bulles avec des nombres par 'cluster', c'est-à-dire par zone géographique approximative que l'on peut visualiser en mettant la souris sur le rond bleu avec le nombre.

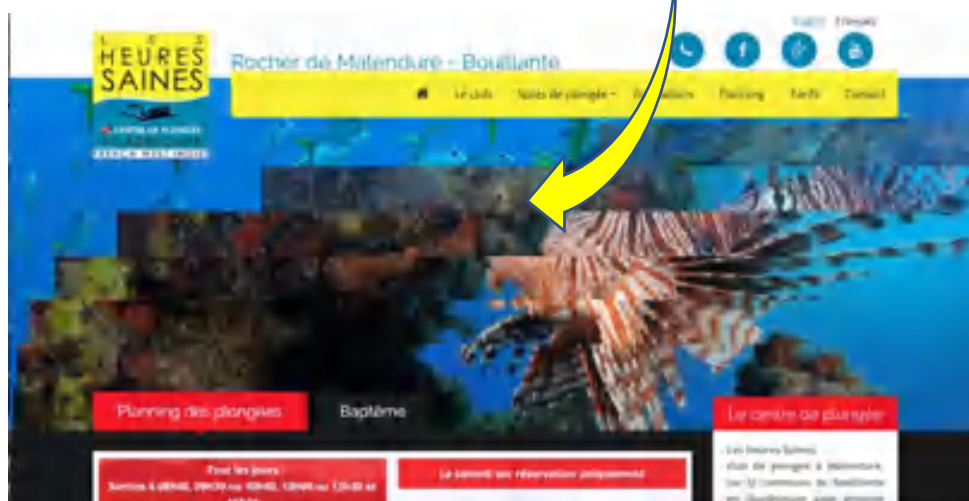
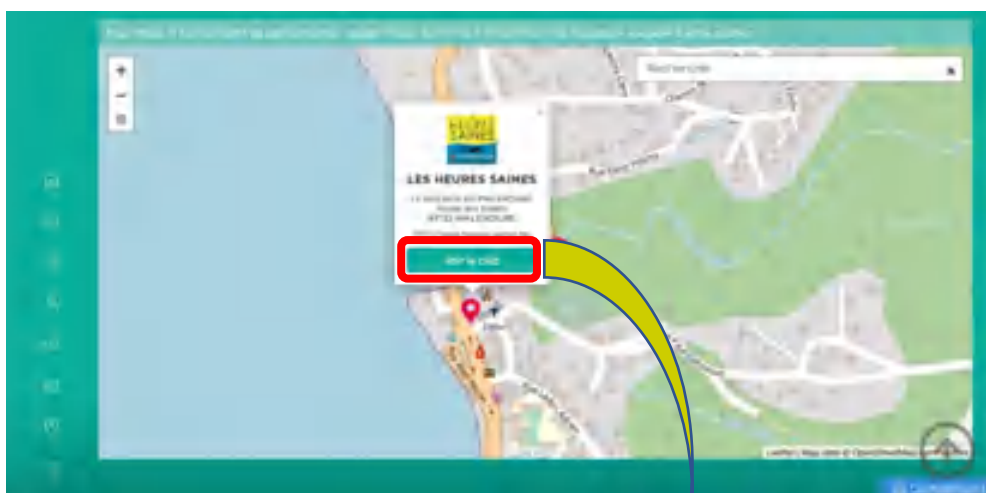


On peut faire glisser la carte, centrée par défaut sur la métropole, vers des zones ultra-marines entre autres, et zoomer/dézoomer, comme dans l'exemple ci-dessous. Le cluster se découpe en clusters plus petits. Par exemple, le nombre 11 sur les Antilles se découpe en 6 pour la Guadeloupe et 5 pour la Martinique, puis 5 sur Basse-Terre et 1 sur Grande-Terre pour la Guadeloupe.

Jusqu'à ne plus voir que des pions rouges (SCA) ou bleus (clubs) sur le fond de carte, comme ci-dessous.



En cliquant sur un des boutons, on peut ouvrir une fenêtre et connaître le nom du club, son adresse, son site web. On peut atteindre directement ce dernier en cliquant sur la boîte 'Voir le club'.



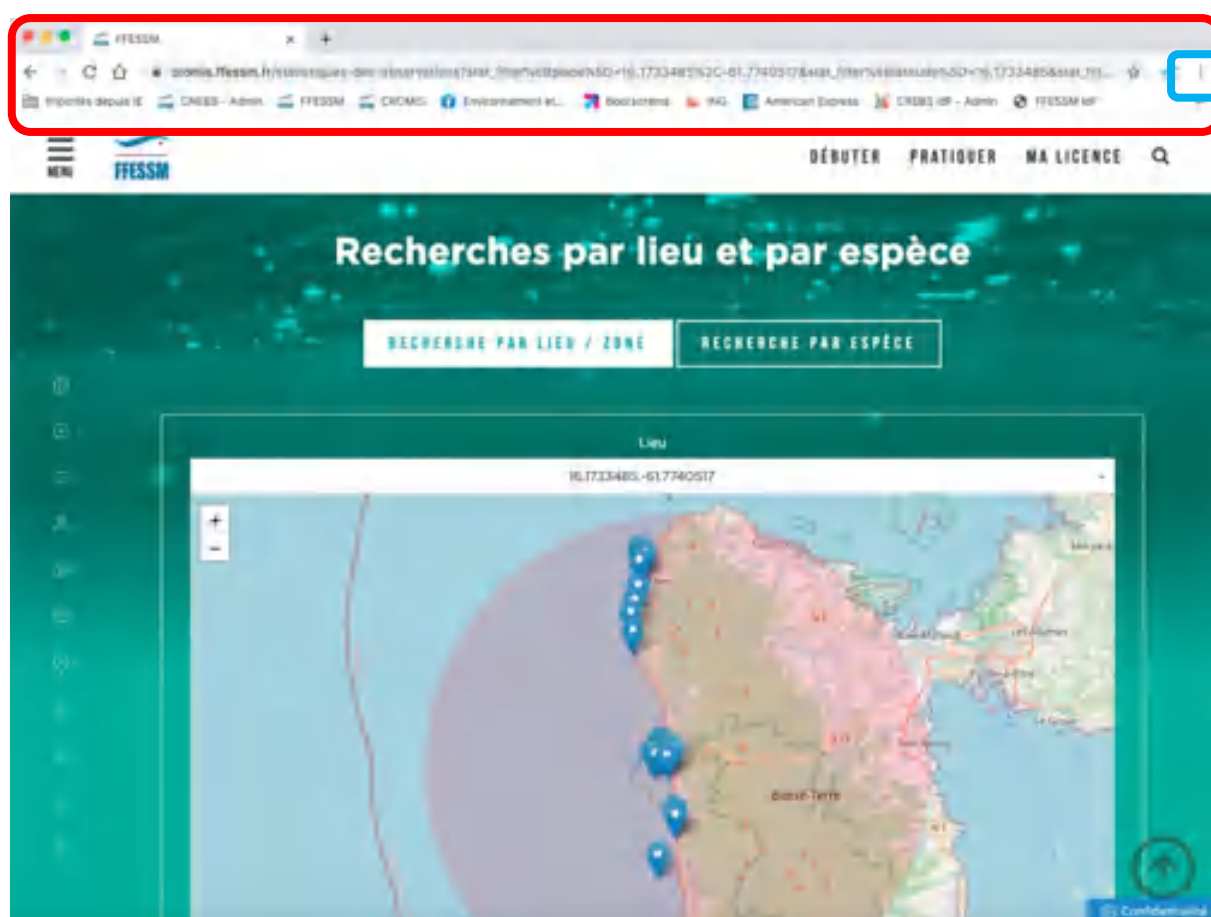
3.13 Export en pdf des résultats de recherches

Il est possible de réaliser un export pdf des résultats d'une recherche effectuée lorsqu'on utilise le choix 'Cartes des espèces' du menu de CROMIS (cf. §3.8). Cela permet à un guide de palanquée et/ou bio, préparant une plongée, une sortie ou un stage, d'emmener avec lui un fichier ou une impression de ses recherches préalables, sur des sites de plongée et/ou les espèces observées sur ces sites.

Cet export se réalise au travers des outils standards disponibles dans chaque browser (navigateur internet). Comme ceux-ci sont nombreux et qu'ils possèdent un comportement parfois légèrement différent selon le système d'exploitation (OS) dans lequel ils sont hébergés, nous ne citerons ici que les cas les plus fréquents.

1) CHROME sous iOS :

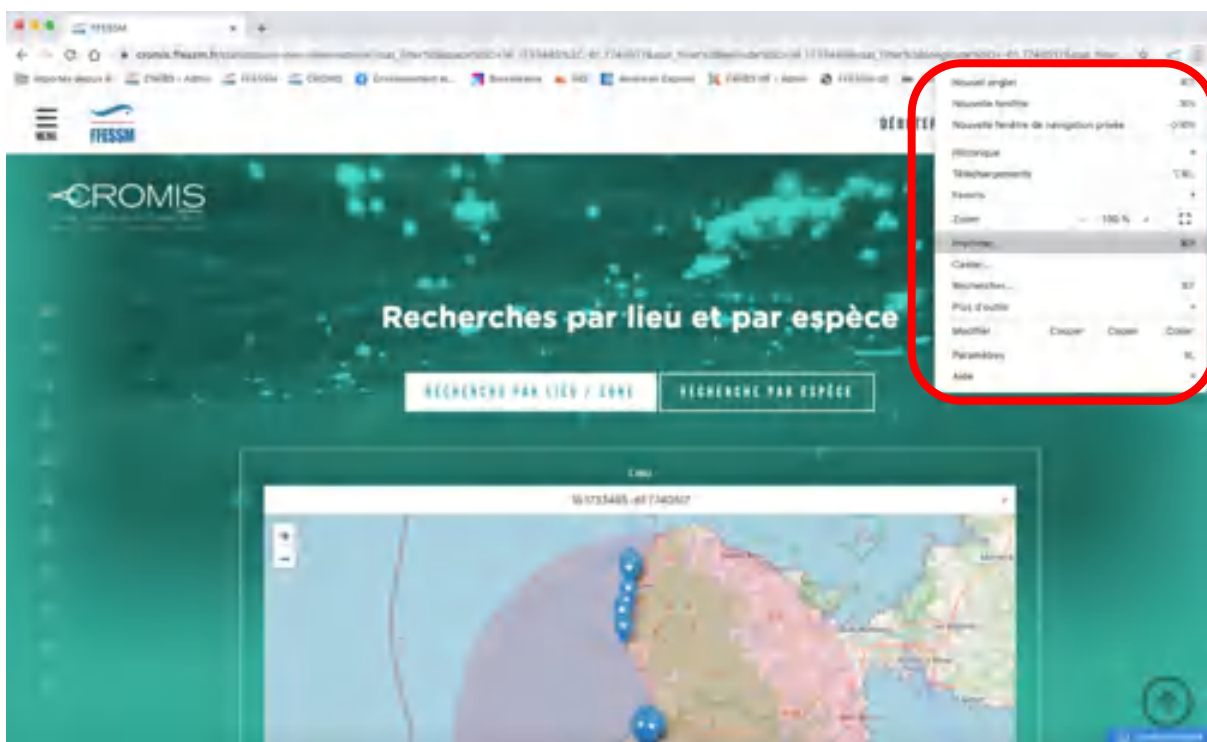
Voici la page d'une recherche par lieu :



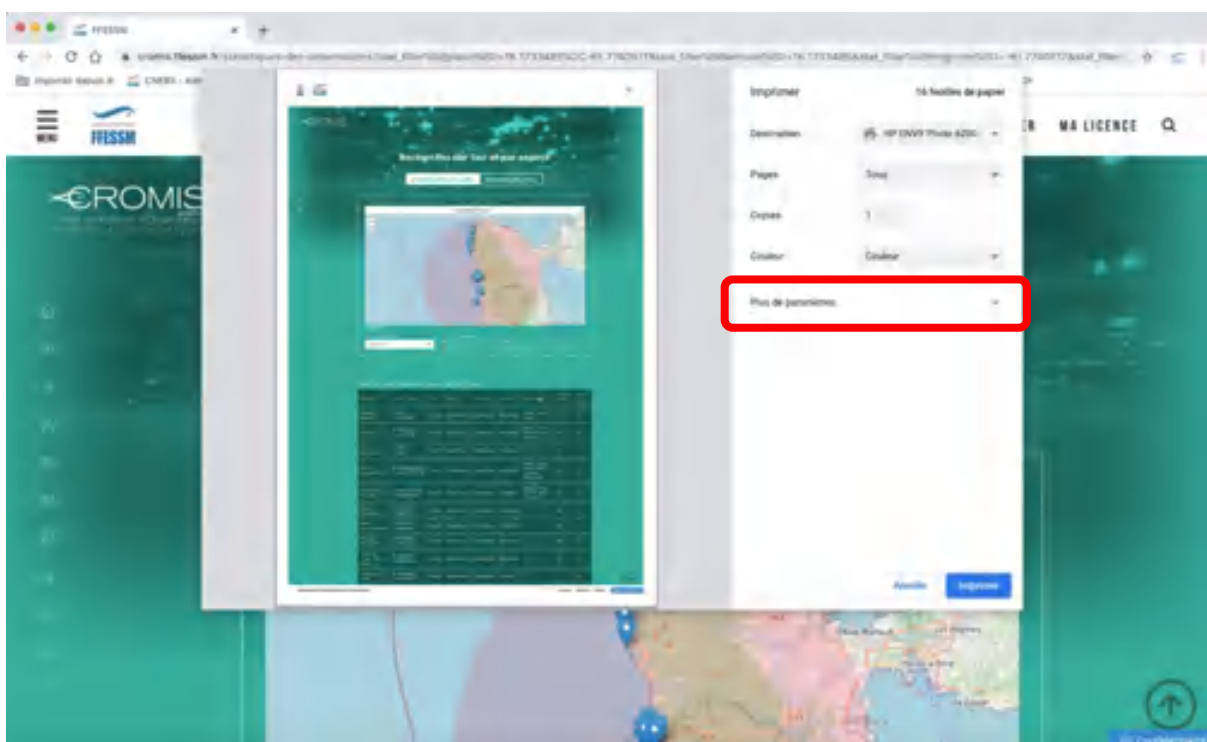
On y voit également le bandeau de gestion du navigateur internet, entouré de rouge. Ce sont des éléments de ce bandeau qu'il faut utiliser.

Dans le navigateur Chrome de Google, il existe un picto dans le bandeau qui permet d'atteindre un ensemble de fonctionnalités : ce sont les trois points en haut à droite (carré bleu).

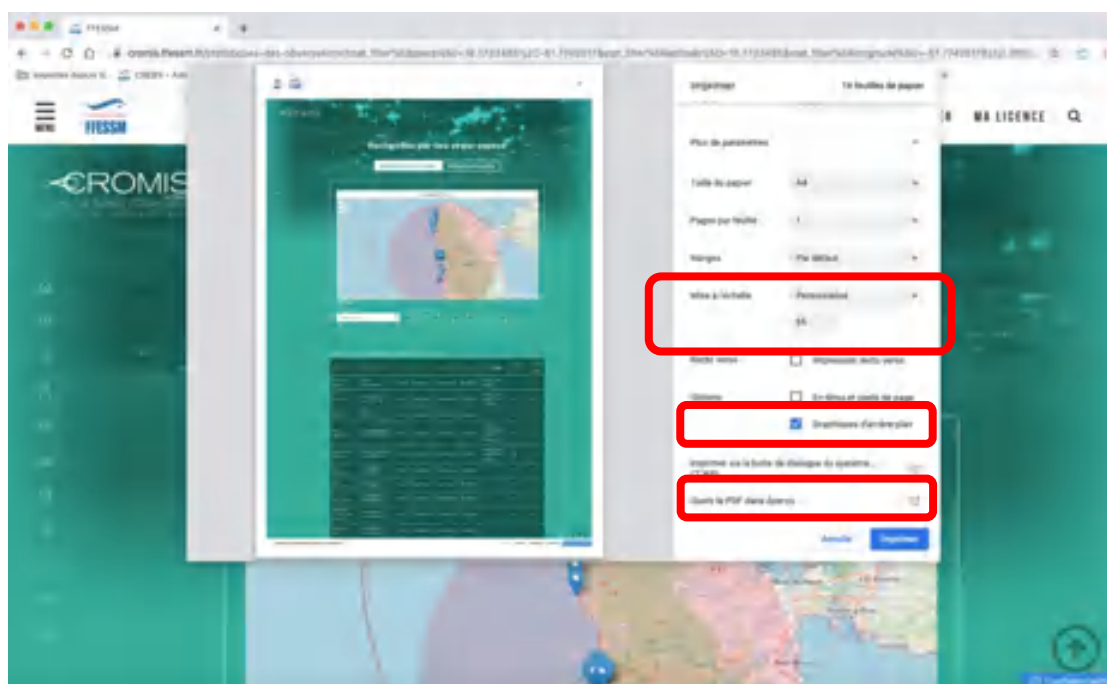
Lorsque l'on clique sur ce picto, on obtient un menu :



Dans ce menu, il faut cliquer sur la ligne 'Imprimer'. Une fenêtre s'ouvre alors :



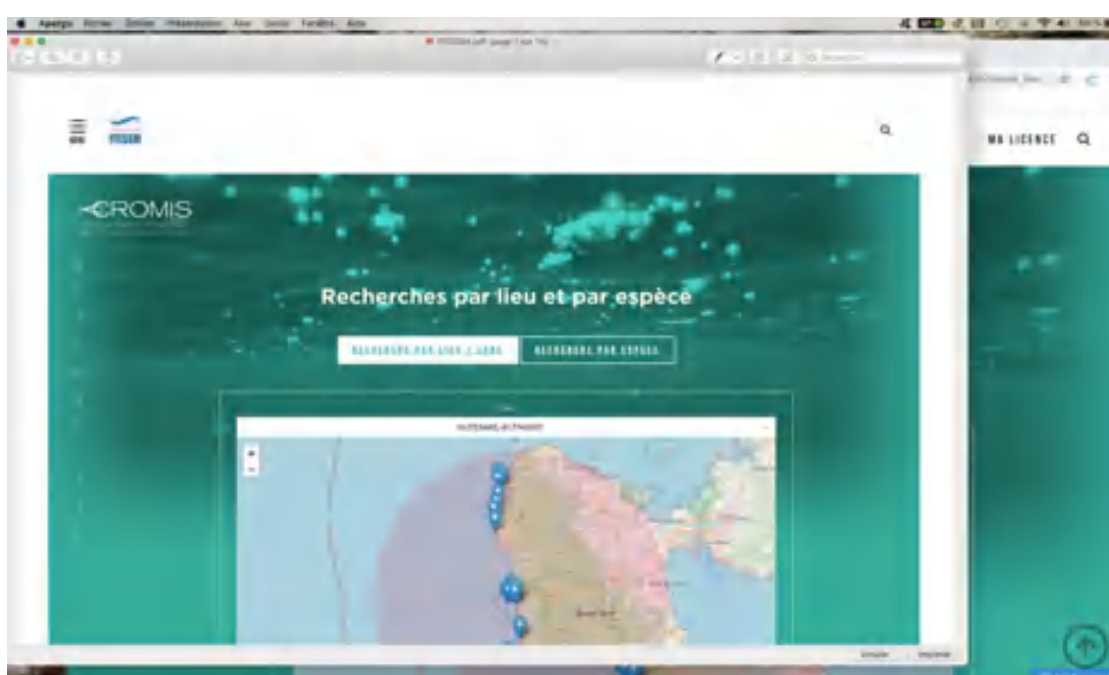
Il faut alors cliquer sur 'Plus de paramètres' afin d'atteindre de nouvelles lignes, utiles à l'édition ou à la conception d'un fichier pdf. On obtient alors la fenêtre suivante :



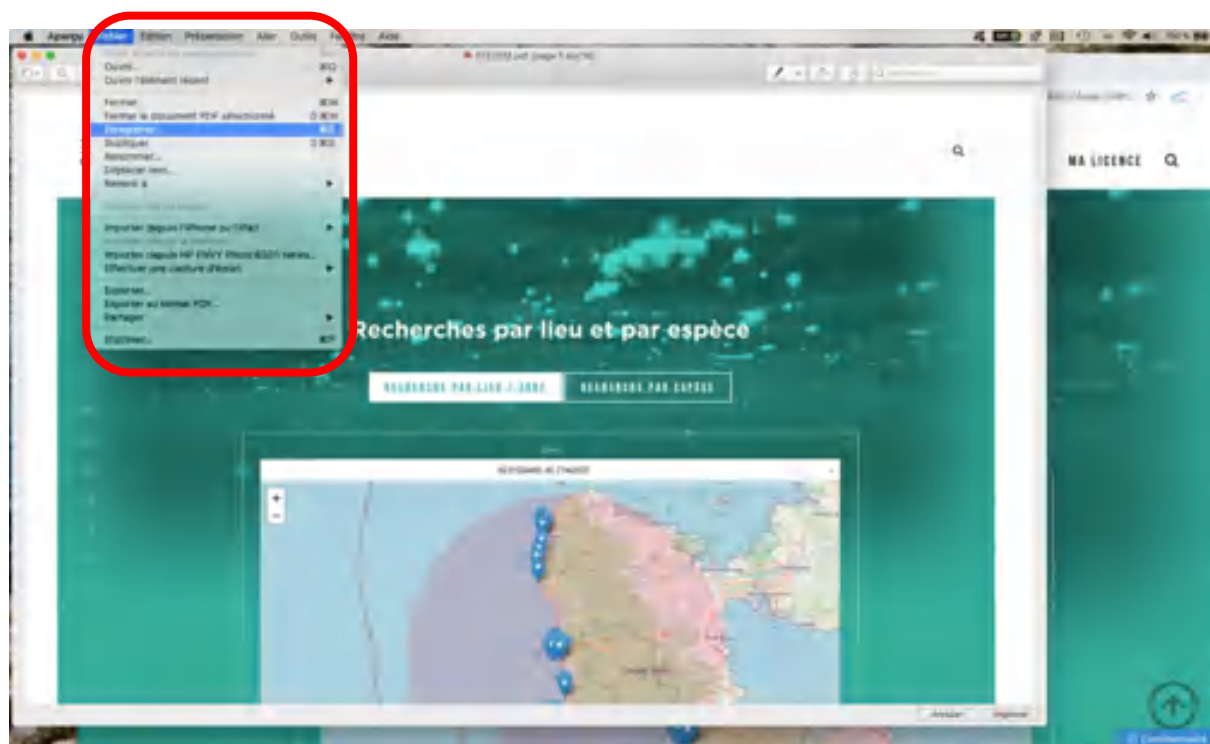
Trois champs sont alors utiles :

- Le champ 'Mise à l'échelle' qu'il faut passer de 'Par défaut' à 'Personnalisé' puis réduire le pourcentage de 100% à celui nécessaire pour voir s'afficher la totalité de la page (entre autres les images des espèces)
- Le champ 'Graphiques d'arrière-plan' qu'il faut cocher pour faire apparaître les couleurs de fond (attention, si vous souhaitez imprimer, cette option peut coûter cher en encre...)
- Le champ 'Ouvrir le PDF dans Aperçu' sur lequel il faut cliquer après avoir régler les deux autres champs comme désiré

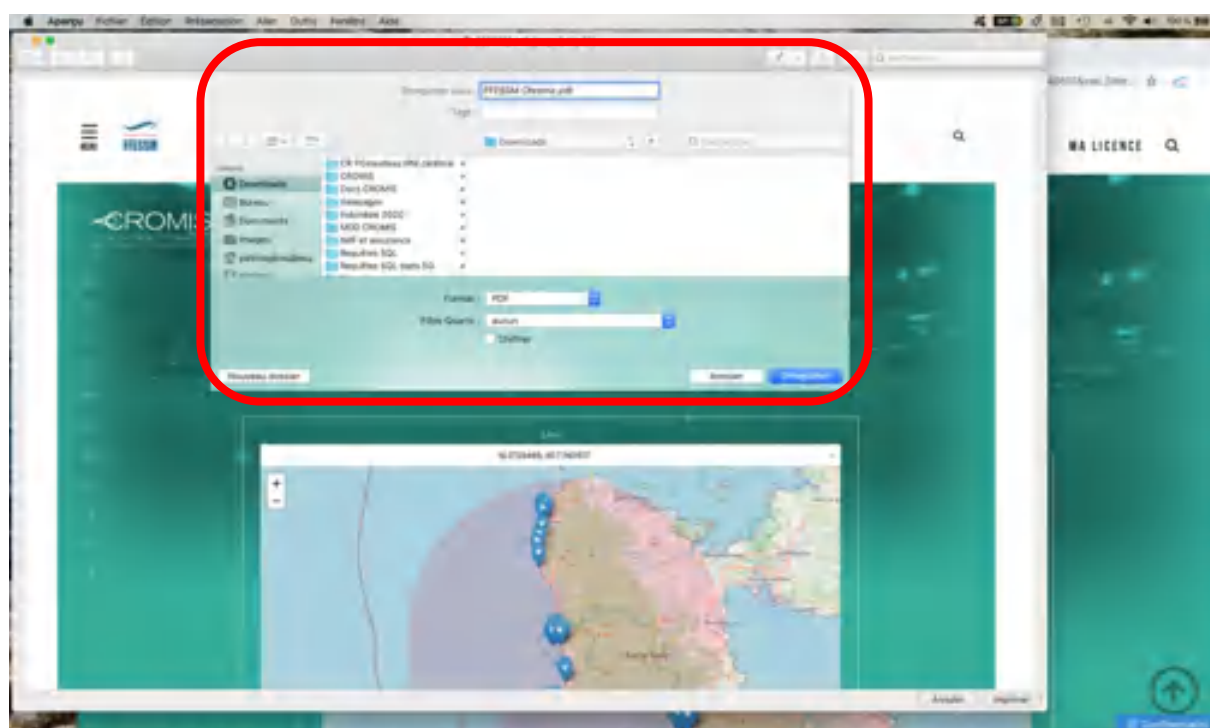
Lorsque l'on a cliqué sur ce dernier champ, on obtient une nouvelle fenêtre :



Il suffit alors de cliquer sur la zone 'Fichier' en entête de l'écran et une fenêtre s'ouvre :



On y choisit la ligne 'Sauvegarder' qui ouvre une nouvelle fenêtre :

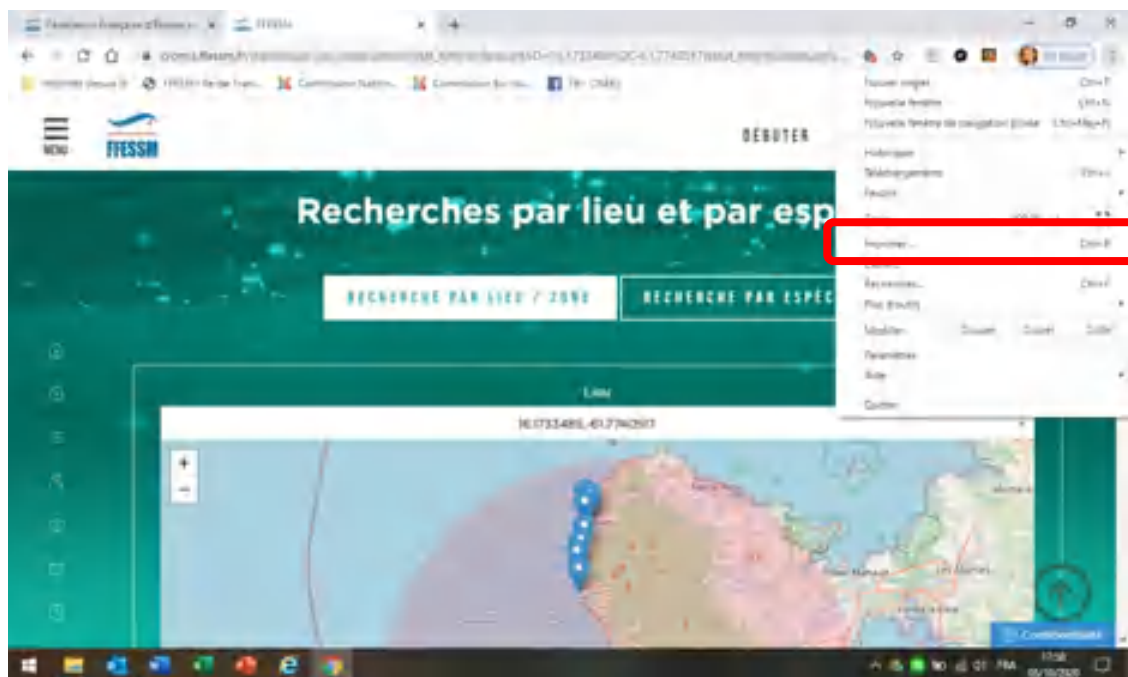


On vérifie que le format demandé est bien PDF et on choisit un nom de fichier (ici 'FFESM Chrome') et la bibliothèque de destination (ici 'Downloads').

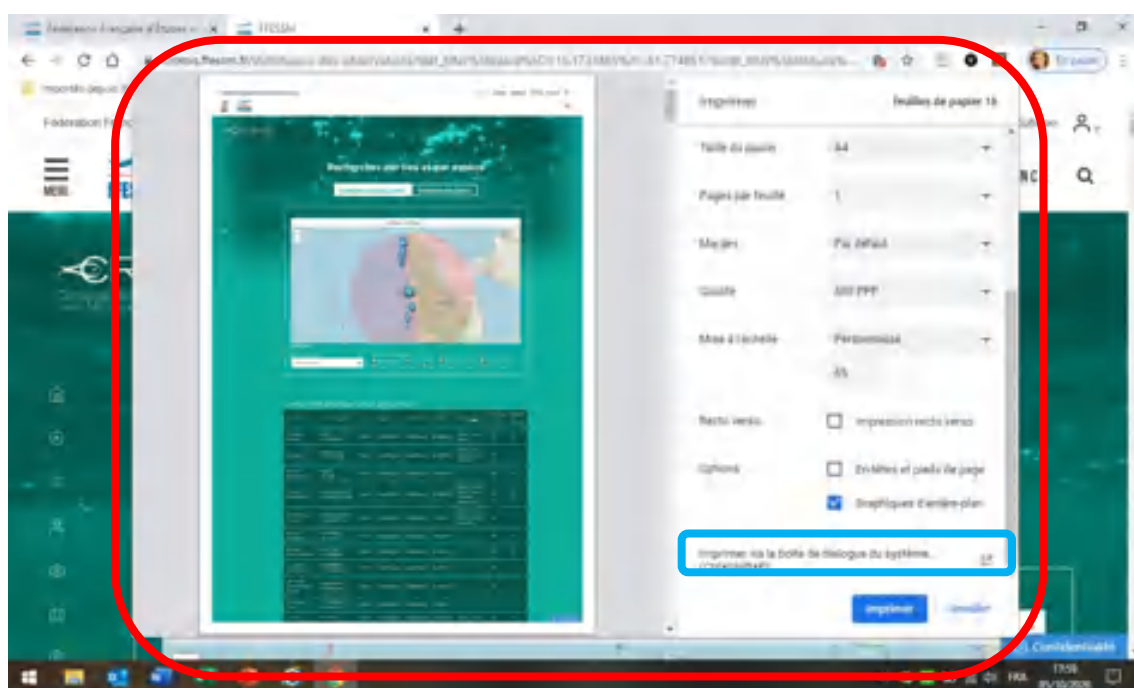
Dans cette fenêtre, on indique le nom du fichier (ici 'FFESM Safari') et la bibliothèque de destination (ici 'Downloads').

3) CHROME sous Windows

Comme sous iOS, il faut cliquer sur les trois points en colonne, le picto en haut à droite, et on obtient une fenêtre dans laquelle il faut cliquer sur la ligne 'Imprimer'.

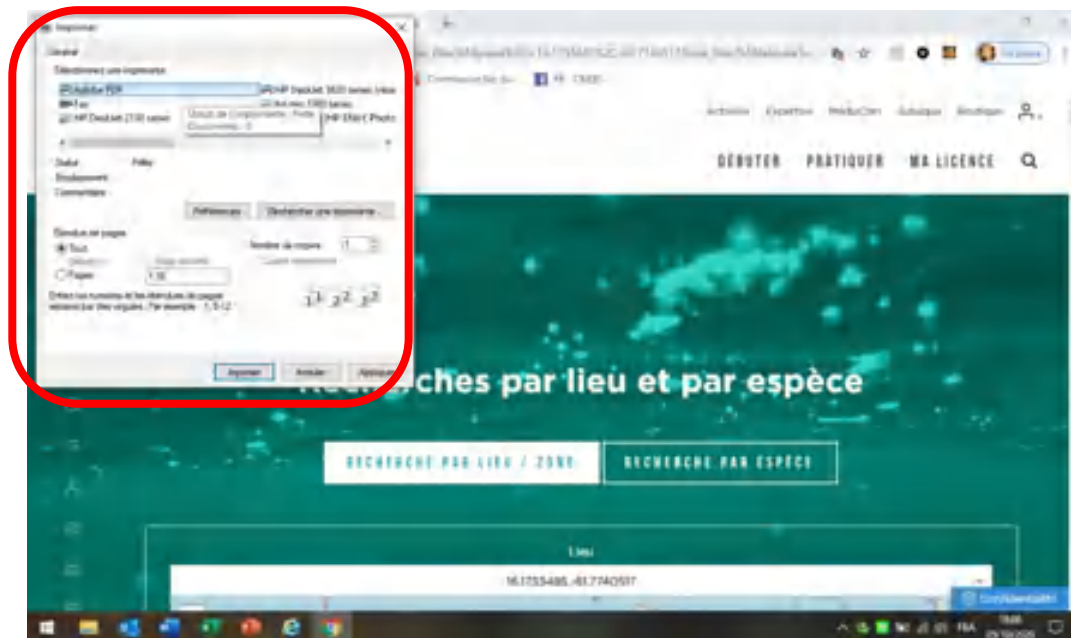


S'ouvre alors la fenêtre suivante :



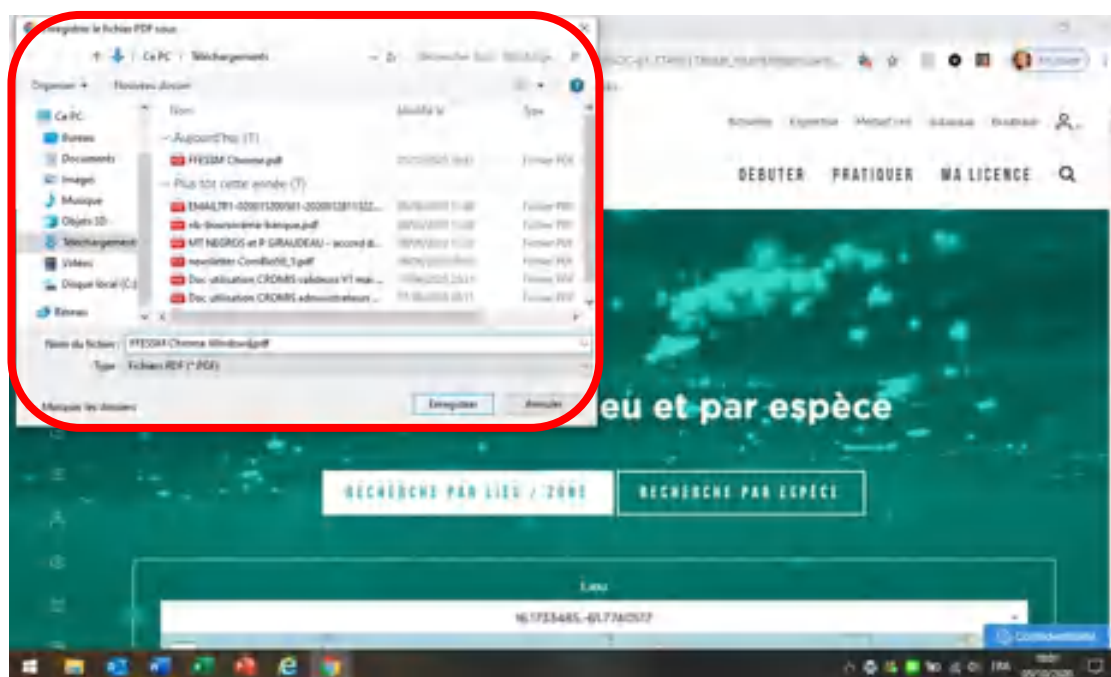
On y retrouve les trois champs mentionnés au chapitre 1 ci-dessus : Mise à l'échelle, le pourcentage et l'option d'arrière-page. Traiter comme au chapitre 1.

Puis on clique sur la dernière ligne (cadre bleu ci-dessus) et on obtient une nouvelle fenêtre en haut à gauche :



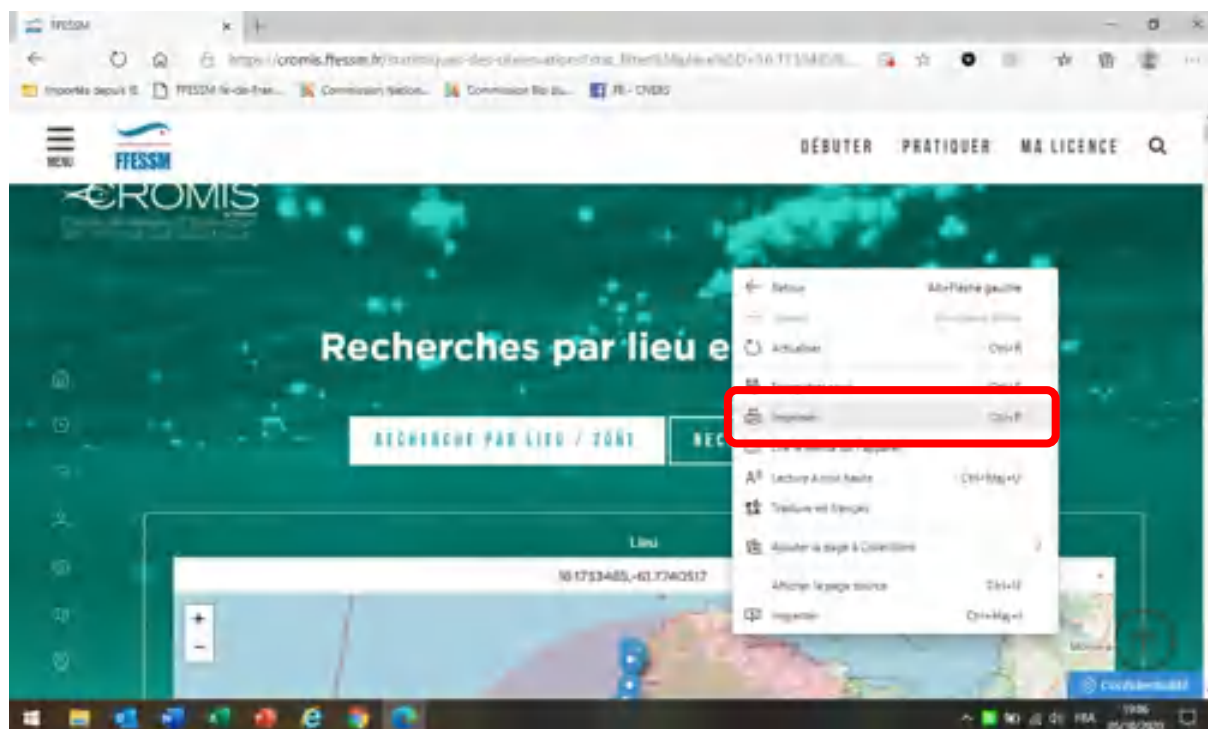
On choisit l'imprimante mentionnant PDF (peut-être un peu différent selon la version de Windows). Ici, 'Adobe PDF'.

En cliquant sur 'Imprimer' une dernière fenêtre s'ouvre comme le montre l'image ci-dessous. On y choisit le nom du fichier (ici 'FFESM Chrome Windows') et la bibliothèque de destination (ici 'Téléchargements'). C'est terminé.

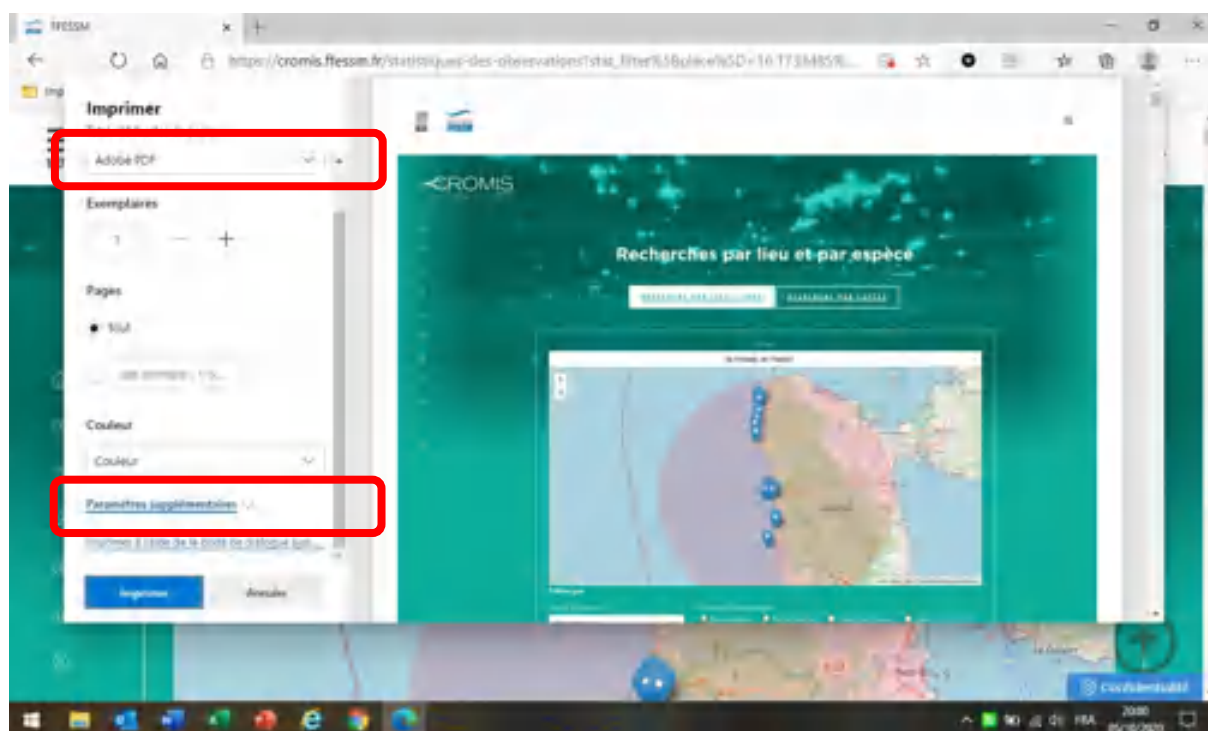


4) EDGE sous Windows

On commence par un clic droit sur la page affichée et on clique sur la ligne 'Imprimer' du menu qui apparaît dans la fenêtre qui s'ouvre :

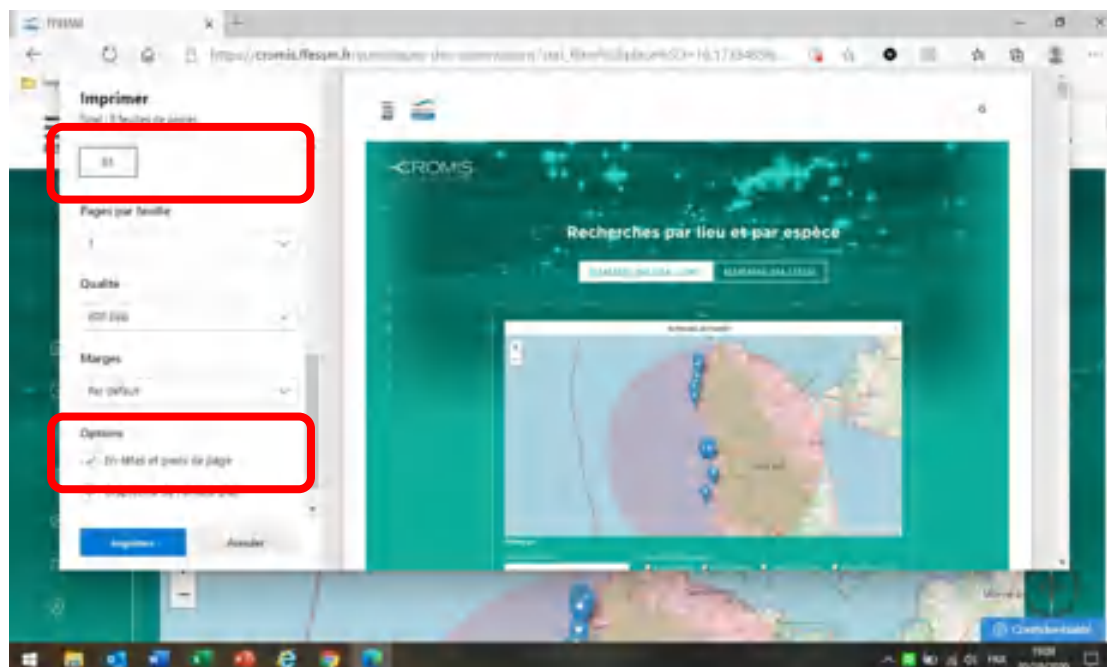


Une autre fenêtre s'ouvre alors :

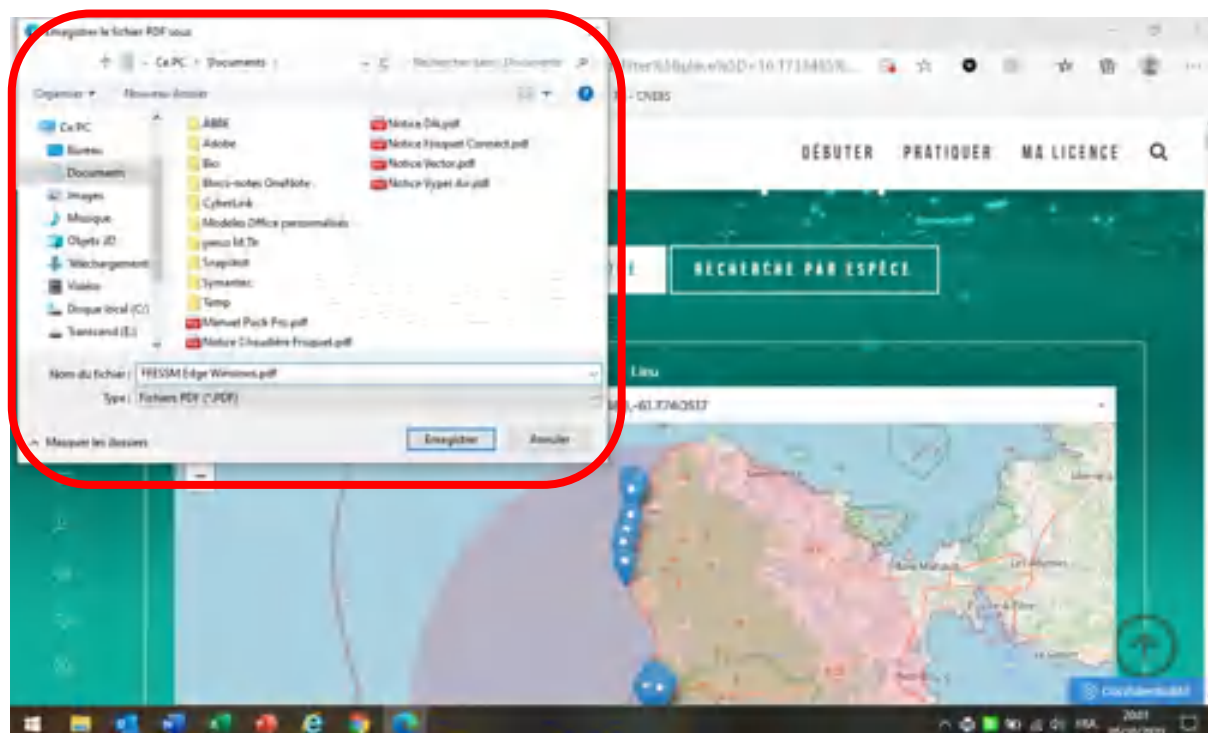


On y indique l'imprimante qui dirige vers un fichier PDF et on clique sur 'Paramètres supplémentaires' en bas de la fenêtre. Les paramètres vus plus haut apparaissent : mise à l'échelle, le pourcentage à réduire, l'option 'graphisme de l'arrière-page'.

On les règle comme expliqué au-dessus.



Puis on clique sur 'Imprimer' et une dernière fenêtre apparaît :



On y saisit le nom du fichier (ici, 'FFESSM Edge Windows' et la bibliothèque de destination (ici, Documents).

3.14 Transformation d'une plongée standard en plongée CROMIS

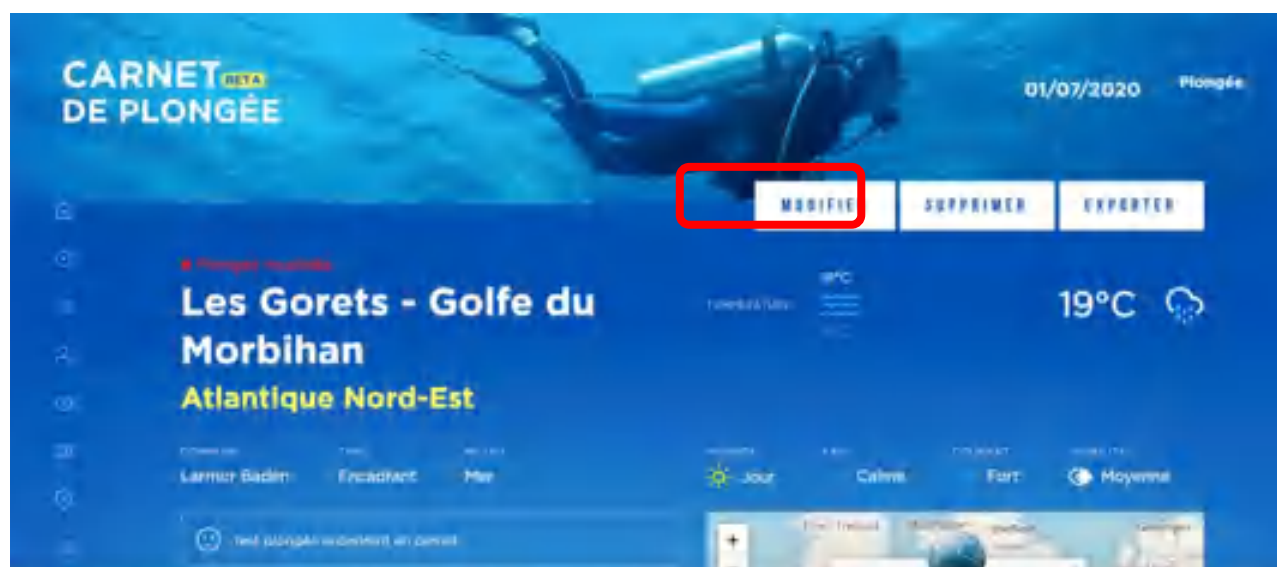
Lorsqu'on a saisi une ou des plongées dans le carnet de plongée standard (par exemple avant que CROMIS n'existe), il est possible de la ou les transformer en plongée CROMIS.

Pour cela, il faut se rendre sur la liste des plongées et choisir la plongée à modifier (plongée sans 'C' en bout de ligne).



52	09/07/2020	Cathédrale (Marseille)	Marseille	10m	01ms	Exploration	C
51	08/07/2020	Base Fédérale de Beaumont sur Oise - Lac des Ciments	Beaumont-sur-Oise	13.0m	55mn	Exploration	C
50	08/07/2020	La Keye	Bouillante	12.0m	1h05	Exploration	C
49	02/07/2020	Les Goretz - Golfe du Morbihan	Larmor Baden	16.0m	50mn	Encadrant	C
48	01/07/2020	Les Goretz - Golfe du Morbihan	Larmor Baden	17.0m	55mn	Encadrant	
47	29/06/2020	La Keye	Bouillante	12.0m	1h15	Exploration	C
46	29/06/2020	Placine (Bouillante)	Bouillante	43.0m	1h05	Exploration	C
45	26/06/2020	La Galle de l'île Longue - Golfe du Morbihan	Larmor Baden	14.0m	45mn	Exploration	
44	26/06/2020	La Galle de l'île Longue - Golfe du Morbihan	Larmor Baden	38.0m	44mn	Exploration	
43	12/06/2020	Frankack	Bouillante	22.0m	50mn	Exploration	C
	05/05/2020	Boule Anticyclonique	Bouillante	41.0m	58mn	Exploration	C

La plongée s'affiche avec toutes ses données sur la page de consultation. Elle s'affiche sur fond bleu puisque c'est encore une plongée du carnet standard :



CARNET DE PLONGÉE

01/07/2020 Plongée

Modifier **Supprimer** **Exporter**

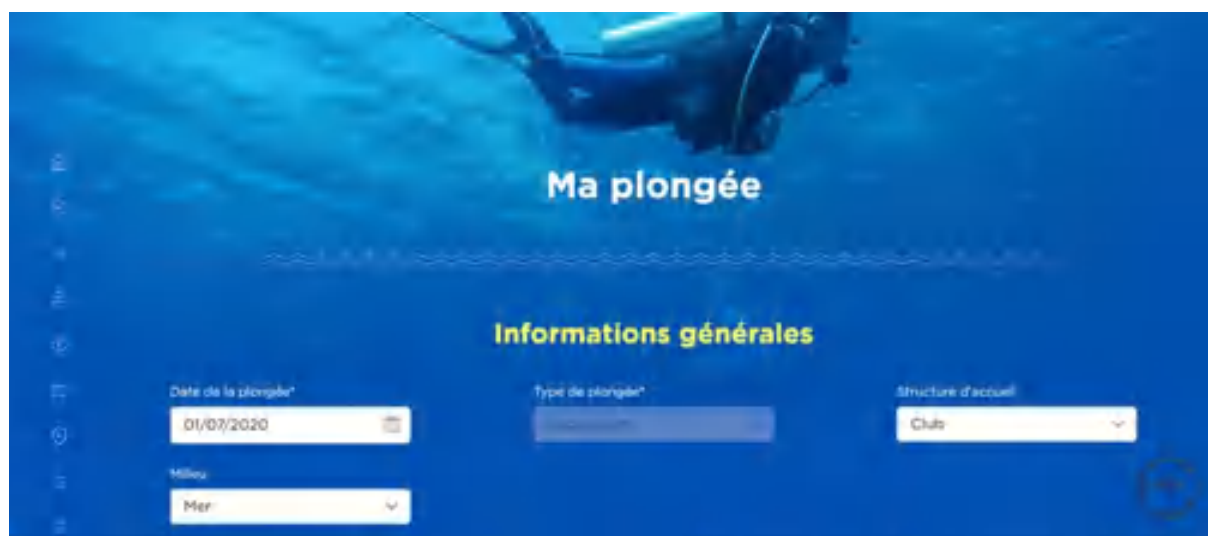
Les Goretz - Golfe du Morbihan

Atlantique Nord-Est

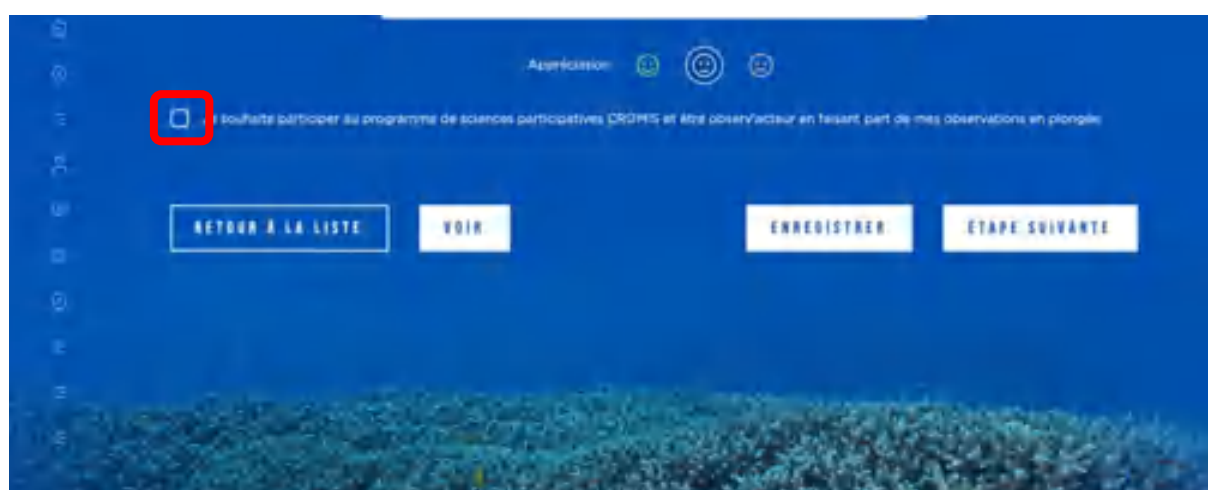
Larmor Baden Encadrant Mer

19°C

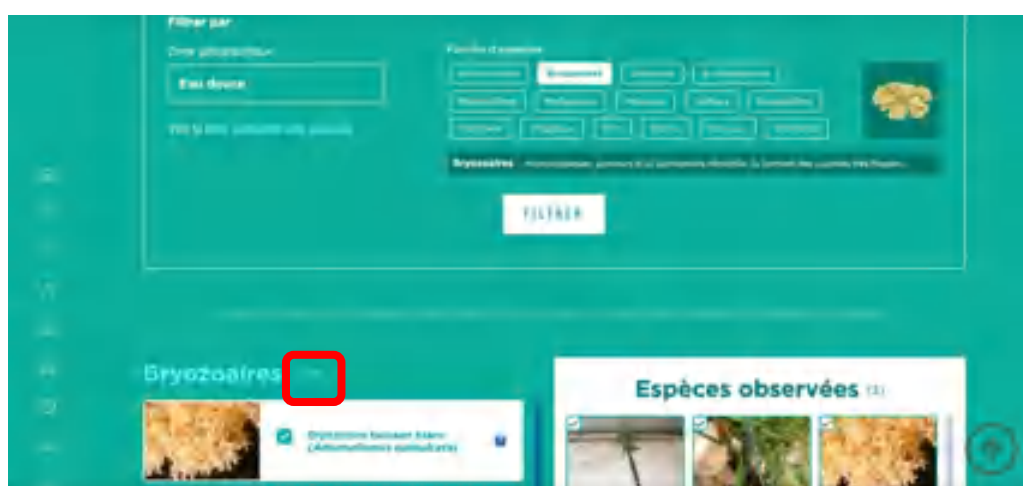
On clique alors sur la boîte 'Modifier' et la page suivante s'affiche :



Puis on descend sur la page jusqu'au bas pour obtenir ceci :



Il faut alors cliquer sur la boîte cerclée de rouge dans l'exemple ci-dessus, puis cliquer sur la boîte 'Enregistrer' si aucune autre modification ne doit être faite sur cette plongée ou sur 'Etape suivante' pour aller sur l'onglet 'Mes observations', qui apparaîtra en fond vert (on est alors déjà dans CROMIS), comme montré ci-dessous :



Le niveau d'expertise qui est alors utilisé est le niveau 'Intermédiaires'. Si vous souhaitez en utiliser un autre, il faudra enregistrer/terminer cette saisie puis rouvrir la plongée en modification afin d'atteindre la première page et modifier le niveau d'expertise. Il faudra alors enregistrer la plongée pour conserver la modification et les éventuelles nouvelles observations saisies à partir d'une liste plus riche.

La liste des plongées répercute immédiatement le changement de statut de la plongée et un C apparait en bout de ligne.



50	08/07/2020	La Kaya	Bouillante	12.0m	1h05	Exploration	C
49	02/07/2020	Les Goulets - Golfe du Morbihan	Larmor Baden	16.0m	50mn	Encadrement	C
48	01/07/2020	Les Goulets - Golfe du Morbihan	Larmor Baden	17.0m	55mn	Encadrement	C
47	29/06/2020	La Kaya	Bouillante	12.0m	1h15	Exploration	C

ATTENTION :
REMARQUE IMPORTANTE A CONNAITRE
AVANT D'OPERER UNE TRANSFORMATION DE CE TYPE

Les photos personnelles téléchargées lors de la création de la plongée en mode standard ne sont PAS CONSERVÉES. Les éventuelles nouvelles photos saisies seront envoyées dans le processus de validation, mais pas les anciennes, qui sont SUPPRIMÉES.

3.15 Duplication d'une plongée existante

A partir de la V3 de CROMIS (Mars 2023), il est possible de dupliquer une plongée existante afin de créer une nouvelle plongée ressemblante à celle d'origine. Pour cela il faut aller sur sa liste de plongées et cliquer sur l'icône située sur la droite de chaque ligne, avant la clickbox utilisée pour la suppression.



Si vous cliquez sur cette icône, vous arriverez sur la page du premier onglet de création d'une plongée, mais toutes les valeurs de la plongée d'origine seront reprises : date, site, mode, structure, milieu, paramètres techniques de la plongée, météo, commentaires, et les observations. Les images ne seront pas reprises.

Veillez alors à bien changer tout ce qui doit l'être :

- date, heures,
- observations non effectuées,
- nouvelles observations spécifiques de la nouvelle plongée,
- paramètres techniques (profondeur et durée, paliers),
- météo,
- équipements,
- commentaires

Dupliquer va permettre de gagner beaucoup de temps mais ne doit pas générer d'erreurs. Il vous faudra donc être prudent et attentif...

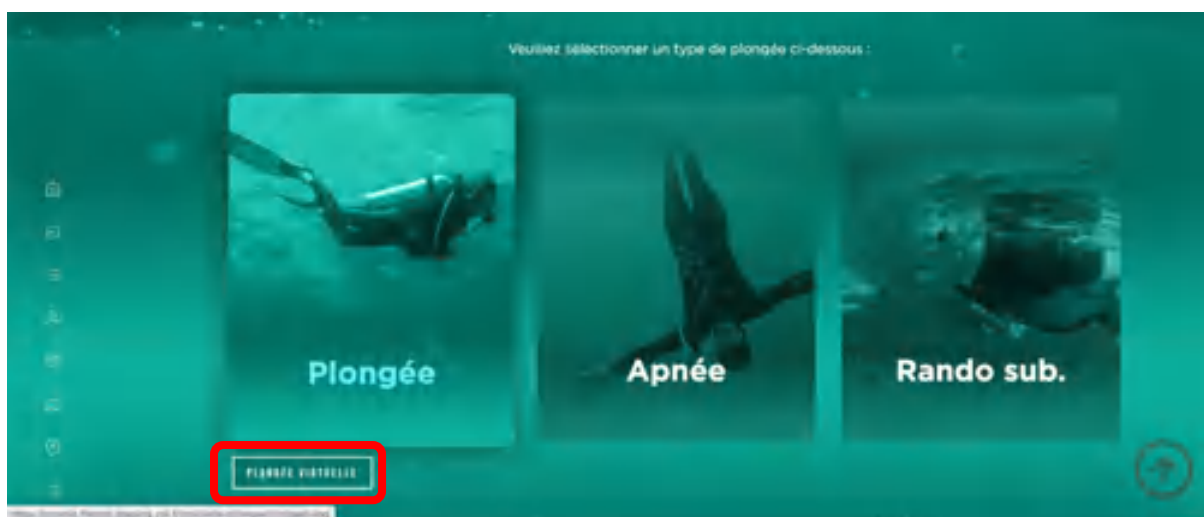
3.16 Création d'une plongée virtuelle / bac à sable

Depuis la V3 de CROMIS (Mars 2023), il est possible de créer des plongées dites 'virtuelles' ou 'bac à sable'.

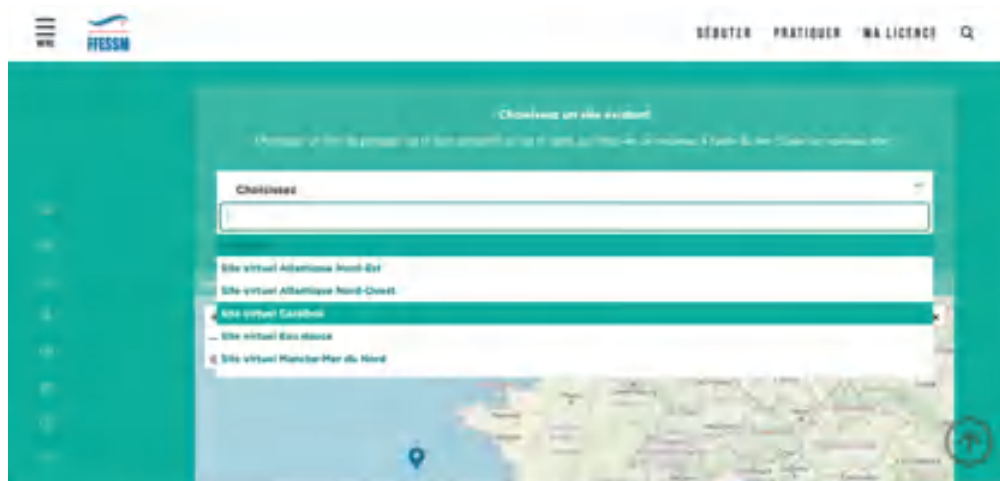
Ces plongées doivent être créées lorsque vous souhaitez utiliser des plongées 'modèle' que vous dupliquerez ensuite (cf. §3.15) pour créer vos plongées 'réelles' afin d'éviter à avoir à re-saisir de nombreux éléments.

Ces plongées virtuelles doivent être créées absolument sur un site virtuel. Il existe un site virtuel par bassin, et ils sont créés par l'administrateur de CROMIS.

Pour créer une plongée virtuelle, il faut cliquer sur la boîte 'Plongée virtuelle' sur la toute première page de la saisie, celle avec le choix du type d'immersion (plongée, apnée, rando/estran).



La suite de la création est strictement identique à celle d'une plongée classique, mais au moment de choisir son site, seuls les sites virtuels apparaîtront, comme montré ci-dessous :



Le choix du bon site virtuel, dans le bon bassin, permettra au système de vous proposer les bonnes espèces, présentes dans ce bassin.

Les seules valeurs obligatoires sur cette page seront :

- Date
- Site virtuel
- Profondeur (mettez une valeur qui vous attirera l'attention lors de la duplication)
- Heures de début et/ou de fin et/ou la durée (même remarque que ci-dessus)

Une fois la plongée virtuelle créée, elle apparaîtra comme ci-dessous :



ID	Validation	Date	Nom du site	Couverture	Profondeur max	Durée totale	Type	Action
67		20/03/2023	Pointe Malendure	Bouillante	22.0m	1h	Exploration	
66		20/03/2023	Les Gornets - Golfe du Morbihan	Larmor Baden	17.0m	40mn	Exploration	
65		20/03/2023	Site virtuel Atlantique Nord-Est	—	1.0m	1h	Exploration	
64		20/03/2023	Placine (Bouillante)	Bouillante	34.0m	1h	Exploration	
63		16/03/2023	Site virtuel Caraïbes	—	1.0m	1h	Exploration	
62		11/03/2023	Site virtuel Méditerranée	—	1.0m	1h	Exploration	

4. NOTES FINALES

- Ce document a été établi en juin 2021 sur la version de CROMIS de cette époque, amenant de nombreuses modifications à la version originale de juin 2020. De nouvelles évolutions pourront apparaître progressivement et modifier certains des écrans ou certains des processus illustrés le long de ces pages. Ces évolutions pourraient être mises en œuvre plus vite que ce document ne sera mis à jour. Des écarts sont donc possibles.
- Durant votre utilisation de CROMIS, vous pouvez détecter des dysfonctionnements. N'hésitez pas à les signaler au correspondant CROMIS de votre région qui les fera remonter vers l'administrateur.
- Il en est de même de vos propositions ou idées sur l'amélioration de CROMIS. Votre correspondant régional sera ravi de les recevoir. Elles seront consolidées, évaluées, et peut-être intégrées dans une prochaine version de CROMIS.
- Certains dysfonctionnements peuvent être dus à l'OS ou au browser internet que vous utilisez, surtout s'il s'agit de soucis d'affichage. N'hésitez pas à changer de browser et ne prévenez le correspondant régional que si le souci perdure sur plusieurs outils.

La FFESM, la CNEBS et son équipe CROMIS vous souhaitent de belles plongées et une agréable utilisation de cette application de sciences participatives pédagogiques et...

...devenez un OBSERV'ACTEUR !

